

LA COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
KATITTAVIK CULTURAL CENTER
515, RUE ST-EDMUNDS,
KUUJJUARAPIK (QUÉBEC) J0M 1G0

LE 13 NOVEMBRE 2018

VOLUME 158

MONIQUE J. LE CLERC, o.c.r.

STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me ARIANNE MARTEL

Me CHRISTINE RENAUD

Me ÉDITH FARAH-ELASSAL

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me DENISE ROBILLARD, pour la
Procureure générale du Québec

Me MARIE-PAULE BOUCHER, pour la
Procureure générale du Québec

Me MAXIME LAGANIÈRE, Directeur des
Poursuites criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées..... 4, 5, 6, 7
Preliminaires..... 8
Nathalie Samson..... 9
Marie-Chantal Brassard..... 9
Elisabeth Williams..... 169
Siasi Kumarluk-Bennett..... 190
Mary Pirti Kumarluk..... 190
Barbara Northrup..... 219
Sarah Tucjatuck..... 225
Ida Naluiyuk..... 289

LISTE DES PIÈCES COTÉES

C-952 Mémoire de maîtrise de Me Chenette..... 91

1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

3 La Commission d'enquête sur les relations entre les
4 Autochtones et certains services publics au Québec,
5 présidée par l'Honorable Jacques Viens, est
6 maintenant ouverte.

7 **L'HONORABLE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :**

8 Alors, bonjour. Bienvenue en cette autre journée
9 de nos audiences à Kuujjuarapik au Nunavik. Il me
10 fait plaisir de... d'accueillir les gens qui nous
11 suivront sur le... la radiodiffusion ainsi que les
12 gens qui sont présents avec nous dans la salle.
13 Alors, je vais d'abord demander aux procureurs de
14 s'identifier pour les fins de l'enregistrement.

15 **Me CHRISTINE RENAUD,**

16 **PROCUREURE POUR LA COMMISSION VIENS :**

17 Christine...

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Pour le procès-verbal.

20 **Me CHRISTINE RENAUD :**

21 Christine Renaud pour la Commission.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Bienvenue, Me Renaud.

24 **Me CHRISTINE RENAUD :**

25 Merci.

1 **Me MAXIME LAGANIÈRE,**

2 **PROCUREUR POUR LE DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET**

3 **PÉNALES:**

4 Maxime Laganière pour le Directeur des poursuites
5 criminelles et pénales.

6 **LE COMMISSAIRE:**

7 Bienvenue, Me Laganière.

8 **Me MARIE-PAULE BOUCHER**

9 **PROCUREURE POUR LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC:**

10 Bonjour, Me Marie-Paule Boucher pour la Procureure
11 générale du Québec.

12 **LE COMMISSAIRE:**

13 Bienvenue, Me Boucher.

14 **Me DENISE ROBILLARD,**

15 **PROCUREURE POUR LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC:**

16 Bonjour, (inaudible).

17 **LE COMMISSAIRE:**

18 Bienvenue, Me Robillard.

19 Alors, sur ce, Me Renaud, vous pouvez peut-être
20 nous présenter le programme de la journée?

21 **Me CHRISTINE RENAUD:**

22 Oui, absolument. Donc, ce matin, Monsieur le
23 Commissaire, on va entendre deux témoins
24 relativement à la Cour itinérante. Donc, on a
25 Me Marie-Chantal Brassard et Me Nathalie Samson.

1 Par la suite, vers midi (12 h), on va avoir un
2 témoignage rapporté de madame Elizabeth Williams
3 par une agente aux enquêtes.

4 Cet après-midi, on va reprendre à treize
5 heures trente (13 h 30) et tout l'après-midi, on
6 aura quatre témoins citoyens. De treize heures
7 trente (13 h 30) à quatorze heures trente
8 (14 h 30), on entendra Siasi et Mary Kumarluk.
9 C'est Me Elassal qui sera avec eux cet après-midi.
10 À quatorze heures trente (14 h 30), je reviendrai
11 devant vous avec madame Barbara Northrup.

12 Par la suite, Maître Martel sera avec vous pour
13 deux témoins citoyens. Donc, on aura Sarah
14 Tuckatuck et une autre témoin citoyen par après. Ça
15 devrait se finir vers dix-sept heures trente
16 (17 h 30), les quatre témoignages cet après-midi.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Alors merci. Alors, je comprends que vous allez
19 nous présenter vos prochains témoins?

20 **Me CHRISTINE RENAUD :**

21 Oui, absolument.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 À qui je demanderai de ne pas parler trop
24 rapidement. Évidemment, on a d'abord une
25 traduction du français à l'anglais et ensuite, de

1 l'anglais à l'Inuktitut.

2 **Me CHRISTINE RENAUD :**

3 Merci. Oui. Donc, comme je le mentionnais plus
4 tôt, donc, on a deux témoins qui vont venir
5 aujourd'hui parler de la Cour itinérante du Nord-
6 du-Québec. Donc, Me Nathalie Samson qui est
7 Directrice générale du Centre communautaire
8 juridique de l'Abitibi-Témiscamingue et Me Marie-
9 Chantal Brassard qui est Procureure en chef au
10 Directeur des poursuites criminelles et pénales au
11 Bureau du Nord-du-Québec. Donc, d'abord, je vous
12 remercie beaucoup d'être présentes ce matin.

13 Je comprends, madame la greffière là, que les
14 deux témoins seront sur leur serment d'office
15 aujourd'hui.

16 Je pense que d'entrée de jeu, il sera opportun
17 de vous entendre vous présenter, un petit peu votre
18 parcours professionnel, puis plus particulièrement
19 à la Cour itinérante. Pour Me Brassard, quand vous
20 avez commencé votre pratique en tant que procureure
21 à la Cour itinérante? Quand avez-vous été nommée
22 en Procureure en chef?

23 Puis la même chose pour Me Samson. Je le sais
24 que c'est tout récent que vous êtes Directrice
25 générale du Centre...

1 Nathalie Samson
2 Directrice général / Centre communautaire juridique de
3 l'Abitibi-Témiscamingue
4 Serment d'office

5 -----

6 Marie-Chantal Brassard
7 Procureure en chef / Directeur des poursuites
8 criminelles et pénales
9 Serment d'office

10 -----

11 **Me NATHALIE SAMSON :**

12 Um-hum.

13 **Me CHRISTINE RENAUD:**

14 ... communautaire juridique, mais peut-être nous
15 faire un... retracer brièvement là votre parcours
16 professionnel?

17 **Me NATHALIE SAMSON:**

18 Oui? Bon bien en fait là, je suis avocate depuis
19 deux mille (2005). J'ai commencé à travailler tout
20 d'abord au bureau d'Aide juridique de (inaudible)
21 où j'ai fait mon stage. À l'époque, j'ai
22 travaillé... en fait, j'ai été engagée par la suite
23 pour des contrats qui ont mené à la Prix des
24 Braves. Alors, c'étaient des subventions fédérales
25 qui étaient accordées afin de donner plus de

1 services directement pour les communautés
2 Autochtones.

3 Donc, on se déplaçait directement à Winneway
4 rencontrer les Algonquins à cet endroit-là. On se
5 déplaçait également à Kipawa dans la région de
6 Témiscamingue Sud pour rencontrer les gens à cet
7 endroit-là. C'était très bénéfique pour eux à
8 l'époque là, parce que souvent, c'est des régions
9 qui sont loin du Bureau d'aide juridique de
10 Winneway. C'est à environ à une heure de route.

11 Donc, ça faisait en sorte que on apportait un
12 service directement aux justiciables. C'était très
13 apprécié. J'ai été sur ce contrat-là environ deux
14 ans. Par la suite, un poste permanent s'est ouvrir
15 à Rouyn-Noranda. Comme j'ai été engagée à titre
16 d'avocate permanente au Bureau de... d'Aide
17 juridique de Rouyn-Noranda, j'ai fait du droit...
18 j'étais généraliste, là, qu'on appelle, à l'aide
19 juridique pendant environ six ans. Par la suite,
20 j'ai transféré sur un poste que je faisais juste du
21 droit criminel pour le reste de ma pratique. Et
22 jusqu'à tout récemment, en mai deux mille dix-huit
23 (2018) où j'ai été nommée Directrice générale du
24 Centre communautaire.

25 **Me CHRISTINE RENAUD:**

1 Merci.

2 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

3 Alors, Marie-Chantal Brassard, Procureure en chef
4 pour la région Nord-du-Québec. Alors moi, pour ma
5 part, je suis au DPCP depuis mille neuf cent
6 quatre-vingt-quatorze (1994) là. En fait, j'étais
7 substitut du Procureur général à l'époque. Je suis
8 affectée au Bureau de Amos depuis mille neuf cent
9 quatre-vingt-quinze (1995), donc, septembre quatre-
10 vingt-quinze ('95).

11 Pendant les cinq, six premières années où j'ai
12 été à Amos, je... j'étais... je m'occupais quasi
13 exclusivement de la Cour itinérante. Alors, j'ai
14 oeuvré dans les différents secteurs, qu'on parle de
15 la Baie d'Hudson, Baie d'Ungava, les circuits aussi
16 chez les Cris, autant la Baie-James que les
17 circuits intérieurs.

18 Par la suite, en deux mille (2005), je suis
19 devenue responsable du Bureau d'Amos pour par la
20 suite être nommée Procureure-chef adjointe et chef
21 pour la région en... quelque part en deux mille
22 onze (2011), deux mille douze (2012), là, je suis
23 pas absolument persuadée de la date.

24 Alors, ce que je peux dire, c'est que après
25 deux mille un (2001), j'ai quand même continué à

1 aller, à être affectée à l'occasion sur différents
2 circuits. Alors, j'ai quand même une certaine
3 connaissance des territoires du Nunavik.

4 **Me CHRISTINE RENAUD:**

5 Je vous remercie. Est-ce que, dans le cadre de vos
6 fonctions actuelles, en fait, Me Samson, Me
7 Brassard, vous êtes appelée à vous déplacer au
8 Nunavik? Ou un peu moins là depuis que vous avez
9 des postes de direction là?

10 **Me NATHALIE SAMSON:**

11 En fait, pour ma part, je dirais plus, parce
12 qu'auparavant, je me déplaçais pas. Oui,
13 effectivement là, on va aller visiter les bureaux,
14 on va aller voir si... quelle sorte d'aide ils ont
15 besoin. C'est sûr qu'il va y avoir plus de visites
16 qu'avant.

17 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

18 Pour ma part, je devrais dire peut-être moins,
19 parce que avec l'horaire, c'est des... c'est pas...
20 c'est parfois plus difficile à concilier, mais je
21 pense que de pouvoir aller quand il y a des
22 situations peut-être toute... qui nécessitent la
23 présence d'un chef dans un premier temps, et sinon,
24 j'aime aussi à l'occasion aller moi-même être
25 procureure accompagnatrice dans le cadre d'une

1 plainte de Cour.

2 **Me CHRISTINE RENAUD :**

3 Parfait. Merci beaucoup de cette présentation.

4 Juste pour clarifier la suite des choses, peut-être

5 juste indiquer que à moins que je réfère

6 spécifiquement à l'une d'entre vous, les questions

7 vont s'adresse à la fois à vous deux. Donc, vous

8 pourrez y répondre dans l'ordre qui vous convient

9 ou de manière conjointe si ça s'y prête. Donc,

10 c'est ça, donc à moins que je le mentionne en début

11 de question.

12 Avant qu'on aille dans des questions et des

13 enjeux spécifiques que la Commission a identifiés

14 par rapport au travail de la Cour itinérante au

15 Nunavik, je pense qu'il serait important qu'on

16 présente brièvement la Cour itinérante du Nord-du-

17 Québec, puis sa mise sur pied.

18 Donc, si vous pouviez nous expliquer

19 brièvement dans quel contexte les services à la

20 fois de poursuite et d'aide juridique ont commencé

21 à se déplacer dans le Nord du Québec? Puis quel a

22 été le contexte, là, de la mise sur pied de la Cour

23 itinérante?

24 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

25 Vous permettez?

1 **Me NATHALIE SAMSON:**

2 Oui.

3 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

4 Oui. Alors, pour ma part, ce que je peux indiquer
5 c'est que comme j'ai mentionné, je suis arrivée à
6 Amos en septembre mille neuf cent quatre-vingt-
7 quinze (1995). Donc, la Cour itinérante, elle
8 existait déjà préalablement.

9 Pour ce qui est de toute comment ça avait été
10 mis sur pied ou quoi... je me suis pas consacrée à
11 ça, parce que j'ai préféré m'en tenir à ce qui
12 était de ma connaissance personnelle. Cependant,
13 ce que je peux vous indiquer, c'est qu'en mille
14 neuf cent quatre-vingt-quinze (1995), on était
15 quatre procureurs, quatre substituts du Procureur
16 général qui étaient affectés au Bureau d'Amos.
17 Deux procureurs seulement oeuvraient dans les
18 circuits de la Cour itinérante.

19 C'était divisé en différents secteurs, c'était
20 Baie d'Hudson. Moi, pour ma part, c'était... ce
21 que je faisais, Baie d'Hudson avec le circuit
22 intérieur chez les Cris alors que j'avais un
23 collègue qui, lui, s'occupait de la Baie d'Ungava
24 et qui faisait également la Baie-James.

25 Aujourd'hui, juste vous dire, là, ça serait

1 inconcevable que un même procureur fasse ces deux
2 circuits-là, là, ce serait physiquement et
3 mathématiquement impossible.

4 Donc, ce qui se passait, si je vous parle de
5 moi, de la Baie d'Hudson, c'est que la plupart des
6 activités, en fait, étaient consacrées à
7 Kuujuarapik. Il y avait un palais de justice qui
8 avait été aménagé dans des anciens bâtiments de
9 l'armée et on... la Cour siégeait à cet endroit-là.
10 On entendait les dossiers de la plupart des
11 communautés, c'est-à-dire les gens se déplaçaient,
12 qu'on parle de Puvirnituk, les... autant les
13 contrevenants que les victimes que les témoins
14 avaient à se déplacer pour venir rendre témoignage
15 ou subir un procès.

16 On allait dans quelques petites communautés à
17 l'époque comme Umiujaq et Akulivik, et la Cour
18 avait lieu dans des gymnases, centres
19 communautaires à l'occasion, mais très peu...
20 c'était plus particulièrement dans des écoles.

21 Sur le circuit de la Baie d'Hudson, il y avait
22 également un palais... Baie d'Ungava, pardon, il y
23 avait également un palais de justice qui avait été
24 aménagé à Kuujuuaq. On voyageait également dans
25 les communautés. Encore une fois, la Cour siégeait

1 dans des centres communautaires, des écoles et on
2 met encore... les gens étaient souvent appelés à
3 devoir se déplacer à Kuujjuaq pour soit rendre
4 témoignage ou subir un procès.

5 Évidemment, les installations, c'était de
6 base. J'ai en tête une image où mon bureau, comme
7 procureure pour rencontrer des témoins et des
8 victimes, c'était la salle de bains de... du Centre
9 communautaire de Salluit. Alors... ou j'ai aussi
10 en tête où la Cour se faisait dans une pièce où
11 c'était une salle avec des outils et à travers tout
12 ça, il y avait des enfants qui se promenaient et
13 c'était pas nécessairement très sécuritaire, là,
14 comme endroit.

15 Bref, tout ça pour vous dire que ça l'a
16 passablement évolué, ça l'a changé. Maintenant, il
17 y a des commodités, il y a de l'hébergement, il y a
18 des endroits où la Cour a gagné peut-être en
19 crédibilité, ne serait-ce que par ses locaux. Il y
20 a des palais permanents qui ont été installés à
21 Puvirnituaq. À Kuujjuarapik, la Cour se fait du
22 côté de Whapmagoostui dans le Centre de justice
23 Cri. Le palais de justice de Kuujjuaq a été
24 revampé. Les salles qui sont utilisées autant à
25 Salluit que dans d'autres communautés de la Baie

1 d'Ungava, bien, les salles ont été aussi améliorées
2 et adaptées pour accueillir la Cour itinérante.

3 Je ne sais pas si vous voulez... parce que là,
4 j'ai parlé plutôt des infrastructures.

5 **Me CHRISTINE RENAUD:**

6 Um-hum.

7 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

8 Je...

9 **Me CHRISTINE RENAUD:**

10 Ça va je vous remercie.

11 Me Samson, avez-vous quelque chose à ajouter?

12 **Me NATHALIE SAMSON:**

13 Bien, si je pourrais ajouter en fait... j'ai fait
14 des recherches, là, dans les archives, parce que
15 vous comprenez que je suis avocate depuis deux
16 mille (2005), donc, j'étais pas là à l'époque.

17 Ce que je me suis rendu compte, ça poursuit le
18 témoignage de Me Brassard, c'est qu'on est très
19 loin de la décision (inaudible) à l'époque qui
20 disait que finalement, on avait essayé de tenir le
21 procès de... d'Inuits à Montréal et le juge Malouf,
22 à l'époque, avait mentionné qu'on pouvait pas faire
23 ça, parce que les témoins étaient dans le Nord et
24 on essayait de tenir le procès à Montréal, et il y
25 avait eu un déni de justice à l'époque, c'était le

1 juge Fish qu'on connaît très bien, et le juge Fish
2 était...

3 À partir de là, il y a eu une Commission
4 d'enquête pour voir quels sortes de services qu'on
5 pouvait apporter dans le Nord et l'origine, parce
6 que c'était le point, là, l'origine a décollé de
7 là. Ce qu'on veut dire, on était dans la foulée
8 des lois sociales. Il y a eu la Loi sur l'aide
9 juridique. Là, il y a eu la création de l'aide
10 juridique.

11 À l'époque, parce que j'ai fait des recherches
12 aussi, j'ai appelé des anciens DG, Me Chabot qui a
13 été très généreux avec moi. Ce que je me suis
14 rendu compte, c'est que la Cour itinérante, en
15 fait, elle était desservie par Val-d'Or-Nord.
16 Donc, les avocats y allaient, il y avait Me Claude
17 Beaudet, qui est encore avocat aujourd'hui, qui
18 faisait là, t'sé, on faisait la run. Il partait à
19 Chibougamau, parce qu'à l'époque, il y avait pas de
20 bureau fixe à Chibougamau.

21 Donc, la partie de Chibougamau aussi était
22 desservie par le Centre communautaire du Saguenay-
23 Lac-Saint-Jean. Par après, le DG en place, Jean-
24 Guy Leclerc, avait... s'était organisé avec le DG
25 de... du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour rapatrier

1 Chibougamau, si on veut, à l'Aide juridique de
2 l'Abitibi.

3 Donc, à partir de là, on a eu notre premier
4 avocat à Chibougamau qui était Me Daniel Ouellet
5 qui vient tout juste de prendre sa retraite. La
6 première secrétaire était madame Pierrette Lanctôt.
7 Et ç'a commencé comme ça, la Cour itinérante. Il y
8 avait eu aussi une enquête, là, pour voir quelles
9 sortes de services qu'on pouvait donner et tout ça.

10 Il y avait seulement, comme Marie-Chantal le
11 disait, là, un avocat qui se promenait. Par la
12 suite, en quatre-vingt-dix-sept ('97) par contre,
13 bien là, j'ai été à l'Aide juridique, mais comme
14 secrétaire. J'ai vu l'apparition de... du Bureau
15 d'aide juridique de Kuujjuaq et comme Marie-Chantal
16 le disait, c'est très petit, c'était dans un sous-
17 sol, il y avait pas de place.

18 Le premier avocat qui a travaillé là était
19 Me (inaudible). Et par la suite, Me Jean-Claude
20 Latraverse. Donc, c'est comme ça que ça a
21 commencé. Les procureurs, je pense qu'il y avait
22 une proximité, là, ça parlait ensemble, ça
23 l'échangeait. C'est ça. C'est comme ça que ç'a
24 commencé.

25 **Me CHRISTINE RENAUD:**

1 Merci. Donc, je comprends, pour le Centre
2 communautaire juridique, que le Bureau de Kuujjuaq
3 a été mis sur pied et qu'il est toujours ouvert?

4 **Me NATHALIE SAMSON:**

5 Il est toujours sur pied, toujours ouvert. En
6 fait, ça l'a... ç'a été fait tout en même temps,
7 là, au niveau du ministère de la Justice, là. Il y
8 avait le DPCP, l'aide juridique et les greffes, là,
9 ç'a été créé tous en même temps. Et même on me
10 disait que c'était le ministère de la Justice qui
11 avait fourni des ordinateurs à l'aide juridique.
12 T'sé, il y avait vraiment un... on voulait que ça
13 marche, là. Donc, c'est comme ça que ça l'a
14 débuté.

15 **Me CHRISTINE RENAUD:**

16 Merci.

17 Me Brassard, lorsque vous êtes venues à Val-d'Or en
18 octobre dernier, le dix-neuf (19) octobre, vous
19 avez expliqué que le DPCP avait décidé de retirer
20 son procureur permanent à Kuujjuaq pour en faire un
21 service itinérant, là, à l'instar du reste de la
22 Cour itinérante. Vous avez évoqué les raisons pour
23 lesquelles le DPCP a pris cette décision, vous avez
24 mentionné qu'il s'agit d'une décision
25 administrative, parlant de la difficulté de

1 recrutement, de rétention, les demandes
2 professionnelles et sociales, personnelles qui
3 étaient là-bas. Du fait que vous aviez aussi perdu
4 votre agente de bureau?

5 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

6 Um-hum.

7 **Me CHRISTINE RENAUD :**

8 Peut-être pour bien comprendre, est-ce que lorsque
9 cette décision-là a été prise, le DPCP a aussi
10 effectué des démarches auprès de la communauté et
11 des instances gouvernementales Inuits, soit avant
12 de prendre la décision ou après pour l'expliquer à
13 la communauté?

14 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

15 Non. Puis je pense avoir mentionné qu'on a été
16 pris un petit peu de court dans ce sens que c'était
17 une décision qui était quand même, je devrais dire,
18 dans les cartons, c'est-à-dire on se questionnait
19 beaucoup compte tenu des facteurs que vous avez
20 énumérés, la charge de travail et de l'isolement
21 professionnel, du fait que les gens les plus
22 expérimentés étaient basés à Amos, que c'était plus
23 facile de... d'offrir un service de meilleure
24 qualité de cette façon-là. Donc, l'isolement
25 social, la promiscuité et ainsi de suite, là, j'en

1 ai fait une nomenclature lors...

2 **Me CHRISTINE RENAUD :**

3 Um-hum.

4 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

5 Lors de mon dernier témoignage.

6 Donc ça, c'était quelque chose qu'on était en train
7 de réfléchir. Soit dit en passant, c'était depuis
8 mars deux mille dix-sept (2017) que nous n'avions
9 plus de procureur qui était là de façon permanente.
10 Ce que nous avons fait, c'est qu'au cours de
11 l'année deux mille dix-huit (2018), il y avait un
12 procureur qui avait été affecté pendant des
13 périodes de temps consécutives, c'est-à-dire deux,
14 trois à quatre semaines consécutives où il oeuvrait
15 à Kuujjuaq.

16 C'était plutôt dans un but de s'assurer de...
17 on voulait voir un petit peu, là, qu'est-ce que ça
18 donnait avec un procureur sur place et ce qu'on a
19 constaté rapidement, c'était que le procureur,
20 lorsqu'il était à Kuujjuaq, en fait, tout ce qu'il
21 faisait dans son bureau était d'autoriser des
22 dossiers, qu'il y avait pas d'interactions avec des
23 témoins, pas d'interactions avec des partenaires de
24 travail ou très, très peu. Des partenaires dans le
25 sens corps policiers, Protection de la Jeunesse,

1 CAVAQ.

2 Que donc les échanges qu'il avait avec des
3 collègues de la défense, même l'avocate ou l'avocat
4 de l'Aide juridique, la plupart du temps qui était
5 physiquement à Kuujjuaq, se passaient par
6 téléphone. Bref, on a comme constaté que l'utilité
7 physique d'avoir une personne sur place, elle était
8 très limitée. Sauf qu'on était toujours en période
9 de réflexion et notre agente de bureau à ce moment-
10 là nous a indiqué quitter pour avoir un... pour un
11 autre emploi.

12 On avait prévu, je devais y aller à l'automne,
13 je savais que la Commission allait se déplacer,
14 j'avais prévu de me déplacer en même temps que la
15 Commission à l'automne deux mille dix-huit (2018)
16 pour rencontrer les partenaires, pour rencontrer la
17 communauté, mais là, ç'a été précipité, Et donc,
18 non, effectivement, et s'il y a une chose dont je
19 dois avouer que je suis peut-être moins fière,
20 c'est cette lacune-là de manque de communication
21 qu'on n'a plus avec la communauté pour expliquer
22 que finalement, le service, parce qu'on offre quand
23 même un service qui nous, pour notre part, nous
24 apparaît comme peut-être étant de meilleure qualité
25 même si physiquement, la personne n'est pas sur

1 place, parce qu'on a ajouté des effectifs, mais
2 qu'on n'a pas été en mesure de pouvoir expliquer
3 que notamment, ça, parce qu'on a ajouté un
4 troisième procureur, parce que je pense que tantôt,
5 je vous ai juste expliqué qu'on avait... je vous ai
6 parlé de la... du fonctionnement de la Cour
7 itinérante de l'époque. Maintenant, aujourd'hui,
8 la façon que ça fonctionne, c'est qu'au Nunavik, on
9 envoie toujours deux procureurs. Donc, il y a un
10 procureur qui est responsable du secteur et un
11 procureur accompagnateur qui, lui, veille... en
12 fait, il y a toujours une alternance là, c'est-à-
13 dire, il y a un toujours un procureur qui occupe la
14 Cour, un autre procureur qui s'occupe de préparer
15 soit en rencontrant des témoins, en rencontrant des
16 victimes ou en négociant avec les avocats de
17 défense.

18 Donc ça c'est le fonctionnement, mais pour
19 optimiser notre service, on a ajouté un troisième
20 effectif à Kuujuaq. Donc, pendant les semaines de
21 Cour, il y a un troisième procureur qui est là.
22 Donc, il y a un procureur responsable, il y a un
23 procureur accompagnateur et il y a un deuxième
24 procureur accompagnateur dont lui, la tâche, en
25 fait, c'est de rencontrer des témoins, de

1 rencontrer des victimes, mais pas nécessairement en
2 lien avec la semaine de Cour, mais dans le cadre
3 d'une préparation d'un dossier qui va venir trois,
4 quatre termes de Cour plus loin à l'étape de la
5 pré-autorisation tout simplement comme donner de
6 l'information à des témoins ou des victimes qui
7 voudraient rencontrer des familles quand on est
8 dans des dossiers plus importants, exemple,
9 malheureusement, d'homicide où il y a eu mort
10 d'homme.

11 Ce procureur-là peut même participer, on l'a
12 fait il y a quelques semaines, à une table sur la
13 légalisation du cannabis. À Kuujjuaq, il y a eu
14 une table suite... dans la journée même, en fait,
15 le dix-sept (17) octobre lorsque le cannabis a été
16 légalisé au Canada. Donc, on a eu un procureur qui
17 a participé à une table avec... il y avait entre
18 autres les partenaires, la régie, Makivik, les
19 corps de police, la Protection de la Jeunesse, et
20 ainsi de suite, Santé et services sociaux
21 évidemment.

22 Donc, ce qu'on veut, nous, c'est être plus
23 présents à Kuujjuaq et effectivement, ce troisième
24 procureur-là, pour nous, ça répondait peut-être
25 plus à nos besoins.

1 **Me CHRISTINE RENAUD :**

2 Merci. Vous dites, maintenant, on comprend que
3 c'est le projet de loi 166 prévoit en ce moment
4 l'ajout de deux juges supplémentaires pour la Cour
5 du Québec dans le Nord du Québec. Les discussions
6 ont lieu à l'effet qu'un de ces juges pourrait
7 résider au Nunavik, peut-être à Kuujjuaq, c'est du
8 moins ce que les représentants locaux semblaient
9 souhaiter.

10 Lors de la présentation du projet de loi,
11 l'ex-ministre Vallée avait mentionné vouloir que
12 les deux postes créés soient des juges résidant
13 dans la région du Nord-du-Québec. Est-ce que, à la
14 lumière de la réponse que vous donnez de la
15 décision de retirer le Bureau de Kuujjuaq, est-ce
16 que vous pensez que ça pourrait avoir un impact sur
17 le désir énoncé de... des représentants locaux
18 d'avoir un juge résidant dans la région?

19 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

20 Je pourrais pas me prononcer.

21 **Me CHRISTINE RENAUD :**

22 Merci. Avant d'entrer dans les enjeux spécifiques
23 identifiés par la Commission, je pense que ce
24 serait important de vous entendre toutes les deux
25 de manière générale sur un dernier aspect. On

1 comprend, vous l'avez mentionné un petit peu là
2 depuis le début, la prestation des services
3 juridiques est différente au Nord d'au Sud. Est-ce
4 que vous pourriez nous dresser, selon vous là,
5 quelles sont les grandes différences que vous avez
6 identifiées dans la pratique juridique entre le
7 Nord du Québec, puis le Sud du Québec?

8 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

9 Je peux y aller ou...? Dans un premier temps, bon,
10 j'ai parlé des locaux. C'est sûr que ça c'est une
11 grande différence, on n'est pas dans les
12 installations de palais de justice comme on est
13 habitués de les voir.

14 L'autre chose, c'est le fait que le lundi
15 matin, tous ces gens-là partent ensemble. Vous le
16 savez la façon que ça fonctionne, il y a... de Val-
17 d'Or, normalement, les gens quittent en avion. On
18 va parler des avocats de défense, des avocats de la
19 poursuite, le juge, la détention, le service
20 judiciaire, agents de probation, les détenus, donc
21 tous ces gens-là quittent ensemble pour se rendre
22 dans la destination là de la semaine.

23 Ce que il y a de particulier peut-être aussi,
24 outre le fait, bon, le voyageant, il y a aussi les
25 heures d'audition. Évidemment, la Cour, quand on

1 est là, on veut optimiser le plus possible les...
2 le temps qu'on peut consacrer aux dossiers.

3 Il fut une époque où c'était fréquent qu'on
4 siège jusqu'à onze heures (11 h) le... tard en
5 soirée. J'utilisais moi-même, on racontait à la
6 blague un épisode hier où il était deux heures
7 (2 h) le matin et nous étions toujours dans la
8 salle de Cour en train de faire l'audition d'un
9 dossier impliquant un enfant.

10 Donc, évidemment, les heures maintenant c'est
11 quelque chose de plus raisonnable, parce que il y a
12 une question de respect aussi pour les témoins.
13 C'était pas plaisant pour nous d'être à la Cour à
14 onze heures (11 h) le soir, mais les témoins, les
15 accusés, eux non plus, c'était pas un moment
16 agréable.

17 Donc, on a réduit ça, mais il est pas... c'est
18 commun que la Cour se termine quelque part comme à
19 dix-neuf heures (19 h). Donc, les heures de Cour,
20 évidemment, c'est une des choses qui fait que c'est
21 différent.

22 La traduction, il y a très peu d'audiences qui
23 se tiennent en anglais uniquement. Il y a la
24 plupart du temps de la traduction, donc il y a la
25 question de cadence, de tempo. J'essaie de voir,

1 là, où on peut situer les distinctions, parce que
2 pour l'instant je pense c'est tout ce qui me vient
3 à l'esprit là. Peut-être que j'aurais des...
4 d'autre chose à repréciser.

5 **Me NATHALIE SAMSON:**

6 Peut-être si je peux ajouter là...? C'est sûr que
7 l'isolement là, ça fait partie, je pense
8 particulièrement à l'avocate de Kuujjuaq là qui est
9 présentement en poste. C'est la seule avocate, là,
10 présentement qui est là, très isolée, c'est loin.
11 La barrière de langage, souvent, à laquelle ils
12 font face et le manque de ressources. Parce
13 qu'effectivement, l'avocate à Kuujjuaq a un
14 ordinateur comme les avocats dans le style, bien
15 sûr, sauf que son ordinateur, faire une demande
16 d'aide juridique à Kuujjuaq, ça va prendre quinze
17 minutes, une demande très simple, alors qu'à Val-
18 d'Or, ça va prendre deux minutes là. T'sé, c'est
19 toute cette réalité-là, hein? On a voulu installer
20 un système anti-intrusion suite aux événements qui
21 ont eu lieu cet été et ç'a pris... mon Dieu, c'est
22 pas encore réglé, là, parce que il y a un problème
23 technique, les techniciens, ils y vont juste dans
24 un mois. Tout est compliqué, on veut réparer un
25 ordinateur, ça va prendre un mois, parce que le

1 technicien y va pas.

2 Le système est long même si on dit que c'est
3 le plus performant au niveau de l'informatique. On
4 n'est pas capables, on aimerait leur donner les
5 ressources, mais on n'est pas capables de les
6 donner, souvent au niveau surtout de la
7 technologie.

8 Cette avocate-là est seule pour faire tout ce
9 qu'un avocat de l'Aide juridique doit faire là,
10 donc, ça, ça veut dire elle doit rencontrer les
11 clients, ses clients à elle, doit préparer ses
12 dossiers à elle, mais en plus de tout ça, doit
13 remplir toutes les demandes d'aide juridique de...
14 des autres avocats du privé et doit faire signer et
15 administrer la Loi sur l'Aide juridique pour tous
16 ces demandes-là, donc ça, c'est beaucoup de
17 travail.

18 Donc, la charge de travail est très
19 différente, difficile, là, je dirais... Mon Dieu,
20 à Kuujjuaq, c'est le double, là. C'est beaucoup de
21 travail.

22 Donc, l'autre particularité, c'est les avocats
23 qui vont partir de Val-d'Or-Nord sur la côte
24 itinérante pour eux le dimanche, ils travaillent
25 toute la journée à préparer leurs repas de la

1 semaine. Ils font leur glacière, en fait, qu'ils
2 vont apporter. Il faut pas qu'ils oublient rien
3 là, parce que s'ils oublient quelque chose, ils
4 mangent pas. Donc ça, c'est particulier, t'sé, à
5 leur situation.

6 L'autre situation, c'est que ces avocats-là
7 aussi sur la côte itinérante, c'est que ils vont
8 rencontrer leurs clients, ils vont préparer leurs
9 dossiers, mais comment je le mentionnais plus tôt,
10 pour faire un parallèle avec l'avocat de Kuujjuaq,
11 eux aussi, ils doivent administrer la Loi sur
12 l'Aide juridique. Donc, cette journée-là, il y a
13 deux cents (200) dossiers sur le rôle. L'avocate
14 va passer probablement sa journée à faire remplir
15 des demandes d'Aide juridique pour les avocats du
16 privé et va travailler ses dossiers tard le soir,
17 parce qu'elle a pas eu le temps de rencontrer ses
18 clients.

19 Donc, c'est sûr que dans le Sud on voit pas ça
20 là. Dans le Sud on a une préposée à l'accueil, on a
21 des secrétaires, on a... on gère, on décide si la
22 personne est admissible ou si elle est pas
23 admissible à l'aide juridique, ça, c'est facile,
24 mais tout ce qui est gestion de dossiers, remplir
25 une demande d'aide juridique, dans le Nord, c'est

1 l'avocat qui fait ça, donc, il y a pas de ressources
2 à ce niveau-là.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Alors peut-être, avant d'aller plus loin...

5 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

6 Um-hum.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Me Brassard, quand vous parliez de traduction...

9 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

10 Oui?

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Lors des audiences, évidemment, la traduction,
13 c'est pas comme on fait ici aujourd'hui...

14 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

15 Non, non.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 En traduction simultanée?

18 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

19 Effectivement.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Une question en anglais traduite en Inuktitut?

22 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

23 Oui.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Réponse en Inuktitut traduite en anglais, et en

1 faisant des phrases pas trop longues...

2 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

3 Oui.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Et en ayant... en tentant d'être concis tout en
6 étant clair. Alors, ça allonge quand même
7 considérablement?

8 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

9 Exactement, Monsieur le Juge... (inaudible)...
10 « Monsieur le Juge », Monsieur le Commissaire, je
11 suis désolée, um-hum. Évidemment, c'est sûr que
12 tantôt, je faisais référence à la cadence. Pour
13 moi, c'était clair que je faisais ces termes que...

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Mais je voulais, pour les fins de...

16 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

17 Oui. Non, vous faites...

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 De compréhension.

20 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

21 Bien de me rappeler.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 (Rires) Parce que je me souviens de mon audition,
24 hein?

25 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

1 Il y avait peut-être aussi une chose. On a parlé
2 des rencontres avec les témoins, c'est... comme il
3 y a de la traduction, bien souvent, ce sont les
4 intervenants CAVAC. Pour ma part, moi, je suis
5 chanceuse quand... comme poursuivante, là, CAVAC
6 est toujours là et disponible, mais en plus de
7 faire des interventions, ils doivent... elles
8 doivent, parce que majoritairement féminin, bien
9 souvent agir comme traductrices également dans le
10 cadre des rencontres préparatoires.

11 **Me CHRISTINE RENAUD:**

12 Merci. Merci, je pense que ça dresse bien le
13 portrait général du travail que vous effectuez à la
14 Cour itinérante. Donc, je pense que on peut
15 maintenant entrer dans les sujets plus spécifiques
16 qu'on a identifiés à la Commission.

17 Pour commencer, le fait dont je vais parler,
18 on en a déjà beaucoup parlé, beaucoup entendu parlé
19 lors des audiences de la Commission. Les Inuits du
20 Nunavik sont particulièrement sur-judicialisés par
21 rapport à l'ensemble de la population du Québec.

22 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

23 Oui.

24 **Me CHRISTINE RENAUD:**

25 Selon les chiffres fournis par le ministère de la

1 Justice du Québec, les accusations portées contre
2 les personnes qui déclarent leurs résidences dans
3 une communauté Inuite, ils ont augmenté de trois
4 cent trente-cinq pour cent (335 %) entre deux mille
5 un (2001) et deux mille dix-sept (2017), puis on
6 peut constater là que la tendance est à l'effet que
7 les accusations sont constamment en hausse depuis
8 deux mille dix (2010).

9 Année par année, environ trois pour cent (3 %)
10 des accusations portées en matière criminelle au
11 Québec le sont à l'endroit de personnes qui
12 déclarent leur résidence dans une communauté Inuite
13 du Nunavik alors qu'ils représentent moins de point
14 deux pour cent (0.2 %) de la population générale du
15 Québec.

16 Ça se répercute également en matière
17 carcérale. Selon les chiffres fournis par le
18 ministère de la Sécurité publique, le tiers de la
19 population Autochtone en détention est Inuite.
20 Soixante-quinze pour cent (75 %) des femmes
21 Autochtones en détention sont Inuites et c'est
22 aussi en hausse constante là. De deux mille six
23 (2006) à deux mille seize (2016), le nombre
24 d'admissions en détention d'Inuites a augmenté de
25 cent soixante-quinze pour cent (175 %). Pour les

1 femmes, c'est trois... une augmentation de trois
2 cent vingt pour cent (320 %).

3 J'aimerais d'abord vous entendre un peu sur
4 votre réaction quant à cette sur-judiciarisation,
5 puis si vous, vos organismes identifient certains
6 facteurs qui expliquent cette sur-judiciarisation
7 et si vous considérez avoir un rôle à jouer dans la
8 lutte contre la sur-judiciarisation des personnes
9 Inuites?

10 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

11 Dans un premier temps, évidemment, j'ai pas pu
12 vérifier les chiffres, mais on va prendre pour
13 acquis que c'est tout à fait véridique. Dans les
14 faits, on est à même d'observer que on traite plus
15 de dossiers Inuits, exemple, au bureau d'Amos que
16 des dossiers de d'autres Nations, alors oui, je
17 vais... je pense que c'est clair.

18 Qu'est-ce que, comme organisme, on a décidé de
19 faire comme organisation, c'est, bon, on a plein de
20 choses qu'on est venues parler la dernière fois,
21 dont entre autres de trouver, de regarder les
22 alternatives à la judiciarisation dans bien des
23 cas.

24 Évidemment, j'aimerais bien avoir une baguette
25 magique, parce qu'en vingt (20) ans, plus de vingt

1 (20) ans, la Cour itinérante, on le voit,
2 l'augmentation de la criminalité, mais vous dire
3 quelle en est la cause, je serais pas à même de
4 pouvoir vous fournir d'explications comme telles
5 outre que de vous dire que nous, on essaie d'être
6 pro-actifs, on tente, on a parlé des directives de
7 la Directrice qui vont être en vigueur à compter du
8 seize (16) novembre, mais il y a eu des choses qui
9 ont été faits, on les a annoncées lors de notre
10 dernier passage à la Commission, ne serait-ce que
11 de... des considérations de la région, des réalités
12 culturelles, des réalités géographiques, des
13 réalités Autochtones, des délinquants, autant au
14 niveau de l'autorisation, de la remise en liberté,
15 de l'application de peines minimales ou de la non-
16 application de peines minimales. Il y a même eu
17 des ajouts qui ont été faits à notre directive
18 concernant les thèmes pour s'assurer que tous ces
19 facteurs-là soient considérés du début à la fin,
20 donc dès l'autorisation jusqu'à l'imposition d'une
21 peine.

22 Alors, il y a des choses évidemment qui... le
23 DPCP a mis en branle. On est prêts à participer à
24 toutes sortes de projets. J'ai transmis à Me
25 Samson des documents, on est en train de regarder

1 pour un PPTCQ, donc le Programme Prévention
2 Toxicomanie Cour du Québec qui serait implanté à
3 Puvirnitug. On aura notre première rencontre dans
4 les prochaines semaines avec les gens de... et
5 qui... on est... qui mènent, qui vont mener à bout
6 ce projet.

7 Alors, on est... on veut être de tous les
8 combats, on veut trouver toutes les solutions, mais
9 j'en ai pas d'explications, malheureusement,
10 rationnelles à vous fournir.

11 **Me NATHALIE SAMSON:**

12 Pour ma part, je suis pas une experte, là,
13 cependant, avec les ressources que j'ai faites pour
14 la préparation du témoignage, j'ai lu plusieurs
15 rapports, parce que c'est pas la première fois
16 qu'on fait une enquête pour voir quels services
17 qu'on peut apporter dans le Nord et puis là, il y a
18 plus grand-chose de fait depuis les années
19 soixante-dix ('70).

20 Et ce que je me suis rendue compte qui revient
21 toujours, c'était que la justice, elle avait ses
22 limites et je suis pas rendue à admettre qu'on est
23 là présentement, cependant ce que je me rends
24 compte, parce qu'il y a beaucoup de travail, on
25 parle de vingtaines de Cours auparavant. La Cour

1 itinérante, je les ai comptées hier, on est rendus
2 à quatre-vingts (80) thèmes. Les procureurs, on a
3 quatre fois plus que qu'est-ce qu'on avait avant.
4 On a augmenté beaucoup les ressources et malgré
5 tout ça, le problème continue d'augmenter. C'est
6 le constat qu'on fait et les limites que je vous
7 dirais, c'est peut-être les limites, la justice,
8 elle peut pas tout régler.

9 Et ici je pense qu'il y a pas juste des
10 problèmes de criminalité, il y a des problèmes
11 sociaux et la seule solution n'est pas la justice.
12 C'est ce que je crois en toute humilité, là, puis
13 je pense qu'il y a beaucoup d'autre travail à faire
14 que de travailler sur le système de justice.

15 Pour notre part, on a eu une avocate qui a été
16 engagée pour renseigner les Autochtones sur les
17 services de l'Aide juridique, qu'est-ce que ça
18 faisait et qu'est-ce que ça faisait, un avocat
19 d'Aide juridique, qu'est-ce que vous pouvez faire,
20 parce qu'au niveau de la défense en droit criminel,
21 c'est un service qui est de plus en plus connu.
22 Cependant, les Autochtones le connaissaient plus ou
23 moins ou sont pas portés, surtout en matière de
24 séparation, garde d'enfants, c'est pas des services
25 qu'ils allaient chercher, donc cette avocate-là, et

1 je pense que Me Niquette, là, le Président de la
2 Commission des services juridiques vous en a parlé,
3 lorsqu'elle a fait sa présentation en octobre
4 dernier, cette avocate-là se promène dans les
5 communautés et explique qu'est-ce que l'Aide
6 juridique peut leur apporter.

7 **Me CHRISTINE RENAUD:**

8 Merci. Me Samson, d'ailleurs, pour poursuivre avec
9 ce que vous mentionniez hier, je sais pas si vous
10 avez eu la chance de l'entendre, mais il y a une
11 témoin, madame Lucy Kumarluk, qui est venue
12 témoigner, puis elle expliquait que selon elle,
13 selon son expérience, bien, justement, il y a
14 plusieurs personnes qui sont en prison, qui n'y
15 appartiennent pas et se retrouvent... et s'y
16 retrouvent, parce que la commission d'infractions
17 criminelles, c'est le résultat de leurs
18 comportements qui sont faits parce qu'ils sont
19 blessés, ils ont souffert de traumatismes, puis ils ont
20 pas eu accès soit qu'ils ont pas du tout accès à
21 des psychologues ou que les soins de *counselling*
22 étaient pas du tout adaptés à leur culture Inuite.

23 **Me NATHALIE SAMSON:**

24 Um-hum.

25 **Me CHRISTINE RENAUD:**

1 On a souvent aussi entendu en audience que la
2 commission de crimes, c'est le résultat direct de
3 la consommation d'alcool ou d'autres drogues, donc,
4 qui peuvent être utilisés comme mécanismes de
5 défense par certaines personnes.

6 Madame Kumarluk, hier, ajoutait qu'à l'envoi
7 en prison s'ajoute un fardeau financier aux membres
8 de la famille qui restent dans les communautés,
9 parce qu'ils doivent envoyer des sous à la personne
10 en prison. Donc, vous le mentionnez, c'est selon
11 vous, la justice a ses limites et il y a toutes ces
12 problèmes sociaux-là. Est-ce qu'il y a des... et
13 je m'adresse à vous deux, est-ce qu'il y a
14 certaines pistes de réflexion? Est-ce que c'est
15 quelque chose dont vous tenez compte dans
16 l'autorisation des dossiers? Dans la gestion de
17 l'instance du processus judiciaire? Dans les
18 perspectives de dé-judiciarisation que au final, la
19 judiciarisation et ces problèmes sociaux-là, comme
20 vous le mentionnez, est peut-être pas la solution à
21 régler le problème?

22 **Me NATHALIE SAMSON:**

23 Pour notre part là, c'est...

24 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

25 Ah!

1 **Me NATHALIE SAMSON:**

2 C'est connu que la...

3 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

4 Oui.

5 **Me NATHALIE SAMSON:**

6 La vision des plaintes que nous retirons, là, c'est
7 sûr que les avocats sont au fait des mesures de
8 rechange et ça fait partie des points qu'on parlera
9 plus tard, mais c'est des programmes qui sont, je
10 pense, très bons, là, je considère pour la
11 population.

12 Si on... c'est sûr que dans la gestion de la
13 loi sur (inaudible), on tient toujours compte de
14 ça. Au niveau surtout du droit civil et on essaie
15 justement de... d'informer ces gens-là sur leurs
16 droits, parce que je pense que ça peut partir de là
17 si ce n'est que droit à un logement, droit de
18 rencontrer un médecin, on parle des besoins de base
19 là souvent qui sont inconnus. Bon, mais ça,
20 l'avocat de l'Aide juridique peut donner des
21 consultations là-dessus et on va toujours le
22 couvrir en considérant que ces gens-là en ont
23 besoin, puis les besoins essentiels, c'est la base
24 là. Oui.

25 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

1 Pour ma part, comme j'avais expliqué, tout comme
2 j'ai expliqué il y a quelques instants, on tente à
3 trouver des alternatives. Entre autres, il y a le
4 Programme de mesures de rechange qu'on a fait état
5 la dernière fois, qui se veut pour une panoplie
6 d'infractions là dont on a élargi la... liste des
7 infractions admissibles, qui se veut en fait une
8 judiciarisation par laquelle on demande
9 l'implication du Comité de justice autant avec le
10 contrevenant qu'avec la victime si la victime
11 désire y participer, et dont le but est non pas la
12 judiciarisation, mais bien de retrouver, si vous me
13 permettez là, je vais le mettre dans mes mots là,
14 peut-être plus un aspect de guérison ou d'équilibre
15 social et si on peut adresser les causes sous-
16 jacentes à la criminalité, c'est vraiment là ce qui
17 est visé, ce qui est opté.

18 Et par la suite, lorsque la mesure de rechange
19 elle est complétée, il y a rejet des accusations au
20 tribunal, donc la judiciarisation cesse. Alors
21 oui, il y a une judiciarisation, mais elle est
22 momentanée.

23 Sur sentence aussi, j'ai expliqué que pour
24 notre part, on est toujours prêts à embarquer dans
25 quelque chose qui permettrait... d'atteindre cet

1 équilibre-là, évidemment sous réserve de d'autres
2 considérations ou notamment la gravité du crime là,
3 mais pour la plupart des crimes, vous comprenez que
4 on est beaucoup et on veut miser sur la
5 réhabilitation, mais on comprend que la
6 réhabilitation souvent va passer par, comme j'ai
7 mentionné, l'équilibre social, un retour vers de...
8 des principes plus de nature de droit restauratif,
9 réparatif, guérison et ainsi de suite, alors c'est
10 certain, mais il y a des limites aux ressources
11 présentement et souvent les avocats de défense se
12 butent aux limites, alors ils ne peuvent pas nous
13 faire des suggestions de quel... à laquelle la
14 plupart du temps les procureurs acquiescent, là.

15 **Me CHRISTINE RENAUD:**

16 Merci. On pourrait revenir un petit peu plus tard
17 plus spécifiquement, là, des programmes de mesures
18 de rechange. Si on explore peut-être aussi
19 certaines autres pistes là d'explications de la
20 (inaudible) particulière des limites, j'aimerais
21 peut-être parler des infractions contre
22 l'administrastion de la justice.

23 Depuis le début de la Commission, on a
24 beaucoup entendu parler d'enjeux liés
25 particulièrement à la sur-surveillance policière

1 dans les petites communautés, c'est-à-dire que dans
2 des petites communautés comme au Nunavik, les
3 policiers connaissent tout le monde, c'est beaucoup
4 plus facile de pouvoir identifier quelqu'un qui
5 serait en bris de probation ou en bris d'engagement
6 que dans une grande ville comme Montréal ou Québec.

7 Selon toujours, là, les chiffres fournis par
8 le ministère de la Justice du Québec sur les Inuits
9 en deux mille dix-sept (2017), trente-quatre pour
10 cent (34 %) des accusations portées sont des
11 accusations pour des infractions contre l'admission
12 de la justice. On parle de deux mille quarante
13 (2 040) infractions sur six mille cinquante-trois
14 (6 053).

15 Cinquante pour cent (50 %) des accusations
16 pour des infractions envers l'administration de la
17 justice contre des Autochtones le sont envers des
18 personnes Inuites. En comparaison, pour les
19 allochtones, c'est vingt-cinq pour cent (25 %) des
20 accusations portées qui sont des infractions contre
21 l'administration de la justice.

22 Plus spécifiquement, les infractions contre
23 des agents de la paix, par exemple, on parle de
24 voies de fait contre un policier ou d'entrave au
25 travail d'un policier, pour les Inuits en deux

1 mille dix-sept (2017), ça représente sept point
2 quatre pour cent (7.4 %) des infractions portées
3 alors que c'est seulement deux point trois pour
4 cent (2.3 %) pour les personnes allochtones.

5 Si on parle plus spécifiquement du KRPF ici
6 qui dessert le Nunavik, c'est le corps de police
7 qui a le plus d'enquêtes ouvertes au BEI en ce
8 moment. La SQ, pour vous donner un exemple là,
9 pour tout le territoire québécois, a trente-sept
10 (37) enquêtes indépendantes ouvertes. Le SPVM,
11 pour la région de Montréal, c'est vingt-six (26),
12 alors que le KRPF qui dessert les quatorze (14)
13 petites communautés du Nunavik, il y a onze (11)
14 enquêtes ouvertes au BEI en ce moment.

15 Je me demandais si vous, de votre expérience
16 et de votre pratique, vous trouvez dans cette
17 possible sur-surveillance policière et dans l'offre
18 des services policiers du Nunavik, peut-être
19 certaines raisons qui expliqueraient la sur-
20 judiciairisation? Et si c'est des facteurs dont
21 vous êtes appelé à tenir compte dans la gestion de
22 l'instance judiciaire au Nunavik de la Cour
23 itinérante?

24 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

25 J'avoue peut-être que j'aurais apprécié avoir cette

1 question-là à... pour mieux y réfléchir. Je trouve
2 difficile de me prononcer sur ce que fait ou fait
3 pas un partenaire qui est le KRPF, alors, je suis
4 un peu embêtée.

5 Les conditions, c'est parce que on semble
6 parler de sur-judiciarisation, puis on parle
7 d'infractions contre la justice. Vous faites
8 référence à quoi?

9 **Me CHRISTINE RENAUD :**

10 Ah...

11 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

12 À des bris? À des...?

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Moi, je pense que ce que Me Renaud veut souligner,
15 c'est qu'évidemment il y a un rapport d'enquête
16 relativement à un bris de condition.

17 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

18 Um-hum.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Évidemment, c'est pas le policier qui décide que...
21 qu'il y aura...

22 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

23 Non.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 ... judiciarisation, ça va être le DPCP.

1 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

2 Effectivement.

3 **LE COMMISSAIRE:**

4 Alors, je pense que la question au DPCP, c'est...

5 Est-ce qu'il y aurait pas moyen de voir comment on
6 peut faire autrement à ce sujet-là?

7 **Me CHRISTINE RENAUD:**

8 Bien, à ce sujet-là...

9 **LE COMMISSAIRE:**

10 Je pense que c'est le sens...

11 **Me CHRISTINE RENAUD:**

12 Oui, oui, je vous remercie.

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 ... de votre question, Me Renaud?

15 **Me CHRISTINE RENAUD:**

16 Oui oui.

17 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

18 Alors, si on le prend sous cet angle-là,
19 évidemment, comme on... et je répète un peu ce que
20 la Directrice vous a mentionné, Monsieur le
21 Commissaire, c'est que premièrement, il y a des
22 travaux qui sont faits dans le cadre du Forum
23 sociojudiciaire Autochtone, il y a des travaux qui
24 sont faits dont le porteur de ce dossier-là, c'est
25 le DPCP pour tenter de trouver des solutions et au

1 Forum sociojudiciaire Autochtone, il y a plein de
2 partenaires avec nous qui y sont et on veut tenter
3 de trouver des solutions justement pour voir
4 comment peut-on faire? Parce que vous devez
5 comprendre que des conditions de remise en liberté,
6 c'est donné dans un but de protéger une victime et
7 des témoins, une collectivité. Et bien souvent ce
8 qu'on reproche, c'est l'imposition de conditions
9 qui sont en lien avec la consommation de l'alcool.

10 Je me dois cependant de préciser que la
11 plupart du temps, un crime est commis au Nunavik
12 sous l'effet de l'alcool, alors, c'est difficile de
13 ne pas imposer la condition, mais l'imposer et
14 judiciarisation, peut-être que c'est là qu'il faut
15 se dire que c'est pas une équation. Il faut pas
16 que ça... ça veut dire conditions enfreintes et
17 judiciarisation.

18 Ce qu'on a indiqué, c'est que il y avait des
19 travaux qui étaient faits. Je peux vous dire que
20 ça l'a progressé au niveau de l'inclusion de bris
21 de condition. Je parle ici, je fais référence aux
22 dispositions de 145.3 au niveau du programme de
23 mesures de rechange également.

24 Alors, vous comprenez que sur ce programme-là,
25 les infractions admissibles, il y a des discussions

1 qui doivent avoir lieu avec le ministère de la
2 Justice, mais depuis notre passage il y a quelques
3 semaines, ces discussions-là ont été amorcées.

4 Alors, on tente de trouver des solutions pour
5 éviter justement la judiciarisation d'infractions
6 qui ont... qui sont en lien avec l'administration de
7 la justice.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 D'ailleurs, je vais être heureux de vous entendre
10 avec Me Murphy la dernière fois que... qu'on s'est
11 rencontrés à ce sujet-là, mais c'est vraiment un
12 problème qui nous a été soulevé à plusieurs
13 reprises.

14 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

15 Um-hum.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Une petite communauté, tout le monde se connaît.
18 Une personne qui a des problèmes de boisson se fait
19 interdire de consommer de la boisson et...

20 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

21 Um-hum.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Et il y a des gens qui ont même été sortis de...
24 d'un lieu chez un ami, parce qu'il était en train
25 de prendre de la boisson tout simplement.

1 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

2 Vous comprenez, Monsieur le Juge, que il y a... le
3 PPTCQ, je pense, peut répondre à un de ces...

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Oui.

6 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

7 ... besoins-là dans la mesure où il sera implanté.
8 D'autres solutions, est-ce que les centres de
9 dégrisement, c'est des alternatives? Je le sais
10 pas, mais on travaille avec les ressources qu'on a
11 présentement.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Um-hum. Alors, vous comprendrez que...

14 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

15 Oui.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Que je peux pas faire autrement que de vous inviter
18 à songer sérieusement à des pistes de solutions
19 dans les forums que vous avez avec d'autres
20 participants ou d'autres intervenants...

21 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

22 On va...

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Pour tenter...

25 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

1 ... continuer nos travaux.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Tenter de trouver quelque chose qui pourrait être
4 un petit peu plus approprié. Pour être poli.

5 **Me NATHALIE SAMSON :**

6 Pour ma part, si je peux ajouter, là, je reviens
7 encore avec mes problématiques sociales, là, parce
8 que c'est certain que quelqu'un qui a un... pour
9 avoir été avocate de la défense longtemps,
10 quelqu'un qui a un problème d'alcool, tu lui
11 mettras pas une condition de pas boire d'alcool,
12 c'est clair qu'il va avoir un bris et souvent, la
13 consommation d'alcool entraîne de la violence qui
14 va faire qu'il va avoir une entrave ou il veut pas
15 suivre le policier.

16 Et, la plupart du temps, c'est pas la plus
17 grosse des entraves, là. Je veux dire, dans la
18 fourchette de gravité, là, souvent, c'est dans le
19 bas de la fourchette.

20 **Me NATHALIE SAMSON :**

21 Um-hum. Sauf que je reviens encore avec mes
22 problématiques sociales et je me dis, t'sé, souvent,
23 dans le Grand Nord, tu vas avoir un appartement avec
24 quinze personnes, un appartement... et là, on va
25 avoir les gens qui boivent de l'alcool, ce qui

1 entraîne que l'autre va boire de l'alcool, l'autre
2 va... Il y a tout ça alentour, là, c'est pas juste
3 la justice, là. Je me dis on peut en mettre
4 beaucoup des mesures de rechange, des programmes,
5 mais on revient toujours à la base, là.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Ah, vous allez me donner encore l'occasion de
8 mentionner que si on améliore les qualités de vie
9 des gens...

10 **Me NATHALIE SAMSON :**

11 Exactement. Exactement.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 ... dans les communautés Autochtones, mais pas rien
14 qu'au Nunavik, la surpopulation nous a été
15 soulignée par tous les leaders qui sont venus
16 témoigner...

17 **Me NATHALIE SAMSON :**

18 Um-hum.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Qu'ils soient de... du Nunavik ou des autres
21 communautés Autochtones partout dans la province.
22 Il y a quand même onze (11) Nations là, dix (10)
23 Premières Nations plus les Inuits et cinquante-cinq
24 (55) communautés. On nous a souligné les problèmes
25 de qualité de vie en commençant par le logement.

1 Les gens se pilent sur les pieds et il m'est arrivé
2 de dire que si on voulait améliorer les relations
3 entre les services publics visés par l'enquête, je
4 pense que la police, justice correctionnelle,
5 services sociaux, santé, DPJ, bien, il faudrait
6 peut-être avoir des conditions de vie qui feraient
7 que l'intervention de ces services-là serait de
8 moins en moins nécessaire.

9 **Me NATHALIE SAMSON:**

10 Effectivement.

11 **LE COMMISSAIRE:**

12 Ça, ça aiderait beaucoup pour les relations et il
13 faut que ça passe par la qualité de vie, ça passe
14 par les investissements nécessaires pour le faire.
15 Sans ça, tout ce qu'on fait, c'est acheter de la
16 peinture pour peindre les murs.

17 **Me NATHALIE SAMSON:**

18 Oui.

19 **LE COMMISSAIRE:**

20 Bon, j'ai encore passé mon message. Continuez.

21 **Me CHRISTINE RENAUD:**

22 Merci.

23 D'ailleurs, pour continuer, là, dans la même
24 lignée, tout simplement dire que l'infraction la
25 plus commise chez les Inuits c'est l'omission de se

1 conformer à une condition d'une promesse d'un
2 engagement. La quatrième infraction la plus
3 commise, c'est bris de probation. Donc, je pense
4 qu'on a bien fait le tour là des conditions, mais
5 tout simplement pour terminer à ce sujet,
6 j'aimerais comprendre comment on peut s'assurer que
7 les conditions soient comprises par les accusés.
8 Parce que vous avez parlé de barrières langagières
9 plus tôt, notamment lors des comparutions
10 téléphoniques, est-ce qu'il y a un interprète qui
11 est présent pour que la personne puisse bien
12 comprendre les conditions qui lui sont imposées?
13 Puis selon vous, de votre expérience, est-ce qu'à
14 l'occasion la mauvaise compréhension de conditions
15 peut être un enjeu qui mène au bris de ces
16 conditions-là?

17 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

18 Ce que je peux vous dire, c'est qu'au niveau des
19 comparutions téléphoniques, parce que l'aide
20 juridique n'est pas souvent...

21 **Me NATHALIE SAMSON:**

22 Um-hum.

23 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

24 ... partie à ce moment-là, ne fait pas partie des
25 gens qui assistent à la comparution téléphonique,

1 si un contrevenant indique avoir des difficultés ou
2 si le policier nous en fait une mention, il va y
3 avoir une ressource locale qui va être amenée dans
4 le poste de police pour traduire les documents en
5 question.

6 Évidemment, si ça se fait à Amos, souvent,
7 bien là aussi on va être en mesure de réaliser si
8 on a un besoin de traduction et il y aura
9 traduction qui sera, à ce moment-là, donnée à
10 l'individu.

11 Est-ce qu'on échappe des gens qui nous... qui
12 disent comprendre mais qui ne comprennent pas? Ça,
13 je vais devoir retourner la question et dire que
14 c'est possible. Ce que je peux vous dire c'est que
15 le service est offert dans la mesure où il nous est
16 nommé, mais il y a pas de traduction systématique
17 dans les comparutions au niveau des comparutions
18 téléphoniques ou des comparutions en personne à
19 Amos.

20 **Me NATHALIE SAMSON:**

21 Si je peux comparer, là, pour mon expérience
22 d'avocate en droit criminel là, ça date pas de si
23 longtemps. Même dans le Sud, c'est des défis
24 auxquels on fait face, là, souvent, parce qu'à
25 l'aide juridique, on représente une clientèle qui

1 est assez vulnérable et souvent ils comprennent pas
2 et c'est dans leur langue. Donc, j'ose imaginer
3 que si c'est pas dans leur langue c'est clair que
4 on en échappe et je pense qu'on en échappe
5 beaucoup.

6 Ce que j'ai compris dernièrement, une de mes
7 avocates m'a informée, Me Neptune, qu'il y avait
8 les formulaires de conditions qui étaient traduits
9 en Inuktitut...

10 **Me CHRISTINE RENAUD:**

11 Um-hum.

12 **Me NATHALIE SAMSON:**

13 Ce qu'on ne savait pas. Il paraît qu'ils sont
14 traduits. Donc, ils sont remis à la personne, mais
15 encore faut-il que la personne soit capable de lire
16 l'Inuktitut, parce que souvent ce que je comprends,
17 c'est qu'ils le parlent, mais ils le lisent pas,
18 donc c'est le problème effectivement.

19 **Me CHRISTINE RENAUD:**

20 Est-ce qu'il y a des pistes de solution à cet égard
21 qui ont été envisagées à la fois pour des
22 organismes ou...?

23 **Me NATHALIE SAMSON:**

24 Bien écoutez, pour la part des avocats d'aide
25 juridique, je comprends qu'ils vont répéter et

1 répéter si le client... puis lui ré-expliquer avec
2 des Court walkers, des gens qui vont leur expliquer
3 les conditions, je pense que c'est le travail qui
4 est fait. On y va avec les ressources qu'on a.

5 J'ai écouté vos auditions dans le passé, je
6 les ai pas écoutées dans l'ensemble, mais je sais
7 que vous avez, par ailleurs, vu que au niveau des
8 traducteurs, là, on avait des problèmes, là. T'sé,
9 on peut pas utiliser les traducteurs de la Cour,
10 donc, souvent, ça va être les parajudiciaires, les
11 travailleurs sociaux, donc, t'sé, je trouve qu'il y
12 a un problème à ce niveau-là.

13 **Me CHRISTINE RENAUD:**

14 Merci. Je pense qu'on pourrait parler maintenant
15 des programmes de mesures de rechange. Vous les
16 avez mentionnés plus tôt. Au regard des chiffres,
17 je comprends que le Programme de mesures de
18 rechange demeure comme ça peu utilisé au Nunavik.
19 Si on prend là par exemple l'année deux mille
20 seize, deux mille dix-sept (2016-2017), il y a eu
21 seulement trente-neuf (39) dossiers déjudiciarisés
22 pour six mille cinquante-trois (6 053) accusations
23 portées. Ce sont les chiffres que nous a fournis
24 le ministère de la Justice du Québec.

25 Je vais m'adresser à vous deux. Est-ce que,

1 selon vous, il y a certaines raisons qui expliquent
2 que le PMR, les Programmes de mesures de rechange
3 pourraient toujours demeurer, si peu utilisé au
4 Nunavik?

5 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

6 Je peux peut-être me permettre le commentaire
7 suivant, parce que si je me souviens bien, quand
8 justice nous ont fourni ces données, ils ont eux-
9 mêmes expliqué qu'ils avaient eu une difficulté à
10 pouvoir fournir de tels chiffres.

11 La raison, puis parce que je l'ai moi-même
12 observé, il y a une confusion. Comme j'ai expliqué
13 le processus tantôt, alors il y a une
14 judiciarisation dans un premier temps et à la toute
15 fin, en vertu des dispositions de l'article 717, il
16 y a rejet des accusations lorsque la mesure elle
17 est complétée.

18 Cependant, au niveau des services judiciaires,
19 donc, pour ma part, j'ai personnellement constaté à
20 plusieurs reprises, au lieu d'être un rejet des
21 accusations c'est indiqué « retrait ». Alors,
22 quand on fait une extraction de données, ça nous
23 donne pas un rejet d'accusations, donc ça ne donne
24 pas un programme de mesures de rechange.

25 Donc ça c'est une des choses que je veux vous

1 expliquer. Ce qu'on a fait pour parer à tout ça,
2 c'est que nous-mêmes, à même notre système, on a un
3 système informatique qui s'appelle le Site(?), on a
4 ajouté un onglet où c'est saisi par notre bureau
5 « Programmes de mesures de rechange Autochtones ».
6 Donc, ce qui va nous permettre, nous, mais c'est
7 quand même récent là, c'est arrivé en février, je
8 pense, deux mille dix-huit (2018), là, qu'on a fait
9 cet ajout-là, ça va nous permettre d'avoir des
10 chiffres qui sont, je pense, plus appropriés, plus
11 accurate, là, qui sont plus véridiques à ce moment-
12 là.

13 Autre chose qui peut expliquer ce phénomène-
14 là, c'est que présentement, les comités de justice,
15 c'est... ils vont bien au Nunavik, ils sont en
16 bonne santé. Il y a eu des moments où ç'a peut-
17 être pas été... c'est peut-être pas le cas pour
18 diverses raisons comme le roulement de... des gens
19 qui étaient impliqués dans les comités, ce qui a
20 fait en sorte que oui, c'est-à-dire qu'il y a eu
21 des périodes où il y a moins de dossiers qui
22 étaient envoyés aux comités de justice pour le
23 programme, pour l'application du Programme de
24 mesures de rechange.

25 Autre élément: Les listes, les infractions

1 qui étaient admissibles, c'était beaucoup plus
2 restreint que ce que c'est présentement. Donc, ce
3 qui me permet de vous rappeler que le Programme de
4 mesures de rechange au Nunavik ou la nouvelle
5 forme, il est officialisé depuis le dix (10), onze
6 (11) octobre, alors, c'est tout, tout récent.

7 Alors, si vous me permettez, je vous dirais
8 que pour avoir des véritables données, il faudrait
9 quasiment remettre les *meters*, le compteur à zéro
10 et repartir d'ici avec toutes ces... ce que je
11 viens de vous mentionner.

12 Et le fait aussi, je veux peut-être juste
13 peut-être un dernier retour, au niveau des services
14 judiciaires, on l'aura indiqué qu'il y avait peut-
15 être une difficulté au niveau de la saisie retrait-
16 rejet, là. C'est subtil, mais ça fait en sorte que
17 c'est pas véridique, les statistiques quand on fait
18 de l'extraction par la suite.

19 **Me CHRISTINE RENAUD:**

20 Donc, je comprends, avant de... d'aller à
21 Me Samson, je comprends, Me Brassard, que selon
22 vous, si on... avec une meilleure analyse des
23 données, on va le dire ainsi, est-ce qu'avec les
24 nouvelles infractions qui ont été ajoutées, vous
25 êtes consciente que on va de plus en plus utiliser

1 les programmes de mesures de rechange?

2 Me Samson, de votre côté, je sais pas si vous
3 avez des commentaires à formuler? Est-ce que vous,
4 du côté de l'aide juridique, vous considérez que
5 les PMR sont suffisamment utilisés?

6 **Me NATHALIE SAMSON:**

7 Mais en fait, j'ai vérifié avec les avocats sur le
8 terrain, là, effectivement. Ce qu'on dit c'est que
9 ça pourrait être encore plus utilisé. C'est sûr
10 que j'ai pas vu le nouveau programme, donc l'ancien
11 programme était en ligne, là, on avait accès.
12 Présentement je l'ai pas vu. J'ai hâte de voir
13 qu'est-ce qu'on a ajouté dans les mesures... des
14 nouvelles mesures de rechange.

15 Pour qu'est-ce qu'il en est de l'ancien
16 programme, je le sais pas si maintenant c'est... ça
17 fera partie des dossiers qui seront admissibles aux
18 mesures de rechange. Les commentaires que j'avais
19 c'est souvent - il y aurait des gens qui auraient
20 été admissibles ou peut-être des bons candidats à
21 ça et parce qu'ils avaient plusieurs antécédents,
22 ils ne pouvaient pas l'être.

23 Aussi, dans les offres de règlement rapide,
24 depuis Jordan, on offrait, pour les gens qui
25 avaient pas d'antécédents, les mesures de rechange,

1 tandis que les personnes qui avaient des
2 antécédents ne pouvaient pas être admises, puis là
3 facilement, à moins que le procureur de la défense
4 travaille fort et négocie avec le DPCP.

5 Et ce qu'on m'indiquait c'est que le programme
6 se limitait pas à ça, parce qu'on est allés voir
7 les objectifs du programme et c'était beaucoup plus
8 large que ça, donc, effectivement, j'ai hâte de
9 voir le nouveau programme.

10 **Me CHRISTINE RENAUD :**

11 Merci. Vous avez mentionné les comités de justice,
12 fait que je pense que ça pourrait être opportun
13 qu'on discute un petit peu de votre collaboration
14 avec les comités de justice. Il y a certains
15 coordonnateurs de comités de justice, puis des
16 citoyens du Nunavik qui nous ont mentionné qu'ils
17 avaient l'impression que les comités de justice
18 étaient sous-utilisés. Certains avaient
19 l'impression que leurs recommandations de sentences
20 alternatives dans les rapports Gladue étaient pas
21 prises au sérieux, que les acteurs judiciaires
22 considéraient pas les façons de faire qu'ils
23 proposaient comme étant nécessairement valides,
24 qu'ils ressentaient pas qu'ils avaient une place
25 essentielle dans le système de justice.

1 J'aimerais peut-être un peu vous entendre sur
2 vos relations entre les procureurs, l'avocat de
3 l'aide juridique, (inaudible) les comités de
4 justice hors des termes de Cour pour assurer une
5 bonne collaboration. Puis si pour vous ça
6 représente un enjeu, là, de cet aspect-là?

7 **Me NATHALIE SAMSON:**

8 Pour ma part, je vais discuter avec les avocats sur
9 le terrain. Ce qu'on me disait c'est que la
10 collaboration était excellente. On me disait
11 également que c'était essentiel. Souvent, c'est la
12 transmission entre l'avocat de la défense et le
13 client, la famille sont essentiels au système de
14 justice, là. Je pense pas que dans le Nord, on
15 peut... on peut pas se passer de rien. C'est le
16 constat qu'on est arrivés. Um-hum.

17 **Me CHRISTINE RENAUD:**

18 Je sais pas si vous avez quelque chose à ajouter...

19 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

20 Bien, non... là, je pense...

21 **Me CHRISTINE RENAUD:**

22 Me Brassard?

23 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

24 Qu'effectivement, la collaboration, elle est
25 primordiale. Au niveau des recommandations qui...

1 vous dites parfois n'ont pas été suivies, il y a
2 aussi des fois l'absence. Il y a une
3 recommandation, mais la ressource, il y a pas de
4 ressource dans le milieu qui peut correspondre à la
5 recommandation, alors, il y a peut-être certaines
6 limites et certains bémols qu'il faut apporter,
7 mais c'est sûr que... parce que là, je présume que
8 vous faites référence peut-être plus à des
9 recommandations dans le cadre de rapports Gladue?

10 **Me CHRISTINE RENAUD:**

11 Exact.

12 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

13 Dans le règlement?

14 **Me CHRISTINE RENAUD:**

15 Oui.

16 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

17 Alors, des fois, il y a ce petit... il y a peut-
18 être ce petit lien-là qui est pas finalisé
19 complètement, qui... mais non, moi je pense que
20 c'est... il faut collaborer avec les comités de
21 justice, c'est, on... non seulement j'adhère vers
22 ça, mais j'encourage les procureurs à le faire.

23 **Me CHRISTINE RENAUD:**

24 Puis est-ce que je comprends bien qu'il y a des
25 comités de justice dans toutes les communautés,

1 sauf c'est à Umiujaq, je crois, qu'il y a pas de
2 comité de justice?

3 **Me NATHALIE SAMSON:**

4 Pour ma part, au niveau des programmes de mesures
5 de rechange, il y en a dans dix (10) communautés
6 sur quatorze (14).

7 **Me CHRISTINE RENAUD:**

8 Okay, merci de la précision.
9 Me Brassard, vous l'avez mentionné un peu plus tôt
10 aujourd'hui, puis je crois que vous en aviez à
11 Val-d'Or le mois dernier aussi, que vous étiez
12 vraiment ouvert au fait que les avocats de la
13 défense aient plusieurs, davantage de causes afin
14 d'adhérer à des sentences alternatives plus
15 adaptées...

16 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

17 Um-hum.

18 **Me CHRISTINE RENAUD:**

19 ... à l'héritage Autochtone. Que vous étiez, je
20 pense que vous avez mentionné, là, à court de
21 suggestions. Vous avez mentionné en pratique,
22 quand les gens vous suggèrent des choses,
23 j'aimerais vous entendre un peu les deux à cet
24 effet, est-ce que la proposition de sentences
25 alternatives est plus adaptée à l'héritage

1 Autochtone, particulièrement Inuit au Nunavik,
2 repose plus sur les avocats, sur l'initiative des
3 avocats de la défense que sur le DPCP lui-même, ou
4 c'est vraiment en collaboration que ça peut faire?

5 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

6 Mais comme j'ai expliqué, puis là, je vais
7 retourner la balle à...

8 **Me NATHALIE SAMSON:**

9 Um-hum.

10 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

11 À mon amie, j'ai pas de lien techniquement avec le
12 contrevenant, je ne m'adresse pas au contrevenant,
13 alors, je peux me retrouver avec un crime et pour
14 moi je peux penser que bon, c'est ça la
15 problématique, mais pour finalement, l'avocat de
16 défense va me dire - non non là, finalement, les
17 facteurs sous-jacents, c'est pas ça, puis c'est
18 ça.

19 Alors pour ma part c'est difficile
20 d'identifier où se situe la problématique, où sont
21 les besoins et ce serait quoi les solutions.
22 Alors, c'est pour ça que là, et là, je passe la
23 balle à Me Samson...

24 **Me NATHALIE SAMSON:**

25 Um-hum.

1 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

2 On se fie beaucoup au... à une écoute de nos
3 collègues de la défense.

4 **Me NATHALIE SAMSON:**

5 Mais effectivement, là, c'est l'avocat de la
6 défense qui peut souvent apporter les informations
7 nécessaires là pour adapter les sentences. Ce que
8 j'ai compris de mes discussions avec les avocats/
9 terrains, c'est que la collaboration du DPCP à cet
10 égard-là est correcte, là, dans ce sens que c'est
11 des gens aussi expérimentés qui sont sur le
12 terrain, qui connaissent les victimes. Souvent ils
13 vont connaître... j'ai Me Latraverse, un père. Ils
14 vont connaître les familles, ils vont connaître...
15 t'sé, donc oui, si les personnes sont ouvertes,
16 bien sûr que c'est la défense qui doit souvent...
17 parce que c'est bien sûr avec les clients.

18 **Me CHRISTINE RENAUD:**

19 Puis j'aimerais vous entendre pour avoir votre
20 opinion de votre pratique/terrain. Là, je
21 comprends que les sentences alternatives sont un
22 petit peu, t'sé, qu'on... on va dire à la pièce,
23 là, selon la situation individualisée de l'accusé.
24 Évidemment, dans un contexte d'individualisation de
25 la peine, est-ce que par ailleurs vous considérez,

1 pour être opportun, ou est-ce que vous le faites
2 déjà, qu'il y a des réflexions plus... comme plus
3 globales de... d'imagination, disons, des sentences
4 alternatives dans l'objectif qu'on a une
5 application plus grande ou que ça devienne plus un
6 réflexe, par exemple, là, d'utiliser des sentences
7 alternatives?

8 **Me NATHALIE SAMSON:**

9 Um-hum. Pour ma part, je trouve que tout à fait,
10 là, ça va de soi, là, avec ce qu'on entend. Oui,
11 effectivement, appliquer des sentences qui peut-
12 être qu'ils comprendraient plus? Parce que ce que
13 je comprends présentement c'est qu'ils
14 s'identifient pas à nos systèmes de justice, donc
15 peut-être que ça serait un moyen d'y arriver?
16 Parce que les rapports qu'on peut lire à ce sujet-
17 là c'est que le gros problème, c'est qu'ils
18 s'identifient pas à notre système de justice. Et
19 de régler ça serait qu'ils s'identifient. Donc, je
20 pense que ça pourrait être un moyen d'y arriver.

21 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

22 Je sais que chez nous on est en train de
23 répertorier les sentences alternatives qu'on a vues
24 dans les différents dossiers pour en faire un
25 listing et qui sera peut-être adaptable, à ce

1 moment-là, d'une Nation à l'autre.

2 **Me CHRISTINE RENAUD :**

3 Très bien, merci. Comme vous le savez certainement
4 toutes les deux, il est pas possible pour les
5 contrevenants du Nunavik de purger leurs sentences
6 de manière discontinue, puisqu'il y a pas
7 d'établissement de détention au Nunavik. Bon,
8 évidemment, ils pourraient le faire si ils se
9 payaient un billet d'avion très coûteux, là, deux
10 fois par semaine, mais on comprend que pratico-
11 pratique, c'est impossible.

12 On comprend que les avantages de purger une
13 peine de manière discontinue c'est de pouvoir
14 garder un emploi, de pouvoir garder un lien avec
15 les membres de sa famille, avec sa culture. Il y a
16 eu un jugement récent de la Cour supérieure en
17 septembre dernier, Jonas c. R., dans lequel le juge
18 conclut qu'il y a discrimination contre les détenus
19 du Nunavik. Le juge parle d'une situation
20 discriminatoire et inadmissible qui nécessite
21 l'intervention immédiate de la Cour et c'est un
22 problème qui perdure depuis trop longtemps, que
23 rien à ce jour n'a été fait de façon concrète pour
24 trouver l'amorce d'une solution à cette injustice
25 flagrante. Le tribunal (inaudible) du ministère de

1 la Sécurité publique pour remédier à la situation.

2 J'aimerais vous entendre si, selon vous, c'est
3 un enjeu majeur? Si, pour vous, ça constitue une
4 situation de discrimination? Puis peut-être
5 comprendre pourquoi la situation perdure depuis
6 aussi longtemps? Qu'il y a pas de mesures
7 alternatives à de la détention (inaudible). Je
8 comprends là qu'il y a pas d'établissement de
9 détention, mais est-ce qu'on peut... est-ce qu'il y
10 a eu des discussions qui ont déjà eu lieu pour
11 trouver des lieux qui pourraient faire office de
12 détention? Je comprends que ça vous est pas
13 imputable, c'est le ministère de la Sécurité
14 publique, mais j'aimerais connaître votre opinion à
15 cet égard.

16 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

17 Et aussi, Me Renaud et Monsieur le Commissaire,
18 c'est un dossier qui fait présentement l'objet aussi
19 d'un appel. Donc, il faudrait quand même être... de
20 faire attention sur les propos qui vont être tenus,
21 étant donné que c'est en appel.

22 **LE COMMISSAIRE:**

23 Ah, Me Boucher, vous savez, je fais confiance à
24 Me Brassard et Me Samson pour tenir des propos qui
25 soient respectueux envers mon ex-confrère Grenier.

1 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

2 Étant donné que c'est le ministère de la Sécurité
3 publique, je le savais... je le sais pas si
4 Me Brassard était au courant? Donc, je voulais
5 juste m'assurer...

6 **LE COMMISSAIRE:**

7 Oui.

8 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

9 Um-hum.

10 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

11 Aussi pour...

12 **LE COMMISSAIRE:**

13 Très bien.

14 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

15 Sur les bases, que ça soit comme...

16 **LE COMMISSAIRE:**

17 Oh, vous savez...

18 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

19 Et cetera.

20 **LE COMMISSAIRE:**

21 Je leur fais confiance.

22 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

23 Merci.

24 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

25 Et si vous me permettez?

1 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

2 Comme je fais confiance au juge Grenier aussi.

3 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

4 Si vous me permettez...?

5 **LE COMMISSAIRE:**

6 Si vous voulez continuer?

7 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

8 Si vous me... Monsieur le Commissaire, si vous me
9 permettez de renchérir, c'est dans la mesure...
10 parce qu'effectivement, ça relève pas du DPCP ou de
11 l'aide juridique, cette situation-là, donc
12 simplement répondre dans la... à la mesure, dans le
13 respect de chacune des compétences.

14 **LE COMMISSAIRE:**

15 Ah, vous savez, je pense qu'on a affaire à des
16 personnes d'expérience et compétentes.

17 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

18 J'en suis convaincu.

19 **LE COMMISSAIRE:**

20 Je suis certain que... qu'on peut leur faire
21 confiance. Je vous remercie de votre intervention.
22 Alors, vous vous souvenez de la question?

23 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

24 Oui et dans les faits je n'ai pas de réponse très
25 intelligente à vous... à donner à la Commission

1 dans la mesure où ça nous implique pas. Je sais
2 pas quoi vous dire. Je peux pas me prononcer, là,
3 sur...

4 Alors moi, tout ce que je peux vous dire,
5 c'est que étant moi-même résidente de l'Abitibi, on
6 a un problème... je veux dire, quelqu'un qui
7 demeure... je veux y aller à Matagami, a souvent ce
8 même problème-là, de transport pour se rendre à un
9 centre de détention et donc il y a des difficultés
10 qui sont liées avec des peines intermittentes pour
11 des contrevenants qui ne sont pas au Nunavik
12 également, mais je vais cesser là, parce que là
13 vous tombez dans les juridictions qui ne sont pas
14 les miennes et pour lesquelles j'ai pas les
15 connaissances pour pouvoir en discuter.

16 **Me NATHALIE SAMSON:**

17 C'est certain que si je l'aborde du point de vue de
18 l'avocate criminaliste, je vais vous dire - oui,
19 effectivement, ç'a pas de bon sens qu'on puisse pas
20 plaider une peine de sortie ou une peine de...
21 excusez-moi, de discontinu pour nos clients. Je
22 trouve que ç'a pas d'allure pour l'avocate
23 criminaliste.

24 La gestionnaire, bon bien, c'est clair que je
25 peux pas vraiment me permettre de répondre à cette

1 question-là. Cependant, je pense que c'est pas
2 nouveau, je pense que c'est une question qu'on se
3 pose depuis très, très, très longtemps, mais je
4 pense que c'est abordé dans la Convention de la
5 Baie-James qu'on doit avoir un centre de détention,
6 donc...

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Et les sections 18 et 20 de la Convention de la
9 Baie-James...

10 **Me NATHALIE SAMSON :**

11 Oui.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Qui méritent d'être lues et relues par les gens qui
14 viennent rendre justice dans le Nord.

15 **Me NATHALIE SAMSON :**

16 Et on le répète incessamment dans tous les rapports
17 que j'ai lus sur l'amélioration des services
18 Autochtones d'avoir de la détention.

19 **Me CHRISTINE RENAUD :**

20 Merci.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Mais la question que j'aurais peut-être le goût de
23 vous poser dans ce chemin-là, évidemment, on parle
24 de peines discontinues ou intermittentes ou qu'on
25 l'appelle comme on voudra. Évidemment, ce sont des

1 peines qui sont généralement pas de très longue
2 durée. Il y a une limite?

3 **Me CHRISTINE RENAUD :**

4 Quatre-vingt-dix (90) jours.

5 **Me NATHALIE SAMSON :**

6 Oui.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Est-ce que vous avez des solutions alternatives?

9 Il y a pas d'établissements de détention pour la
10 purger la peine telle quelle. Est-ce qu'il y
11 aurait pas des suggestions qui pourraient être
12 faites pour... j'appellerais pas ça « mesures de
13 rechange », parce que on n'est pas là, mais est-ce
14 qu'il y aurait pas des solutions alternatives?

15 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

16 Vous savez, Monsieur le Juge, on vous en a fait
17 état, je pense, la première, première fois que je
18 suis venue devant vous. Je vais m'excuser encore
19 une fois, je dis toujours Monsieur le Juge.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Ah.

22 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

23 Comme, vous en avez fait référence...

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 (Inaudible) pour nous aussi...

1 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

2 Et nous...

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Me Brassard.

5 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

6 Chez nous on dit à quel... j'ai déjà été devant
7 vous. On en a fait état quand je suis venue à la
8 Commission avec Me Michel en juin deux mille dix-
9 sept (2017). Il y a eu des avancées, c'est-à-dire
10 pour notre part, il y avait entre autres, et là je
11 fais référence, là, au dépôt d'un Avis de récidive
12 lorsque c'est une deuxième infraction en matière de
13 facultés affaiblies. C'était une période
14 d'incarcération de trente (30) qui, normalement, le
15 Code prévoit une telle période et compte tenu que
16 nous, ce qu'on est venus vous dire et ce qu'on a
17 expliqué, c'est que on trouvait inconcevable que
18 les gens perdent un emploi et/ou qu'ils n'aient pas
19 accès à une détention intermittente, de pouvoir
20 purger de façon intermittente. On a donné une plus
21 grande latitude aux procureurs pour ne pas déposer
22 l'Avis de récidive, mais bien de trouver une autre
23 peine qui serait plus appropriée.

24 Alors, dans les limites, là, je vous donne cet
25 exemple-là, mais il y a d'autres exemples aussi où

1 on a indiqué, là, au niveau des peines minimales de
2 pas déposer des avis lorsque ça causerait ou
3 engendrerait de telles situations.

4 Alors, dans les limites de ce qu'on est en
5 mesure de faire, nous, comme poursuivants, c'est
6 sûr qu'on est à la recherche et qu'on tente de
7 trouver des solutions.

8 **Me CHRISTINE RENAUD :**

9 Merci.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Je suis heureux de... d'entendre que vous exercez
12 votre discrétion lorsque possible dans...

13 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

14 Oui.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Dans un sens qui favorise la justice, puis l'esprit
17 de la justice. Merci.

18 **Me CHRISTINE RENAUD :**

19 Merci. D'ailleurs, pour clore un peu, là, le jeu
20 sur le sujet, on a un des témoins qui est venu à la
21 Commission à Montréal, Jonathan Rubin, qui est
22 Directeur des programmes du Aboriginal Legal
23 Services à Toronto. Pour sa part, il mentionnait
24 qu'une peine de détention de quatre-vingt-dix (90)
25 jours et moins qui est imposée, c'est, selon lui,

1 une preuve de manque d'imagination des personnes
2 présentes à trouver une solution sensée.

3 Je me demandais si, à la fois au DPCP et à
4 l'aide juridique, que vous parlez de sentences
5 alternatives, est-ce que il y a une concertation?
6 Est-ce qu'il y a des discussions pour trouver...
7 pour que les acteurs puissent trouver des
8 alternatives aux sentences de courtes durées,
9 notamment dans le cadre des citoyens du Nunavik,
10 là, qui doivent se rendre au Sud pour purger des
11 peines de détention, là, quand ils sont
12 complètement sortis, là, de leurs cultures.

13 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

14 C'est des actions concertées entre la poursuite et
15 la défense?

16 **Me CHRISTINE RENAUD :**

17 Bien en fait, je veux dire, est-ce qu'il y a une
18 réflexion qui est entamée? Est-ce que à la fois,
19 vous, avec vos procureurs du Directeur de
20 poursuites criminelles et pénales, pardonnez-moi,
21 Me Samson, à l'Aide juridique, est-ce qu'il y a une
22 déduction à l'effet que les peines de courtes
23 durées, si vous êtes pas obligés d'être d'accord
24 avec cette position-là non plus là?

25 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

1 Si vous me permettez, Monsieur le Commissaire, peut-
2 être, parce que vous savez que les principes de
3 détermination de la peine, c'est d'individualiser la
4 peine. Là, on a une question qui est générale, ce
5 qui fait que c'est difficile de... d'élaborer des
6 grandes lignes directrices alors qu'une peine,
7 souvent, on le dit, là, ça doit être moulé en
8 fonction du délinquant qui est devant nous. Donc,
9 c'est peut-être là la difficulté, là, pour les
10 témoins de répondre. Puis je comprends que c'est
11 une question qui mérite réflexion, puis qui aurait
12 peut-être mérité réflexion avant si on avait été
13 informés de ces questions-là un peu. Là, on se
14 retrouve, on apprend les questions à ce moment-ci,
15 c'est ce qui fait que c'est un peu plus difficile de
16 répondre, surtout dans un cas où on veut tracer des
17 lignes générales pour des situations qui méritent
18 que ce soit individualisé, là, vous comprenez?

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Ah oui, je comprends. Peut-être, Me Laganière, si
21 vous étiez le témoin, ce serait votre réponse?

22 **Me CHRISTINE RENAUD :**

23 Ah...!

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Maintenant, je suis heureux de... je serais heureux

1 d'entendre la réponse de Me Brassard...

2 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

3 Dans les faits...

4 **LE COMMISSAIRE:**

5 Et de Me Samson... Bon.

6 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

7 Monsieur le Juge, outre de vous dire... Monsieur le
8 Commissaire, outre de vous dire que depuis le
9 début, on... en tout cas, j'ai exprimé le DPCP, la
10 Directrice, tous les procureurs du DPCP, qui sont
11 venus témoigner, nous ont exprimé notre désir de
12 participer au changement, notre désir, notre
13 ouverture à trouver toutes sortes de pistes de
14 solutions, d'alternatives, alors... mais j'ai comme
15 un peu l'impression d'avoir déjà répondu à cette
16 question-là. C'est un peu pour ça que je suis
17 comme à court de mots.

18 **Me NATHALIE SAMSON:**

19 Pour ma part, je crois qu'on n'est pas rendues à ce
20 stade-là et pas du tout, là. Je m'excuse, ah-ah,
21 d'être aussi directe, mais c'est juste tout
22 récemment, je parlais avec un de mes avocats qui
23 travaille pour la Baie d'Hudson et il m'indiquait
24 que il avait négocié des conditions de remise en
25 liberté avec un procureur de la Couronne, les deux

1 sont anglais. Le juge était d'accord. Le client
2 devait prendre l'avion et aller dans un centre
3 médical à Puvirnituk et à ce moment-là, le gros
4 problème sur lequel il a travaillé pendant une
5 semaine et demie, était de trouver une ressource
6 qui pouvait accompagner cette personne-là pour
7 s'assurer que cette personne-là se rende bien au
8 centre médical, parce que l'avion devait arrêter à
9 Kuujuarapik, passer la nuit ici et là, il était
10 libéré, là. Donc, il fallait trouver une personne
11 qui s'assure qu'il reprenne l'avion pour aller à
12 Puvi après.

13 Et ç'a été un... une bataille d'une semaine et
14 demie à trouver quelqu'un qui voulait s'engager à
15 faire ça. Les départements se lançaient la balle.
16 Donc, je pense pas qu'on est rendus à être... à
17 essayer de trouver une façon de faire de la
18 détention discontinue quatre-vingt-dix (90) jours
19 d'une autre façon quand on n'est même pas capables
20 de trouver un intervenant pour accompagner
21 quelqu'un, un accusé qui est libéré, là. Je pense
22 qu'on n'est pas rendus là, moi.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Il faut pas baisser les bras, Me Samson.

25 **Me NATHALIE SAMSON :**

1 Non.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Il faut...

4 **Me NATHALIE SAMSON :**

5 Il faut pas baisser les bras...

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Il faut toujours essayer.

8 **Me NATHALIE SAMSON :**

9 Mais je pense...

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 (Inaudible).

12 **Me NATHALIE SAMSON :**

13 ... qu'il faut quand même regarder la vérité en
14 face. Se dire ce qu'on a pu, on a fait un long
15 chemin, mais il en reste beaucoup à faire encore.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Um-hum. C'est pas une raison pour pas le faire?

18 **Me NATHALIE SAMSON :**

19 Non. Non.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 (Hhh...hhh...hhh)

22 **Me CHRISTINE RENAUD :**

23 Merci. Maintenant, on... je... Ça, c'est
24 (inaudible) carrément. Oui. Une dernière
25 question, là, en la matière. Hier, il y a un

1 témoin, monsieur Perty Tookalook, qui a soulevé un
2 enjeu dont on a déjà beaucoup entendu parler en
3 audience, dans beaucoup de déclarations de citoyens
4 du Nunavik. Puisqu'il y a pas d'établissements de
5 détention au Nunavik, qu'on a fait le tour du
6 sujet, puis qu'il y a pas de route qui relie le
7 Nord au Sud, les détenus du Nunavik reçoivent
8 nécessairement très peu, voire aucune visite
9 familiale lors d'une peine de détention, puis
10 monsieur Tookalook (inaudible) Umiujaq se rappelait
11 qu'il y a des détenus qui peuvent être des années
12 sans voir les membres de leur famille alors qu'ils
13 sont détenus au Sud. On comprend que ça pourrait
14 inclure des conjoints, des enfants.

15 On nous a aussi souvent exposé le fait que les
16 cartes d'appel coûtent très cher en détention,
17 donc, il y a même le contact téléphonique qui peut
18 être extrêmement restreint, voire nul pendant de
19 très longues périodes de temps. Je me demandais
20 si, au moment de la négociation d'une peine
21 d'emprisonnement ou de la proposition conjointe à
22 la Cour, je comprends, là, que la peine doit être
23 individualisée, mais est-ce qu'on tient compte de
24 ce qu'on pourrait qualifier de sur-finition, parce
25 que c'est le citoyen du Nunavik, la peine de

1 détention pourrait être beaucoup plus négative pour
2 lui qu'un citoyen qui habite une région qui est
3 reliée par route à l'établissement de détention, ce
4 qui constitue pas un appel longue distance.

5 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

6 La seule chose que je peux répondre, c'est que déjà
7 à 718, on doit considérer toutes les sentences,
8 bon, entre autres, alternatives, mais
9 d'individualiser la peine notamment pour un
10 délinquant Autochtone. Ensuite, on a les décisions
11 de la (inaudible), je pense qu'on... j'imagine
12 qu'on va y revenir un petit peu plus tard en cours
13 de route aujourd'hui, mais ce système-là, il est
14 déjà individualisé pour un contrevenant ou un
15 délinquant du Nunavik, alors, je... de vous dire
16 que c'est un considérant précis dans les
17 négociations, je ne crois pas que ça se fait entre
18 les avocats de la poursuite et de la défense, mais
19 la globalité ou l'entièreté de la situation de
20 l'individu, oui, c'est certain qu'on en tient
21 compte.

22 **Me NATHALIE SAMSON:**

23 Je le sais que c'est souvent plaidé à l'enquête sur
24 remise en liberté dans les considérants du juge qui
25 doit remettre la personne en liberté, puis comme ma

1 consoeur le disait, là, au niveau 718, là, ça fait
2 partie de... d'un bel article du Code criminel.

3 **Me CHRISTINE RENAUD:**

4 Merci. Donc, j'aimerais maintenant changer
5 complètement de sujet, parler de... des... plus
6 spécifiquement des infractions en matière
7 d'agressions sexuelles. Il y a une belle
8 prévalence d'infractions à caractère sexuel chez
9 les Inuits et les Cris. On parle de quatre point
10 sept pour cent (4.7 %) des accusations portées en
11 matière d'agressions sexuelles au Québec le sont
12 envers des personnes déclarant leur adresse en
13 communautés Inuits et un point trois pour cent
14 (1.3 %) envers des personnes déclarant leur adresse
15 en communauté Crie. Comme je le mentionnais plus
16 tôt, là, les Inuits représentent environ zéro point
17 deux pour cent (0.2 %) de la population totale du
18 Québec et les Cris, environ le même pourcentage.

19 Quelques victimes nous ont mentionné la
20 difficulté à faire un témoignage en matière
21 d'agressions sexuelles. Quand l'accusé est
22 acquitté, elles se sentent à risque de se faire
23 juger par la communauté, de... à la limite, de se
24 faire traiter comme si elles avaient menti.

25 On comprend que c'est une grosse proportion

1 d'infractions, puis plusieurs nous ont mentionné
2 l'inhabileté du système de justice pénale à prendre
3 en charge ces situations. On comprend que ça
4 s'applique aussi du côté allochtone que du côté
5 Autochtone, mais on va s'intéresser plutôt à la
6 perspective Autochtone.

7 Je me demandais si vous avez une approche
8 différente, dans la relation avec l'accusé et la
9 victime, qui prend en compte les spécificités
10 culturelles, plus particulièrement en matière
11 d'agressions sexuelles?

12 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

13 Encore une fois, c'est le genre de questions qu'on
14 aurait peut-être aimé avoir être informées d'avance
15 pour pouvoir mieux y réfléchir. Rapidement, ce qui
16 me vient en tête, c'est que nous, pour notre part,
17 on a la collaboration des... de CAVAC, CAVAC qui...
18 ce sont des gens de la communauté.

19 Alors, c'est sûr que l'approche, elle est en
20 collaboration avec les intervenantes. Il est
21 certain qu'on prône beaucoup, qu'on tente de former
22 nos procureurs à la notion de sécurisation
23 culturelle beaucoup, beaucoup. On fait des efforts
24 à ce niveau-là, ne serait-ce que la formation qui a
25 été donnée à l'école des poursuivants en juin

1 dernier.

2 Donc, c'est certain que on fait en sorte que
3 nos procureurs sécurisent une victime le plus
4 possible. L'ajout de... des effectifs, tantôt, je
5 vous ai parlé du troisième procureur qu'on a ajouté
6 à Kuuujuaq. C'est quelque chose qu'on avait déjà
7 mis en place à Puvirnituaq et c'est quelque chose
8 qu'on tente d'implanter partout au Nunavik dans les
9 limites de... des contraintes d'hébergement. Et je
10 vais m'expliquer là.

11 C'est que nous, on a les effectifs
12 présentement pour envoyer trois procureurs partout
13 au Nunavik, mais parfois on n'est pas en mesure de
14 le faire, parce que il y a pas de... pendant une
15 semaine de cours, il y a pas d'endroit où le
16 procureur peut rester. Les hôtels sont à pleine
17 capacité.

18 La raison pourquoi je vous dis ça, c'est que
19 ce troisième procureur-là est, entre autres, pour
20 permettre de rencontrer dans un environnement moins
21 pressé, là, c'est-à-dire on n'a pas de la Cour dans
22 dix minutes, puis il faut y aller là. De prendre
23 tout le temps nécessaire avec une victime et
24 d'aller au rythme de cette victime-là. Et on pense
25 qu'en misant beaucoup sur la préparation, bien, le

1 passage à la Cour va probablement être, je vous
2 dirais pas plus... si... plus facile, mais peut-
3 être moins stressant. Et c'est vers ça qu'on tente
4 d'aller.

5 **Me NATHALIE SAMSON:**

6 Pour ma part là, j'ai en tête l'avocate qui habite
7 à Kuujjuaq. Ah, c'est sûr que le fait de rester
8 directement dans la communauté, elle peut
9 s'imprégner, là, de la culture sur le terrain, si
10 on peut dire, là.

11 Cependant, c'est sûr que la quantité de
12 travail qu'elle a, je crois pas qu'elle a
13 suffisamment de temps pour faire de la
14 sécurisation. D'un autre côté on parle d'accusés.
15 Bon, vous avez mentionné que c'était plus par
16 rapport à la victime, là.

17 **Me CHRISTINE RENAUD:**

18 Um-hum.

19 **Me NATHALIE SAMSON:**

20 Je pense que c'est ça.

21 **Me CHRISTINE RENAUD:**

22 Merci.

23 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

24 Si vous me permettez peut-être...

25 **Me CHRISTINE RENAUD:**

1 Oui.

2 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

3 Juste un ajout aussi, c'est que on tente, dans la
4 mesure du possible, que ce soit le procureur qui
5 est responsable d'un circuit qui travaille auprès
6 des victimes d'agressions sexuelles. Donc, on
7 parle déjà à notre procureur qui est plus
8 expérimenté et on parle d'une figure qui va être là
9 lors de la rencontre de préparation, puis qui va
10 être là aussi lors de l'enquête préliminaire et
11 lors du procès, alors pour que ça soit assurément
12 le même procureur en (inaudible).

13 **Me CHRISTINE RENAUD :**

14 Um-hum. Merci.

15 Je vous suggérerais peut-être, à ce stade-ci,
16 de prendre la pause de quinze minutes avant de
17 poursuivre...?

18 SUSPENSION

19 -----

20 REPRISE

21 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

22 La Commission reprend.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Oui, alors, bonjour de nouveau. Nous allons
25 reprendre avec Me Brassard et Me Samson.

1 **Me CHRISTINE RENAUD:**

2 Oui.

3 **LE COMMISSAIRE:**

4 Un sujet qui concerne beaucoup les gens dans le
5 Nord, de la justice. Je voudrais souligner, avant
6 que nous allions plus loin, que nous invitons, la
7 Commission invite les gens présents à la salle pour
8 le lunch à la Coop qui est près de l'aéroport.
9 Alors, il me fera plaisir de vous recevoir à
10 l'heure du lunch.

11 So, I will say it in English. So, everybody
12 is invited for the lunch at the Coop near the
13 airport at noon (12 h).

14 So?

15 **Me CHRISTINE RENAUD:**

16 Oui, merci. Juste avant de poursuivre je vais
17 procéder au dépôt, sous cote confidentielle, du
18 mémoire de maîtrise de Me Mathieu Chenette.

19 Madame la greffière, je crois qu'on est rendus
20 à C-952 pour la cote? En fait là, tout simplement
21 pour fins d'enregistrement, le mémoire est déposé
22 sous cote confidentielle. Par ailleurs, l'auteur
23 nous avait donné la permission de le transmettre
24 aux témoins ici présentes, qui ont pu l'obtenir.

25 - PIÈCE COTÉE C-952 -

1 Alors, en fait, selon le mémoire de maîtrise
2 de Me Chenette,

3 « L’incarcération excessive des
4 Autochtones en détention préventive
5 touche plus particulièrement les
6 Inuits. »

7 Il cite l’année deux mille dix, deux mille
8 onze (2010-2011).

9 « Les adultes Inuits ont eu quinze point
10 huit (15.8) fois plus de chances de
11 séjourner en détention préventive par
12 rapport aux adultes non Inuits du
13 Québec. »

14 « Les Inuits et les Cris sont gardés
15 détenus préventivement en moyenne plus
16 longtemps que les allochtones. Pendant
17 l’année deux mille quatorze, deux mille
18 quinze (2014-2015) le séjour des adultes
19 Inuits du Québec en détention préventive
20 a été soixante-treize pour cent (73 %)
21 plus long par rapport au séjour moyen de
22 l’ensemble des adultes en détention
23 préventive. »

24 « Si on prend l’année la plus récente là,
25 deux mille quinze, deux mille seize

1 (2015-2016), la moyenne de jours de
2 détention préventive d'un homme Inuit
3 était de quarante-six point deux (46.2)
4 jours versus vingt-huit point sept (28.7)
5 jours pour les allochtones. Donc, c'est
6 dix-sept point cinq (17.5) de plus. Et
7 pour les femmes Inuites, on parle de
8 vingt-cinq point trois (25.3) jours alors
9 que c'est treize (13) jours pour les
10 allochtones. »
11 « Lors des comparutions et lors des
12 enquêtes de cautionnement, les Inuits
13 déclarent une adresse de résidence dans
14 les communautés Inuites qui sont
15 proportionnellement plus gardés détenus
16 que la moyenne. »
17 « Lors des comparutions, le cautionnement
18 des accusés Inuits est accordé dans
19 quatre-vingt-treize point deux pour cent
20 (93.2 %) des cas et refusé dans cinq
21 point cinq pour cent (5.5 %) des cas
22 alors que pour les allochtones, la
23 moyenne, c'est que c'est accordé dans
24 quatre-vingt-quinze point neuf pour cent
25 (95.9 %) des cas et refusé dans trois

1 point trois pour cent (3.3 %) des cas. »

2 J'aimerais vous entendre, à la fois Me Samson
3 et Me Brassard, si, selon vous, vous avez des
4 pistes d'explications pour expliquer ces chiffres,
5 voire des pistes de solutions. Je comprends que
6 pour l'aide juridique, c'est pas vous qui décidez
7 de vous opposer à la mise en liberté d'un détenu,
8 que... sauf exception, on remet en... ou on met en
9 liberté la personne accusée et que c'est la
10 Couronne qui peut s'y opposer. Par contre, on
11 comprend qu'il y a parfois des situations dans
12 lesquelles il y a un renversement du fardeau, mais
13 j'aimerais vous entendre toutes les deux là quant à
14 cet enjeu qui nous a été rapporté.

15 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

16 Encore une fois, Monsieur le Commissaire, si vous me
17 permettez, en fait, je vous demanderais simplement
18 d'être indulgent envers les témoins, puisque ce...
19 ces statistiques-là proviennent, là, d'un document
20 qui a quand même, je pense, quatre cent cinquante
21 (450) pages et les témoins l'ont reçu seulement que
22 vendredi dernier à quinze heures cinquante (15 h 50)
23 sans référence à la page qu'on allait traiter
24 aujourd'hui. Donc, je suis convaincu que vous allez
25 faire preuve d'indulgence envers les témoins vis-à-

1 vis ces commentaires.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Je suis heureux, Me Laganière, que vous soyez
4 convaincu que je serai indulgent envers les
5 témoins, témoins que je respecte beaucoup, et je
6 suis certain qu'étant donné leurs capacités, elles
7 ont pu prendre connaissance des documents en
8 question, mais je les laisse répondre à la question
9 au meilleur de leurs connaissances et de ce dont
10 elles ont pu prendre pour acquis pendant le temps
11 qu'il leur a été accordé.

12 Ça va? Est-ce qu'on se rappelle de la
13 question?

14 **Me NATHALIE SAMSON :**

15 Oui, ça va. Je répondrai peut-être, ce qu'il me
16 vient à l'idée là, c'est la distance des trajets,
17 peut-être, qui des fois va prolonger le processus.
18 La personne est détenue, doit voyager souvent, je
19 pense à la Baie d'Ungava, là, doit voyager jusqu'à
20 Kuujjuaq. Souvent, va dormir une nuit à Kuujjuaq,
21 par la suite va partir, va aller à Montréal, va
22 dormir une, des fois, deux nuits à Montréal. Par
23 la suite, est transportée à son centre de
24 détention. Centre Leclerc si c'est une femme,
25 Saint-Jérôme si c'est un homme.

1 Ça, c'est sûr que ça l'ajoute là des jours au
2 niveau de la tenue de l'enquête-caution, parce que
3 dans... pendant tout ce temps-là, l'avocat de la
4 défense est pas capable de discuter avec son
5 client, parce qu'il est dans les transports. De
6 un.

7 De deux, je crois que le fait que ces
8 personnes-là sont déjà souvent - et là, je le dis,
9 c'est des statistiques qui parlent, mais c'est
10 quelque chose qu'on constate. Souvent c'est des
11 personnes qui sont plus souvent incarcérées, ce qui
12 veut dire qu'ils ont plus d'antécédents, ce qui
13 veut dire que le DPCP va s'opposer plus souvent,
14 parce que ça va ensemble, les antécédents, puis on
15 s'oppose.

16 Et je reviens au même constat du départ.
17 Souvent, pour remettre quelqu'un en liberté, la
18 question qu'on se pose, c'est - avez-vous une
19 adresse? Souvent, il y a pas d'adresse, donc
20 manque de logement.

21 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

22 Peut-être surenchérir ou faire plus sur ce que
23 Me Samson vient de dire, c'est que à la base, des
24 conditions comme j'ai indiquées, une des questions
25 que le juge doit se poser lors de la... l'audition

1 sur la mise en liberté, c'est notamment de savoir
2 s'il y a une façon d'assurer la protection de la
3 collectivité, de la victime et des témoins. Et
4 quand on se trouve dans des petites communautés, le
5 manque d'hébergement peut faire en sorte que
6 souvent, la décision aurait pu être différente
7 qu'on se serait... si on était dans un endroit où,
8 exemple, il y avait des appartements pour tous et
9 chacun.

10 Le manque de ressources quant aux problèmes en
11 toxicomanie, quand il y a un problème de santé
12 mentale, bien ça fait en sorte que souvent
13 l'incarcération et la façon d'assurer la protection
14 de la collectivité et des victimes (inaudible)
15 témoins.

16 **Me CHRISTINE RENAUD:**

17 Merci.

18 **LE COMMISSAIRE:**

19 On dirait qu'on revient encore avec le problème de
20 manque de ressources?

21 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

22 Oui.

23 **LE COMMISSAIRE:**

24 Manque de logements?

25 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

1 Oui.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Manque de gens dans les services sociaux, les
4 psychologues, les gens qui peuvent aider. Et il y
5 a des victimes au bout de ça?

6 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

7 Oui.

8 **Me CHRISTINE RENAUD :**

9 Un enjeu important par rapport à l'enquête sur
10 remise en liberté qui a été soulevé par le rapport
11 du Protecteur du citoyen sur les conditions de
12 détention, l'administration de la justice et la
13 prévention de la criminalité au Nunavik, c'est que
14 c'est le non-respect des délais pour tenir
15 l'enquête sur remise en liberté. Le Code criminel
16 prévoit un délai maximal de trois jours. Or, en
17 l'absence d'établissements de détention au Nunavik,
18 comme vous le mentionnez, Me Samson, la personne
19 doit faire plusieurs transports. Elle doit d'abord
20 se rendre à Amos, qui peut durer plusieurs jours,
21 avec un transfert par avion commercial via son
22 établissement de détention, donc Saint-Jérôme ou le
23 Leclerc, puis se rendre par la route en fourgon
24 cellulaire à nouveau jusqu'à Amos.

25 Selon toujours le rapport du Protecteur du

1 citoyen, le délai entre la comparution du prévenu
2 et la tenue de son enquête sur remise en liberté
3 varie d'une journée à deux semaines. Alors qu'on
4 rappelle, le Code criminel là prévoit un délai
5 maximal de trois jours.

6 J'aimerais vous entendre. J'imagine que pour
7 vous, c'est un enjeu, c'est un non-respect des
8 délais du Code criminel. Je comprends que ça vous
9 est pas imputable, le fait qu'il y ait pas
10 d'établissements de détention au Nunavik. Par
11 ailleurs, j'aimerais savoir si il y a des
12 discussions qui ont lieu sur des manières de
13 pouvoir pallier ce problème et de réduire ces
14 délais-là, qui contreviennent au Code criminel?

15 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

16 Je sais pour ma part avoir été invitée il y a
17 (inaudible). Alors, on est vraiment la première
18 étape à participer à des travaux sur la mise sur
19 pied de visioconférences dans les postes de police
20 dans le but d'enquêtes sur remise en liberté. Je
21 suis même pas sûre que vous avez eu encore
22 l'invitation.

23 **Me NATHALIE SAMSON :**

24 Non, non, on n'a pas été invitées, là.

25 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

1 Alors, je comprends que les travaux... oui. Je
2 comprends que les travaux débutent tout simplement.
3 Je pourrais pas vous dire, c'est pas nous, le DPCP,
4 qui sont porteurs, là, qui est porteur de ce
5 dossier-là, alors, outre vous dire qu'il y a des
6 travaux qui sont en branle, c'est... bon, je pense
7 que la notion de pont aérien aussi de... n'est pas
8 non plus morte.

9 Il y a peut-être d'autres solutions aussi.
10 Peut-être juste parce que on... il y a certaines
11 choses qui ont été faites de concert avec la Cour
12 du Québec et le service judiciaire. Juste vous
13 dire que pour les dames qui sont incarcérées, il y
14 a possibilité de faire de la visioconférence avec
15 l'établissement Leclerc. Donc ça évite, je vous
16 dis pas qu'on a solutionné tous les problèmes, mais
17 ça évite minimalement le transfert de la région
18 métropolitaine vers Amos pour la tenue de l'enquête
19 sur remise en liberté.

20 Est-ce qu'on a exploré cette possibilité-là de
21 le faire avec Saint-Jérôme? Je ne le sais pas.
22 Est-ce que c'est une autre des pistes de solutions
23 si la visio dans les postes ne fonctionne pas? Je
24 pourrais pas vous dire, là. Comme je mentionne, les
25 travaux débutent à ce niveau-là.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Um-hum et j'ai compris que la nouvelle prison
3 d'Amos a été inaugurée hier?

4 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

5 Oui.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Et que les transferts de détenus se feront d'ici la
8 fin novembre et qu'en ce qui concerne le pont
9 aérien, quand les gens de la Sécurité publique sont
10 venus témoigner, on nous a expliqué que ça pourrait
11 faciliter de beaucoup, plus facilitant...

12 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

13 Oui.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 De façon à éviter des transferts qui pourraient
16 être inutiles pour les courtes durées. Puis
17 évidemment, les enquêtes sur caution.

18 La visioconférence, vous dites ne pas être porteur
19 du dossier, mais est-ce que on...

20 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

21 Ah.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 On peut penser que...?

24 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

25 Nous allons être fort collaborateurs, soyez sans

1 crainte, on va être là.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Et appuyer sur le bouton tant que vous pouvez?

4 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

5 Bien, on a fait des démarches. Ça fait longtemps
6 qu'on a nous-mêmes entrepris des démarches auprès
7 du MSP, ne serait-ce que de décrire la
8 problématique et de rapporter ce que nous on
9 pensait être des solutions, et évidemment ça ç'en
10 est une que nous, ça fait déjà quatre, cinq qu'on a
11 vues et qu'on a nommées.

12 Maintenant, à part de dire qu'on va collaborer,
13 vous pouvez être assuré, là, que... qu'on va être
14 là. C'est pas nous qui pouvons amorcer les travaux
15 comme tels.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Mais vous pouvez rappeler aux gens qui...

18 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

19 Assurément.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Qui amorceront les travaux?

22 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

23 Je pense que c'est le Service judiciaire de concert
24 avec MSP.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Um-hum.

2 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

3 Sous toute réserve. C'est vraiment très
4 embryonnaire, Monsieur le Commissaire, ce qu'on...

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Um-hum.

7 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

8 ... a reçu comme informations. Puis comme je vous
9 dis, moi je l'ai eue, mais l'aide juridique ne l'a
10 pas eue encore.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Mais je comprends que vous pouvez pousser pour
13 faire développer l'embryon?

14 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

15 On va tenter effectivement de pousser fort.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Oui?

18 **Me NATHALIE SAMSON :**

19 Euh, oui? Pour poursuivre là suite à ma consoeur,
20 en fait, les femmes Inuites, ça fonctionne bien,
21 comme ma consoeur le disait. Les femmes souvent
22 ont leur enquête-caution à partir du Centre de
23 détention Leclerc.

24 La Cour du Québec nous a contactés aussi, là,
25 on voulait vérifier au niveau des femmes Cries s'il

1 était possible de faire ça et je tenais important à
2 expliquer la différence aujourd'hui entre les deux,
3 là, parce que la femme Inuite est transportée
4 directement au Centre Leclerc, là, par avion,
5 tandis que la femme Crie, souvent, si elle est
6 libérée à partir du Centre Leclerc, va faire tout
7 le trajet, mais en fourgon, ce qui est très long et
8 les femmes veulent pas faire ça, là. C'est clair
9 que pour les Cris, ça s'applique pas, là.

10 D'autant plus que pour les Cris, souvent il y
11 en a pas de délai. C'est pas la même situation du
12 tout que pour la Baie d'Ungava et la Baie d'Hudson,
13 là, on parle pas de la même situation, donc je
14 voulais faire la nuance entre les deux, parce que
15 pour les Cris il y a pas vraiment de délai qui, au
16 risque de me répéter là, qui (inaudible).

17 Donc ça c'est la première chose. Au niveau de
18 Saint-Jérôme, je vais... j'ai questionné justement
19 une de mes avocates de terrain et pour Saint-Jérôme,
20 on m'indiquait qu'il y avait pas de système de
21 visioconférence, ou en tout cas s'il y en a c'est
22 très peu accessible. D'ailleurs, ce que les avocats
23 me mentionnent, c'est que c'est pratiquement
24 impossible de joindre leurs clients à Saint-Jérôme.
25 On n'est pas capables, c'est comme... on laisse des

1 messages, on laisse des messages, on n'a pas de
2 retour d'appels. C'est comme un mythe, là,
3 quasiment, être capable de rejoindre son client à la
4 détention de Saint-Jérôme, là. C'est très, très,
5 très difficile d'avoir accès pour parler à nos
6 clients. Donc, le système de visioconférence
7 présentement, là, je crois qu'il n'y en a pas.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Je me répète peut-être, mais...

10 **Me NATHALIE SAMSON :**

11 Oui?

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 On est en deux mille dix-huit (2018). La
14 technologie s'est développée.

15 **Me NATHALIE SAMSON :**

16 Um-hum.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Et on n'est plus au Moyen Âge. Il y a des gens qui
19 souffrent de ces délais-là, qui subissent des
20 injustices qui nous ont été relatées à plusieurs
21 reprises, pas rien qu'une fois. Il me semble que
22 là, peut-être que ceux qui sont porteurs, qui nous
23 écoutent ou nous écouteront et qui recevront le
24 message certainement verbalement et sûrement par
25 écrit à un moment donné, je serais bien heureux

1 d'écrire dans le rapport que les choses se sont
2 corrigées en cours de route, mais ça me fera bien
3 plaisir aussi d'écrire que ç'a pas été corrigé,
4 puis ça l'a pas été. Bon.

5 **Me CHRISTINE RENAUD:**

6 Merci. Aviez-vous autre chose à ajouter...?

7 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

8 Bien, simplement indiquer que malgré que nous, on a
9 peu de contacts avec Saint-Jérôme, les échos des
10 collègues de la défense, c'est vraiment la
11 difficulté de...

12 **Me NATHALIE SAMSON:**

13 Um-hum.

14 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

15 De joindre leurs clients. On a fait dans le passé
16 quelques tentatives pour avoir des comparutions
17 téléphoniques avec Saint-Jérôme dans le cas
18 d'individus qui, en cours de route, ont... il y a
19 eu négociation et là, bien, ultimement, il y a une
20 remise en liberté et même ça, ç'a été difficile de
21 pouvoir faire des enquêtes... pas des enquêtes,
22 mais des comparutions téléphoniques pour... dans le
23 but d'une mise en liberté, cette... c'est plus
24 ardu, mais c'est mes seuls comment... contacts
25 personnels, là, de... du DPCP avec Saint-Jérôme,

1 mais c'est certain que il y aurait peut-être place
2 à améliorer les communications.

3 **Me CHRISTINE RENAUD:**

4 Merci. On en a déjà parlé, là, à maintes reprises
5 depuis ce matin. Il y a pas d'établissement de
6 détention au Nunavik, donc, quand la Cour
7 itinérante siège dans les communautés de la région,
8 je comprends que c'est des agents des Services
9 correctionnels qui sont dépêchés au Nord et les
10 prévenus sont détenus dans les postes de police du
11 KRPF, « Kativik Regional Police Force », sous la
12 garde des agents des Services correctionnels du
13 ministère de la Sécurité publique.

14 Le Protecteur du citoyen a publié un rapport
15 dont on a fait mention plus tôt sur les conditions
16 de détention au Nunavik. Pour mettre ce rapport en
17 contexte, là, monsieur Robin Aubut-Fréchette qui a
18 produit ce rapport est venu témoigner devant la
19 Commission en mars dernier. Il nous a expliqué que
20 les Services correctionnels du Québec devaient
21 produire un rapport annuel à l'administration
22 Kativik depuis deux mille (2005), mais que c'est
23 seulement en deux mille treize (2013), à la demande
24 expresse du Protecteur du citoyen, que les Services
25 correctionnels ont produit ce rapport qui était,

1 selon eux, laconique et qui comportait que peu de
2 données objectives sur les personnes incarcérées au
3 Nunavik, que il y avait une absence de solutions
4 concrètes à des problèmes urgents de détention,
5 puis il y avait une urgence de mener une enquête
6 sur place.

7 Le rapport, comme vous l'avez sûrement lu,
8 était accablant. On parle de conditions
9 inacceptables. En fait, on parle de conditions de
10 détention, je cite

11 « ...inhumaines, non conformes aux règles
12 internationales, Chartes de droits et
13 libertés, lois, règlements et
14 instructions ministérielles. »

15 On fait référence à des cellules surpeuplées,
16 de la literie et des cellules souillées. Des
17 prévenus attachés dans le corridor ou dans la
18 douche. Absence d'eau potable, absence d'eau
19 chaude et de douche même pendant plusieurs jours.
20 Trente (30) recommandations ont été émises, puis il
21 y a un suivi qui a été fait très récemment par le
22 Protecteur du citoyen.

23 On comprend bien que ça vous est aucunement
24 imputable, les conditions de détention dans les
25 postes de police du Nunavik. J'aimerais par contre

1 vous entendre si, lors de la... et à la fois là du
2 côté de l'aide juridique que du DPCP, c'est quelque
3 chose dont vous tenez compte dans votre gestion de
4 l'instance quand vous savez que la personne devra
5 être déplacée dans un poste de police du Nunavik,
6 est-ce que, lorsque vous exigez que la personne
7 soit présente, par exemple, à une date de cour,
8 c'est quelque chose dont il est tenu compte dans
9 votre décision?

10 Plus particulièrement, on a entendu que
11 lorsqu'il y a une surpopulation particulière, là,
12 encore plus grave, les prévenus peuvent être, bon,
13 je le disais tout simplement, d'être placés dans le
14 corridor ou dans la douche ou le rapport relate
15 même le cas d'une femme qui avait pas pu dormir de
16 toute la nuit précédant une présence à la Cour,
17 parce qu'il y avait trop de femmes dans la cellule,
18 elle pouvait même pas être en position allongée.

19 Alors, je me demande aussi si dans la relation
20 avec l'accusé et lors de l'interrogatoire, on tient
21 compte du fait que la personne était dans des
22 conditions qui sont pour le moins, là, pas
23 optimales d'être dans une bonne forme d'être à la
24 Cour le lendemain?

25 **Me NATHALIE SAMSON:**

1 Moi, je peux commencer. C'est correct?

2 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

3 Oui.

4 **Me NATHALIE SAMSON:**

5 Pour notre part, c'est sûr que je peux pas parler
6 individuellement pour chacun des avocats, hein?

7 **Me CHRISTINE RENAUD:**

8 Um-hum.

9 **Me NATHALIE SAMSON:**

10 Le droit à l'aide juridique, les avocats ont
11 l'autonomie professionnelle, on n'a pas...

12 **Me CHRISTINE RENAUD:**

13 Oui.

14 **Me NATHALIE SAMSON:**

15 ... de directives, là, comme au DPCP. Cependant,
16 les avocats qu'on a c'est une équipe vraiment
17 géniale et extraordinaire et très, très, très...
18 des avocats qui travaillent très fort. Ce que je
19 peux vous dire, c'est que à toutes les fois qu'on
20 discute avec un client, là, je parle comme avocate
21 criminaliste toujours, c'est que souvent la
22 décision va lui revenir à lui, on va lui demander
23 c'est quoi, le mandat qu'il nous donne, lui. Si la
24 personne veut absolument venir et je crois que
25 c'est là que les avocats de la défense ont un défi,

1 c'est que ces personnes-là veulent revenir ici pour
2 voir leurs familles. Donc, c'est souvent le mandat
3 que les avocats de la défense vont avoir, c'est je
4 veux absolument y aller, peu importe les
5 conditions, parce que je veux voir mon père, ma
6 mère, ma famille, okay...

7 D'un autre côté, c'est certain que au niveau
8 des représentations sur sentences, au niveau de la
9 détention préventive, c'est sûr que les avocats
10 plaident que au niveau du timing, sur les
11 conditions de détention, là, je suis certaine que
12 les avocats vont plaider ça à la Cour, là.

13 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

14 Ce qu'on indiquait, là, qu'il y a la notion de
15 présence non requise, C'est certain que pour nous,
16 on tente, dans la mesure du possible... mais
17 évidemment, comme Me Samson vient de l'expliquer,
18 parfois, le contrevenant va vouloir être amené dans
19 la communauté, ce qui est... ce qui fait en sorte,
20 donc, quand on peut... quand on a la demande, on
21 consent...

22 **Me NATHALIE SAMSON:**

23 Um-hum.

24 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

25 ...je vous dirais à quatre-vingt-dix-neuf pour cent

1 (99 %) du temps, là. En fait, j'ai même pas
2 d'exemple en tête où on n'a pas consenti, mais je
3 me garde une marge de manoeuvre de... une marge
4 d'erreur.

5 Une autre chose que je veux mentionner, c'est
6 juste pour illustrer, à Puvirnitug, on a, avec le
7 rapport du Protecteur du citoyen, il a été établi,
8 exemple, je pense que le chiffre est exact mais que
9 c'est douze (12) prévenus, douze (12) détenus à la
10 fois qu'il peut y avoir au poste de police, ce qui
11 a fait en sorte qu'avec les Services judiciaires,
12 on a mis en place un... un espèce de système où il
13 y a un drapeau rouge qui est levé quand on arrive
14 près de ce chiffre-là.

15 Et par la suite, ce qu'on va faire c'est que
16 on va... parce que tous les détenus, si je reprends
17 l'exemple de Puvirnitug, normalement les dossiers
18 impliquant prévenus, détenus, c'est le mardi. Et
19 ce qu'on va donc faire c'est que là on va devoir,
20 bien, dire - on peut pas toutes... on peut pas en
21 rajouter un treizième, un quatorzième, un
22 quinzième, parce que c'est des conditions
23 inhumaines. Et là, on va demander la collaboration
24 de la défense qui a toujours collaboré pour soit
25 faire une présence mardi quatorze heures (14 h),

1 parce que la détention a quand même fait preuve
2 d'une très grande ouverture. Il y a des vols quasi
3 matin et soir, là, dans ces situations-là pour
4 permettre le respect de... des limites qui ont été
5 nommées dans le rapport.

6 Et les avocats de défense, comme j'indique,
7 bien, ils collaborent. Il y a eu quelques
8 situations où on a même dû faire des requêtes à la
9 Cour, parce que les mandats de renvoi, à un moment
10 donné, on n'avait pas levé le drapeau et on était
11 rendus à quinze (15) pour une journée, alors on a
12 fait des requêtes à la Cour pour faire casser des
13 mandats de renvoi et faire des ajournements à une
14 date ultérieure, là. La Cour du Québec a très bien
15 collaboré, les avocats de défense également.
16 Alors, on est tous conscients des limites, des
17 contraintes liées à la capacité de détention et aux
18 conditions de détention.

19 **Me CHRISTINE RENAUD:**

20 Puis est-ce qu'avant le... la publication du
21 rapport du Protecteur du citoyen, c'était une
22 situation qui était de connaissance, qu'il y avait
23 déjà ces efforts-là qui étaient mis en branle pour
24 limiter la surpopulation ou c'est vraiment avec la
25 publication du rapport que vous avez été mis au

1 fait de...?

2 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

3 Je peux pas dire qu'on a été mis au fait, mais
4 que... qu'il y a une mobilisation. Pour être
5 honnête, je pense qu'il faut la situer dans le
6 temps suite au rapport.

7 **Me CHRISTINE RENAUD :**

8 Merci. Maintenant, pour changer un petit peu de
9 sujet, on a beaucoup entendu de témoins citoyens,
10 bien, du Nunavik notamment, qui ont déploré les
11 longs délais qui étaient occasionnés par le système
12 de justice dans le cadre de leurs procédures
13 judiciaires. Je comprends que récemment, il y a eu
14 l'arrêt Jordan de la Cour suprême vers la réduction
15 des délais. Par ailleurs, je me demandais si, au
16 Nunavik, à la Cour itinérante, il y avait des
17 mesures particulières qui avaient été prises ou
18 envisagées pour réduire les délais, le tout
19 considérant tous les enjeux, là, dont on a déjà
20 parlé, qui rendent la détention-prévention plus
21 difficile pour la population Inuite?

22 **Me NATHALIE SAMSON :**

23 Pour notre part, on n'a pas eu d'ajouts d'effectifs
24 à... pour Kuuujuaq. Donc, c'est resté comme
25 c'était. Et même au contraire, on a des

1 difficultés incroyables à trouver du personnel de
2 soutien qui veut habiter à Kuujjuaq. Donc,
3 l'avocate a été seule pendant un bon bout. N'ayant
4 plus de secrétaire pour travailler avec elle, on a
5 dû afficher le poste à Val-d'Or-Nord pour réussir
6 au moins à avoir une collaboratrice qui agit par
7 distance et elle a commencé à faire... ce qu'on
8 faisait, c'est qu'on la déplaçait pendant les
9 termes de l'avocate pour qu'elle lui apporte un
10 soutien au niveau de la... de remplir les demandes
11 d'aide juridique. Là, je vous disais que c'était
12 un travail vraiment fastidieux pour les avocats.

13 Donc, on la déplaçait pendant le terme de
14 l'avocate et maintenant la charge de travail était
15 insurmontable, on a décidé de monter à deux
16 semaines. Donc, la secrétaire y va une semaine
17 avant le terme et la semaine pendant le terme.

18 Effectivement, là, avoir une secrétaire
19 juridique à temps plein à Kuujjuaq, ça serait la
20 situation idéale. Cependant, on a de la difficulté
21 à trouver quelqu'un qui veut aller travailler là.
22 C'est notre gros... notre gros problème, c'est ça.

23 Et si on nous donnait plus de ressources,
24 c'est bien sûr qu'on enverrait plus de ressources
25 là-bas.

1 **Me CHRISTINE RENAUD:**

2 (Inaudible).

3 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

4 Bien, juste indiquer que nous, pour notre part, il
5 y a eu des effectifs qui ont été ajoutés en lien
6 avec Jordan. Et entre autres, ça l'a permis de
7 mettre sur pied le programme de troisième
8 procureur, comme j'indiquais, qu'on tente d'élargir
9 dans toutes les communautés du Nunavik, mais avec
10 les contraintes d'hébergement, là, que j'ai
11 mentionnées plus tôt.

12 **Me CHRISTINE RENAUD:**

13 Je vous remercie. Maintenant, j'aimerais
14 seulement... j'aurais une brève question. Il y a
15 deux des témoins hier qui nous l'ont mentionné,
16 puis c'est quelque chose qu'on avait déjà entendu
17 beaucoup dans les déclarations des personnes du
18 Nunavik. Il y a plusieurs personnes qui déplorent
19 dans cette compréhension, que souvent, dans l'avion
20 qui amène l'accusé vers le lieu où aura lieu
21 l'audience, lui, l'accusé, la personne accusée et
22 la victime plaignante sont dans le même avion.
23 Est-ce que d'une part, c'est une situation qui
24 perdure? Et d'autre part, est-ce qu'il y a des
25 solutions qui ont pu être envisagées pour limiter

1 ça? Parce que j'ai cru comprendre que c'est... les
2 gens craignent pour la sécurité, là, de cette
3 personne-là, c'est un enjeu pour elle.

4 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

5 Je veux saisir la question. C'est un détenu qui
6 est amené avec une victime?

7 **Me CHRISTINE RENAUD :**

8 Ah oui, en fait, c'est ça, dans un même avion, là,
9 c'est ce que la... personne détenue, accusée...

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Um-hum.

12 **Me CHRISTINE RENAUD :**

13 ... qui aurait été transportée dans le même avion.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Plus particulièrement, on nous parlait du cas
16 d'Umiujaq...

17 **Me CHRISTINE RENAUD :**

18 Exact.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Des dossiers qui étaient à Kuujjuarapik. Alors,
21 l'accusé...

22 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

23 Oui.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 ... et la victime, prenons une agression...

1 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

2 Oui.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 ... sexuelle, par exemple, se retrouvent dans le
5 même avion et...

6 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

7 D'accord.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Il y a deux témoins hier, au moins une en tout cas,
10 deux ...

11 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

12 Oui.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Je pense.

15 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

16 D'accord. Mais dans les...

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Ils nous ont mentionné que c'était une situation
19 qu'ils déplorait. Alors...

20 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

21 Et ce que je comprends, c'est que c'est pas un
22 accusé... c'est un accusé, mais qui n'est pas détenu
23 là? C'est ce que je veux... la question étant
24 bien...

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Oui, détenu ou pas...

2 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

3 Parce que pour la...

4 **Me CHRISTINE RENAUD:**

5 Oui.

6 **LE COMMISSAIRE:**

7 Ç'a pas été spécifié. Hahh...!

8 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

9 Non, mais c'est parce que la situation dont vous
10 faites référence, c'est Umiujaq, c'est le fait que
11 on n'ait plus de locaux qui nous... pour avoir...
12 pour que la Cour puisse se déplacer à Umiujaq.

13 Il y a eu à un moment donné où tous les
14 dossiers d'Umiujaq étaient ajournés à une
15 journée... dans une journée fixe et il y avait un
16 avion qui partait pour aller chercher l'accusé et
17 victimes, témoins et amenait tout le monde à
18 Kuujuarapik.

19 Ce que je comprends maintenant c'est que ce
20 n'est plus le cas. Les victimes, notamment,
21 voyagent sur un vol régulier, doivent souvent
22 voyager un peu plus tôt pour arriver, parce qu'on
23 veut éviter justement cette situation-là où tout le
24 monde est sur le même avion, mais effectivement, les
25 premiers temps, quand on a cessé d'aller à Umiujaq,

1 il y avait un... l'avion de la Cour partait le
2 matin, allait chercher tout le monde, les ramenait
3 ici et les ramenait en soirée. Alors, il peut y
4 avoir eu de telles situations, mais c'est pas
5 quelque chose qui, à ma connaissance, est encore
6 d'actualité.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Mais je comprends qu'il y a des efforts qui sont
9 faits pour éviter ça?

10 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

11 Oui.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Parce que ce que les témoins nous soulignaient,
14 c'est que ça pouvait être très intimidant pour...

15 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

16 Je le comprends...

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Pour la victime.

19 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

20 ... très bien. Vous comprenez qu'on a réagi aussi.

21 Um-hum.

22 **Me CHRISTINE RENAUD :**

23 Avez-vous quelque chose...

24 **Me NATHALIE SAMSON :**

25 Non.

1 **Me CHRISTINE RENAUD:**

2 ... à ajouter, Me Samson?

3 **Me NATHALIE SAMSON:**

4 Je n'ai pas d'autre commentaire.

5 **Me CHRISTINE RENAUD:**

6 Merci. Maintenant, j'aimerais aborder la question
7 de la langue dont il a déjà été un petit peu
8 question, là, depuis ce matin. Donc, on comprend
9 bien que la majeure partie des Inuits ont
10 l'Inuktitut comme langue première. Certains
11 parlent pas de langue seconde, donc certains
12 s'expriment pas du tout en anglais ou en français.

13 L'anglais n'est pas nécessairement la première
14 langue, non plus, des avocats ou des juges qui
15 pratiquent à la Cour itinérante. J'aimerais vous
16 entendre, selon votre expérience et votre pratique,
17 est-ce que ça peut être un enjeu dans la qualité du
18 service de justice rendu, le fait que, bien d'une
19 part, le service est offert dans une langue qui est
20 pas la première langue de tout un chacun, et
21 d'autre part, que la... bien, qu'il y ait une
22 traduction simultanée, mais que à certains égards,
23 la... les concepts peuvent être tellement
24 différents d'une langue à l'autre que la
25 traduction, l'interprétation peut être très

1 difficile de l'anglais à l'Inuktitut. On a
2 notamment entendu des citoyens nous dire que
3 parfois, pour les langues Autochtones, le simple...
4 la simple question de demander si on plaiderait
5 coupable, c'est plutôt là, est-ce que tu l'as fait
6 ou tu l'as pas fait? T'sé, c'est pas du tout la
7 même chose, on comprend juridiquement parlant.
8 Donc, j'aimerais un peu vous entendre à savoir si
9 est-ce que, selon vous, c'est un enjeu dans... qui
10 peut affecter la qualité du service juridique
11 rendu?

12 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

13 Pour bien situer la question, on parle de la
14 traduction dans la salle de Cour?

15 **Me CHRISTINE RENAUD:**

16 Oui, absolument. À ce stade-ci, oui.

17 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

18 Le concept, la façon que ça fonctionne aussi, c'est
19 que vous devez comprendre qu'il y a deux
20 interprètes et qui permet un relais entre une et
21 l'autre interprète. Moi, j'ai eu la chance de...
22 que j'ai travaillé avec des gens qui étaient très
23 compétents dans... lors de mes présences à la Cour.
24 J'ai pas été confrontée à des situations où il y a
25 des difficultés au niveau de l'interprétation.

1 Cependant, je sais pour que... certains
2 collègues m'ont rapporté des moments où ça allait
3 moins bien, soit que le concept ne passait pas ou
4 bon, on avait l'impression que, exemple, on pose
5 une question très, très ouverte et que la réponse
6 finit par un « Oui » ou un « Non » alors que
7 c'était une question à développement. Bon, on a
8 tous été peut-être, à un certain moment donné ou
9 l'autre, confronté à ce type de situation-là.

10 Moi, pour ma part, je... on m'a relaté que le
11 Comité de justice qui est présent dans la salle de
12 Cour... salle de cour va souvent... qu'on va les
13 voir, là, physiquement, là, bouger, s'impatienter
14 ou manifester que ça fonctionne pas et à ce moment-
15 là, au niveau de l'interprétation, et à ce moment-
16 là, il y a eu des pauses qui ont été prises et ç'a
17 permis de corriger.

18 Mais le fait qu'elles soient... parce que c'est
19 qu'elles... je pense qu'il y en a plus d'hommes, là,
20 que c'est... ce ne sont que des femmes, qu'elles
21 soient deux permet justement une meilleure...
22 c'est... une interprétation qui est plus fidèle à ce
23 qui est dit et une meilleure traduction des
24 concepts.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Il est peut-être important aussi que les avocats
2 qui pratiquent dans ces circonstances-là aient une
3 formation qui leur permette de comprendre
4 certains... certaines questions qui peuvent être
5 posées d'une façon ou d'une autre...

6 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

7 Um-hum. Oui.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Et la façon de poser la question, pour ceux qui ont
10 un peu d'expérience, est probablement à la base...

11 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

12 Effectivement.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 ... du succès.

15 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

16 Oui.

17 **Me NATHALIE SAMSON :**

18 J'ai pas d'autre commentaire.

19 **Me CHRISTINE RENAUD :**

20 Merci.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 C'était un petit commentaire.

23 **Me CHRISTINE RENAUD :**

24 Ah... Pour continuer avec la question de la
25 langue, Me Brassard, vous avez déjà répondu à cette

1 question-là à Val-d'Or le mois dernier, Maître...
2 Me Samson, du côté du Centre communautaire
3 juridique, est-ce que la maîtrise de l'anglais est
4 un critère d'embauche pour... bien, l'avocate de
5 Kuujjuaq?

6 **Me NATHALIE SAMSON:**

7 Effectivement, là, l'anglais, en tout cas pour ma
8 part, je suis là que depuis six mois, c'est sûr que
9 c'est un critère de base, parce que je vois mal, si
10 on n'est pas capable de parler leur langue
11 première, bien comment on ne peut pas maîtriser la
12 langue dans laquelle la Cour se parle. C'est
13 effectivement essentiel.

14 Présentement, l'avocate qui est en poste à
15 Kuujjuaq, elle fait une maîtrise à Oxford en
16 Angleterre en anglais, donc son anglais est
17 excellent. Mais oui, c'est un critère de base,
18 effectivement.

19 **Me CHRISTINE RENAUD:**

20 Merci. Le site Internet du DPCP et, je pense, les
21 directives, sont pas traduites en anglais. Est-ce
22 que ce serait une volonté du DPCP de changer? De
23 pouvoir le rendre disponible en anglais, voire en
24 Inuktitut...?

25 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

1 Je vais inviter Me Laganière à me corriger si je me
2 trompe, mais pour l'instant les discussions qu'il y
3 avait c'était que les directives qui impliquaient
4 les délinquants Autochtones, donc toutes celles qui
5 avaient une référence à des critères comme j'ai
6 indiqué, soit au niveau de l'autorisation de la
7 peine, que ces directives-là, elles, seraient
8 traduites en anglais.

9 Et si vous me permettez, je vais regarder,
10 parce que...

11 **Me CHRISTINE RENAUD:**

12 (Inaudible).

13 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

14 Non, ça va, mais regardez, j'ai peut-être la
15 réponse exacte. C'est une question qu'on aurait
16 peut-être dû poser à Me Murphy, mais si vous me
17 permettez, je pense que le DPCP est un organisme
18 public et soumis aussi à la Charte de la Loi...

19 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

20 Um-hum.

21 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

22 ... sur la langue française. Il y a des
23 implications aussi à ce niveau-là, je crois et la
24 réponse se trouverait peut-être davantage là. Mais
25 je vous dis, j'ai pas la réponse. J'aurais bien

1 aimé l'avoir, j'aurais aimé avoir... Bon, je peux
2 faire des vérifications. Je prends acte de la
3 question...

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Um-hum.

6 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

7 ... en même temps que vous là. On pourra faire des
8 vérifications, mais...

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Um-hum.

11 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

12 Je suis pas en mesure d'y répondre avec précision,
13 malheureusement.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Parce que si... pour ceux qui auraient pas... qui se
16 seraient pas donné la peine de vérifier, il y a
17 environ cinquante pour cent (50 %) des Autochtones
18 au Québec qui ont l'anglais comme autre langue.

19 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

20 Je suis d'accord avec vous.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 D'ailleurs...

23 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

24 Maintenant, c'est vraiment...

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 La preuve, l'initiative... nous, à la Commission,
2 on a tout traduit en anglais. Le décret a été
3 traduit par courtoisie, mais ç'a été traduit.

4 **Me CHRISTINE RENAUD:**

5 Très bien. On en prend note, Monsieur le
6 Commissaire. Merci. Par ailleurs, je pense que le
7 site du Centre communautaire juridique, il est
8 disponible à la fois en français et en anglais?

9 **Me NATHALIE SAMSON:**

10 Effectivement.

11 **Me CHRISTINE RENAUD:**

12 Est-ce que vous jugeriez que ça pourrait être
13 pertinent ou est-ce qu'il y aurait une volonté de
14 traduire, par exemple, en Inuktitut?

15 **Me NATHALIE SAMSON:**

16 Tout à fait. J'entendais vos propos et justement,
17 j'avais fait la réflexion plus tôt, je crois que
18 c'est la Côte-Nord, effectivement, qu'ils ont une
19 traduction en Inuktitut. Je suis pas certaine de
20 la...

21 **Me CHRISTINE RENAUD:**

22 Um-hum.

23 **Me NATHALIE SAMSON:**

24 ... en Innu, excusez-moi. C'est quelque chose que
25 je vais vérifier, là, puis la question est bonne.

1 Je pense que ça serait pertinent que ça soit...

2 **Me CHRISTINE RENAUD :**

3 Merci. Avez-vous quelque chose à ajouter...? Non?

4 Merci. Vous avez déjà toutes deux abordé, là,

5 depuis plusieurs fois depuis ce matin, la

6 difficulté de rétention de personnel, le problème

7 du roulement de personnel. Vous avez mentionné...

8 fait que j'aimerais aborder le roulement de

9 personnel, mais aussi la sélection du personnel

10 pour les postes à la Cour itinérante.

11 Me Brassard, en audience le dix-neuf (19)

12 octobre dernier, vous avez mentionné que à

13 l'embauche des avocats de la Cour itinérante, vous

14 vérifiez l'expérience avec les communautés

15 Autochtones, puis les connaissances. J'aimerais

16 peut-être comprendre, de manière plus précise, de

17 quelle manière vous le vérifiez, puis si la... est-

18 ce que l'absence de connaissances ou d'intérêt

19 signifie que les gens seraient pas embauchés, par

20 exemple?

21 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

22 Je vais retourner la question d'une autre façon.

23 Lorsque les gens postulent pour un poste à Amos,

24 c'est toujours indiqué « Cour itinérante », alors,

25 manifestement, si ils ont sélectionné « Cour

1 itinérante », c'est parce qu'ils ont un intérêt à
2 travailler avec les communautés Autochtones, alors
3 je vais plutôt le retourner de cette façon-là.

4 **Me CHRISTINE RENAUD :**

5 Merci. Du côté de l'aide juridique, on n'a pas eu
6 la chance encore de vous entendre, donc...?

7 **Me NATHALIE SAMSON :**

8 Oui, effectivement, là, ça fait partie des
9 prérequis. C'est essentiel, là. On vient de
10 passer un concours, justement, pour un stagiaire et
11 c'était impératif que cette personne-là ait un
12 intérêt, là, en matière de droit Autochtone.
13 Effectivement.

14 **Me CHRISTINE RENAUD :**

15 Merci. Vous en avez déjà parlé toutes deux qu'il y
16 a un... c'est difficile, la rétention du personnel,
17 notamment pour le Bureau de... permanent de
18 Kuujjuaq, de l'aide juridique. On a aussi entendu
19 en audience que le roulement de personnel fait que
20 le lien de confiance est toujours à refaire avec
21 les nouveaux avocats et les communautés, voire les
22 comités de justice. Et pour que les avocats, leur
23 niveau, là, de compréhension des règles
24 particulières qui s'appliquent pour les Autochtones
25 en matière criminelle, que c'est différent si on

1 pratique en matière criminelle uniquement
2 allochtone. Je me demandais si il y a des pistes
3 de solutions qui sont envisagées pour ces... je
4 comprends que c'est un enjeu, la rétention. De
5 quelle manière vous pouvez pallier le problème,
6 puis...?

7 **Me NATHALIE SAMSON:**

8 On y réfléchit. En tout cas, moi, depuis que je
9 suis à la Direction générale, c'est une question
10 que je me pose, là, effectivement. Et une des
11 solutions que j'ai trouvées rapidement, que j'ai
12 été capable de mettre en branle cette année, c'est
13 justement d'engager un stagiaire pour essayer
14 d'assurer la relève.

15 Par contre, un stagiaire à l'aide juridique, ça
16 fait dix (10) ans qu'on n'en a pas eu. Et l'autre
17 avant, c'était moi, donc ça peut vous donner une
18 idée là... ah!

19 **LE COMMISSAIRE:**

20 Ha! Ha! Ha!

21 **Me NATHALIE SAMSON:**

22 Donc moi, c'est quelque chose que je veux travailler
23 vraiment parce que je me dis que ça part de là,
24 t'sé? Il faut vraiment aller chercher les jeunes,
25 les sensibiliser et les amener avec nous, je

1 veux... j'aimerais ça être capable d'apporter ce
2 stagiaire-là sur la Cour itinérante, là. T'sé,
3 avant de l'envoyer, il va passer une période de six
4 (6) mois qu'il pourrait aller voir, fait je pense
5 que ça c'est une piste. Je travaille sur d'autres
6 pistes, là, éventuellement, mais je pense que
7 c'est... essentiellement, c'est ça. C'est
8 (inaudible).

9 **Me CHRISTINE RENAUD:**

10 Merci. Avez-vous quelque chose...

11 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

12 Et je pense...

13 **Me CHRISTINE RENAUD:**

14 ... à ajouter?

15 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

16 Que c'est une solution gagnante. Ça, il y a pas
17 de...

18 **Me CHRISTINE RENAUD:**

19 Merci. Maintenant, quant à la formation du
20 personnel, est-ce que les avocats, avocates qui
21 sont appelés à travailler à la Cour itinérante,
22 est-ce que de votre part, de la part de vos
23 organismes, il y a une formation particulière en
24 matière de réalités Autochtones, de...? Vous avez
25 parlé de sécurisation culturelle, Me Brassard?

1 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

2 Pour ma part, je suis peut-être un petit peu plus
3 choyée que Me Samson pour cet aspect.

4 **Me NATHALIE SAMSON :**

5 Hum.

6 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

7 Chez moi, il y a plus... bien premièrement, il y a
8 l'école des poursuivants qui est quelque chose qui
9 est propre au DPCP. Dans le cadre de l'école des
10 poursuivants, il y a la formation, on en a fait
11 état sur « Réalités Autochtones, sécurisation
12 culturelle » qu'on a donné pour la première fois en
13 juin dernier.

14 En deux mille quatorze (2014), on avait fait
15 aussi une formation qui était de réalités
16 Autochtones en matière de violence conjugale et qui
17 était d'une durée d'une journée seulement.

18 Maintenant, ce que je comprends c'est que
19 c'est le souhait de la Directrice que il y ait une
20 formation sur les réalités Autochtones qui soit
21 présentée à la formation de base. Donc, pour tout
22 nouveau procureur, et ce, dès juin deux mille dix-
23 neuf (2019).

24 Par ailleurs, et c'est là que je dis que je
25 suis peut-être un petit peu plus chanceuse que

1 Me Samson, le DPCP, par sa mission, travaille plus
2 en étroite collaboration avec des organismes qui
3 viennent en aide aux victimes, exemple. Et dans ce
4 cadre-là, il y a beaucoup de journées qui sont
5 dédiées, je pense entre autres, exemple à des
6 journées victimes initiées et organisée par CAVAC.
7 Et il y a un volet souvent de formation d'une dame,
8 exemple, qui va venir nous raconter son passage
9 dans les pensionnats. Ou monsieur Pierre Picard
10 qui vient donner une formation. Alors nous on est
11 invités à ce type de journées-là et ça permet donc
12 aux procureurs rattachés à la région de l'Abitibi-
13 Témiscamingue de pouvoir bénéficier de formations
14 ici et là, là, en cours d'année.

15 Évidemment, l'autre forme... volet-formation,
16 c'est beaucoup... j'ai des procureurs, moi, que ça
17 fait plusieurs années qu'ils sont au Bureau d'Amos,
18 puis ils ont acquis une belle expérience et le
19 jumelage souvent, là, parce que j'ai la chance,
20 moi, contrairement à Me Samson, d'envoyer trois
21 procureurs, deux, trois procureurs au même endroit.

22 Évidemment, quand c'est un jeune procureur qui
23 voyage et qui va voir son collègue plus expérimenté
24 dans son travail au quotidien, bien ça aussi, pour
25 moi, c'est de la formation. Donc, le jumelage de

1 procureurs aide aussi beaucoup à acquérir
2 connaissances et ultimement compétence.

3 **Me NATHALIE SAMSON:**

4 Um-hum. Au niveau de la formation et sécurisation
5 culturelle, j'ai pas vu de formation qui s'est
6 donnée à ce sujet, si ce n'est que la dernière
7 formation, c'est le vingt-cinq (25) octobre
8 dernier.

9 Par ailleurs, j'aimerais attirer l'attention
10 du Commissaire à l'effet que, bien, j'ai écouté les
11 anciennes... les dernières auditions et j'ai vu que
12 mon président de la Commission des services
13 juridiques, Me Niquette, a témoigné, et on lui
14 demandait à ce... pendant son témoignage:

15 « Aujourd'hui, (inaudible), bien, il y a
16 une formation à Rouyn-Noranda. On
17 constate qu'il y a aucun avocat de l'aide
18 juridique de l'Abitibi qui est présent. »

19 Et là Me Niquette était pas capable de
20 répondre, il était pas au courant. Et bien sûr, le
21 président de la Commission sait pas ce qui se passe
22 dans tous les bureaux d'aide juridique.

23 Je voudrais juste ajouter que il y avait deux
24 avocats de l'aide juridique qui étaient là présents
25 cette journée-là. Il y avait Me Gauvelle et

1 Me Isabelle Martineau.

2 **Me CHRISTINE RENAUD :**

3 Je confirme, j'y étais.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Ha! Ha! Ha!

6 **Me NATHALIE SAMSON :**

7 Donc, ils ont posé des questions actives. C'est
8 sûr qu'il y avait pas personne, il y avait pas
9 d'avocats qui pratiquent présentement sur la Cour
10 itinérante. C'était peut-être le sens de la
11 question. Cependant, ils ont pas pu y aller parce
12 que comme Me Niquette l'expliquait, probablement
13 qu'ils avaient des procès fixés ou ils étaient en
14 semaine de Cour ou...

15 La formation, elle avait été annoncée
16 plusieurs fois. J'avais eu des messages de Me
17 Denis Boileau, je l'avais transféré à quatre ou
18 cinq reprises à mes avocats en disant - je vous
19 encourage à vous inscrire... mais souvent c'est un
20 manque de temps.

21 D'un autre côté, ce que j'ai ajouté récemment,
22 là, depuis mon arrivée, c'est une plateforme qui va
23 aider les avocats. En fait, ce que je trouvais,
24 c'est qu'on manquait de... on travaillait souvent
25 en double ou en triple dans ce sens qu'un avocat

1 plaidait un gros dossier. Souvent un autre avocat
2 plaidait la même chose, mais la formation se
3 partageait pas. Donc, j'ai essayé... j'ai créé
4 une... à l'aide de mon Directeur, une pratique, là,
5 une plateforme sur laquelle, à toutes les fois
6 qu'un des avocats fait un bon coup ou un bon
7 dossier, il m'envoie des informations, la
8 jurisprudence, doctrine et je le mets sur cette
9 plateforme-là. Tous les avocats du réseau ont
10 accès.

11 D'un autre côté, quand j'envoie des avocats,
12 parce que effectivement, nos ressources nous
13 permettent pas d'envoyer tous les avocats en même
14 temps à une formation, ce que je demande toujours à
15 un des avocats de la gang, c'est de faire un beau
16 résumé de cette formation-là, de prendre beaucoup
17 de notes et je prends ce résumé-là et je le mets
18 sur la plateforme.

19 Donc, c'est des outils qu'on est en train de
20 développer, là, pour que les gens aient plus accès
21 aux informations sans nécessairement se déplacer et
22 prendre le temps pour y aller.

23 Au niveau des formations en droit Autochtone,
24 je me souviens qu'en deux mille seize (2016), parce
25 que nous, à chaque année, et je pense que

1 Me Niquette vous en a fait part, on a une formation
2 de trois jours à Montréal. Habituellement, c'est à
3 Longueuil, cette année c'est exceptionnel. Et tous
4 les avocats du réseau, trois cents (300) quelques
5 avocats se sont déplacés à Montréal. On a de
6 formation dans... excusez-moi, des formations dans
7 tous les domaines du droit.

8 En deux mille seize (2016), il y a une
9 formation qui avait été donnée en droit Autochtone,
10 c'était surtout concernant les règles du
11 (inaudible). Et le fait que les Autochtones
12 avaient été envoyés dans des pensionnats, les
13 répercussions de tout ça.

14 Puis je me souviens, à l'époque, que... parce
15 que les formations, souvent, c'est des...

16 **Me CHRISTINE RENAUD:**

17 Um-hum.

18 **Me NATHALIE SAMSON:**

19 Des salles séparées dans lesquelles on est vingt-
20 cinq (25) ou trente (30) avocats et cette
21 formation-là, elle était immense, on était les...
22 tous les avocats qui participaient à la formation,
23 toutes les portes des salles étaient ouvertes.
24 C'était vraiment immense, il y avait une belle
25 participation.

1 Une de nos avocates donnait cette formation-là
2 qui est Me Joannie Jacob, qui a travaillé
3 longtemps, là, à la Cour itinérante, elle revient,
4 elle est partie pour un congé d'un an, mais elle
5 revient incessamment. Et c'était vraiment une
6 belle formation.

7 Par la suite, pour ma part, j'étais
8 responsable de la formation continue du Barreau de
9 l'Abitibi-Témiscamingue pendant quelques années et
10 à ce niveau-là je trouvais que il y avait pas de
11 formation en droit Autochtone. Et malgré les
12 recommandations de plusieurs rapports qui disaient
13 ça prend des formations, ça prend des formations...
14 ç'a jamais vraiment été suivi. En tout cas, peut-
15 être qu'il y en a eues... moi, à titre de
16 responsable pour la formation de l'Abitibi, j'en
17 voyais pas au niveau du Barreau du Québec.

18 Donc, on a pris l'initiative d'en faire une en
19 Abitibi-Témiscamingue. J'avais invité à l'époque
20 Me Marie-Denis Andrée Boileau qui devait être
21 accompagnée de Me Sylvestre...

22 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

23 Marie-Ève.

24 **Me NATHALIE SAMSON :**

25 Marie-Ève Sylvestre et on avait un juge de la Cour

1 du Québec, donc finalement, Me Sylvestre avait pas
2 pu venir. Il y avait eu juste la Cour du Québec
3 qui faisait la vision derrière le banc. Il y avait
4 Me Denis-Boileau qui faisait la vision théorique et
5 on avait Joannie Jacob qui faisait la vision
6 pratique avec des documents qu'on remettait à
7 les... aux avocats.

8 Cette formation-là avait été donnée à tous les
9 avocats de l'Abitibi, il y avait eu une grande,
10 grande participation et l'intérêt était très grand,
11 là, de la part des avocats et je me souviens que
12 les avocats de l'Aide juridique avaient participé
13 en grand nombre, là.

14 Donc ça c'est un grand succès. C'est certain
15 que éventuellement si le Barreau du Québec fait des
16 formations, comme là, je vois que ça commence, là,
17 est-ce que c'est la venue de la Commission Viens qui
18 a créé ou...? De toute façon, je vois qu'il y en a
19 de plus en plus, là, Donc c'est super intéressant,
20 puis c'est des informations qui sont très
21 accessibles pour nous, souvent données en région.
22 C'est sûr qu'on va toujours encourager ce genre de
23 formations-là, là, pour les avocats.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Et j'espère que ça va se poursuivre après les

1 travaux de la Commission.

2 **Me NATHALIE SAMSON:**

3 Effectivement.

4 **LE COMMISSAIRE:**

5 On va envisager un Comité de suivi, mais il
6 faudrait pas que ça tombe mort.

7 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

8 Non, et peut-être juste pour renchérir, qu'on a
9 quand même discuté lors de notre déplacement, là,
10 pour...

11 **Me NATHALIE SAMSON:**

12 Oui.

13 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

14 Pour venir vous voir à la Commission et ce que je
15 disais, les journées où c'étaient des thématiques,
16 des journées organisées par soit les regroupements
17 de femmes ou ainsi de suite, il y aura peut-être
18 possibilité que sans avoir d'avocat criminaliste de
19 l'aide juridique, mais qu'au moins, les avocats de
20 la Protection de la Jeunesse, de l'aide juridique
21 pourraient peut-être venir y participer? Et qui
22 sait, peut-être qu'on... ultimement, on travaillera
23 à une formation conjointe?

24 **Me NATHALIE SAMSON:**

25 Effectivement, c'est certain que ça pourrait être

1 très, très bénéfique pour les avocats exerçant en
2 Protection de la Jeunesse, le droit de la famille,
3 ça pourrait...

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Oui.

6 **Me CHRISTINE RENAUD :**

7 Oui. Puis est-ce qu'il y a des formations où est-
8 ce qu'il y en a pas, est-ce que vous considérez que
9 ça pourrait être pertinent qu'il y en ait sur le...
10 bon, le récent passé colonial, les impacts de la
11 colonisation et sur le travail en contexte
12 interculturel, peut-être le risque d'avoir des
13 préjudices sans même le savoir, puis que ça ait un
14 impact sur la manière dont on travaille à... en
15 contact avec une autre culture?

16 **Me NATHALIE SAMSON :**

17 Oui.

18 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

19 Oui.

20 **Me NATHALIE SAMSON :**

21 Effectivement. Moi, je pense qu'on a toujours à
22 apprendre, là. Même si nos avocats connaissent les
23 histoires, connaissent le passé, au niveau de la
24 culture je pense qu'on a toujours à apprendre.

25 **Me CHRISTINE RENAUD :**

1 Um-hum. Merci. J'aimerais maintenant aborder la
2 collaboration de vos organismes et de la Cour
3 itinérante avec les communautés du Nunavik. On a
4 pas entendu dans les déclarations des citoyens que
5 les gens ont un peu l'impression, là, que la Cour
6 itinérante débarque dans les villages de manière
7 impromptue et concertée, que tout le monde arrive
8 ensemble, la défense, la poursuite, le juge et que
9 les gens se mêlent pas nécessairement avec la
10 communauté. Ils restent là durant le terme de
11 Cour, puis après, bien ils devraient partir avec
12 des détenus, bon. Ça laisse un peu une drôle
13 d'image.

14 Il y a un témoin hier, monsieur Tookalook, qui
15 a déploré l'impression que les avocats de la
16 défense, de la poursuite étaient buddy-buddy, c'est
17 le terme qu'il a employé. Et que les avocats, il
18 déplorait qu'ils essayaient pas de se familiariser
19 avec la population locale, qu'ils avaient pas
20 nécessairement de bonnes relations avec les
21 municipalités.

22 J'aimerais savoir... de quelle manière vous
23 tentez peut-être d'être mieux intégrés et connus de
24 la population? Puis si il y a des stratégies
25 organisationnelles ou ça revient plutôt à

1 l'initiative de chacun de vos avocats qui sont sur
2 le terrain?

3 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

4 En fait, c'est sûr que dans un premier temps,
5 j'aimerais juste rappeler que le... il y a comme
6 une indépendance au DPCP, là, qu'il faut parfois
7 faire attention...

8 **Me CHRISTINE RENAUD :**

9 Um-hum.

10 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD :**

11 ... à qu'est-ce qu'on peut et ne peut pas faire.
12 Cependant, je réitère que on vous a indiqué, je dis
13 « vous » étant la Commission, que ce qu'on a...
14 j'ai témoigné sur ce sujet, le désir d'être plus
15 présent dans les communautés. J'ai parlé de...
16 d'une procureure qui avait été passer deux jours
17 avec les comités de justice en formation. Un
18 procureur qui est allé trois jours avec CAVAC
19 donner de la formation en mars dernier. Une
20 journée sur la légalisation du cannabis que...
21 qu'on a encore une fois envoyé une procureure
22 passer une journée là, elle pourrait vous donner
23 des explications, son interprétation, entendre ce
24 que les gens avaient à dire.

25 C'est certain que l'ajout, puis là c'est

1 clair, de tout le temps marteler le même petit bout
2 de chanson, là, mais l'ajout du troisième
3 procureur, on aimerait ça que ce procureur-là
4 puisse aller donner une formation aux élèves à
5 l'école primaire. Je dis un peu n'importe quoi,
6 mais c'est juste pour illustrer que on veut être
7 plus présents dans les communautés, de...
8 d'avoir... c'est ça, d'avoir peut-être un meilleur
9 pouls, mais aussi de faire connaître c'est quoi
10 notre mission, c'est quoi nous, notre rôle, que...
11 qu'est-ce qu'on fait dans la vie?

12 C'est vrai - et là, je me réfère à une
13 expérience antérieure, moi j'ai eu la chance
14 d'être... de demeurer à Kuujjuaq, pas de façon
15 permanente, mais à l'occasion, d'y rester plus que
16 pendant la semaine de Cour. Moi j'avais la chance
17 d'avoir des parents qui y ont habité huit ans,
18 alors il est certain que j'ai fait des petits
19 voyages en dehors des termes de Cour pour aller les
20 visiter et c'est vrai que la vie elle est fort
21 différente de ce qu'on voit à la Cour lorsque on
22 est là le week-end et qu'on fait l'épicerie vite,
23 vite là, donc, c'est pas du tout la même réalité.

24 Peut-être pour répondre à... et ce sera peut-
25 être mon dernier commentaire, il est certain que

1 les procureurs de la Couronne et les procureurs de
2 la défense peuvent être perçus comme étant... à
3 travailler ensemble ou à être, je pense, puis je
4 reprends, j'ai l'impression que vous faites
5 référence à la... au témoignage de monsieur
6 Tookalook hier...

7 **Me CHRISTINE RENAUD:**

8 Oui.

9 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

10 Que... qu'il a dit « buddy-buddy » en parlant...

11 **Me NATHALIE SAMSON:**

12 Um-hum.

13 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

14 ... des... de la Couronne et de la défense. Je
15 pense que tout le monde est conscient que on a des
16 intérêts différents entre la poursuite et la
17 défense, qu'on a une mission différente, mais le
18 fonctionnement de la Cour itinérante, tant qu'à
19 moi, a toujours reposé sur une notion d'équipe. Et
20 pour moi, j'ai... quand j'étais procureure à la
21 Cour itinérante à temps plein, je faisais partie de
22 l'équipe de la Cour itinérante et ça comportait la
23 défense, ça comportait à la limite la magistrature,
24 assurément des services judiciaires, parce que pour
25 que ça fonctionne, il faut que tout le monde y

1 mette du sien dans les limites, évidemment, de
2 leurs rôles, de leurs missions, de leurs pouvoirs
3 et de leurs tâches respectives.

4 **Me NATHALIE SAMSON:**

5 Pour enchaîner avec l'équipe, là, je suis tout à
6 fait d'accord avec Me Brassard, là, effectivement.
7 Même je considère que c'est un acquis, là, pour la
8 Cour itinérante que... qu'il y ait une relation
9 comme ça entre la défense et la Couronne, sinon, ça
10 se pourrait pas possible, là, effectivement de
11 travailler, là, sur la Cour itinérante.

12 Au niveau des relations des avocats, quand ils
13 viennent pendant leur semaine de Cour sur la Cour
14 itinérante, je vais peut-être être encore casseuse
15 de party, là, mais ils ont tellement de travail que
16 j'ai de la difficulté à voir où ce qu'ils
17 pourraient prendre le temps pour aller discuter
18 avec les gens, là. Pour vrai, sur la Baie
19 d'Hudson, là, les procureurs arrivent le lundi,
20 c'est non-stop, ils finissent tard le soir, se
21 lèvent tôt le matin, rencontrent leurs clients.
22 Ils ont pas le temps d'aller rencontrer les gens,
23 c'est évident.

24 L'avocate à Kuujjuaq, bien, elle reste là,
25 elle peut le faire. Si je peux ajouter que nous, à

1 l'Aide juridique, on a, depuis un an, Me Cassandra
2 Neptune que je parlais plus tôt dans le témoignage,
3 qui, elle, s'est permis plusieurs voyages
4 d'information, prendre le pouls des communautés et
5 elle s'est promenée à travers la Baie d'Ungava et
6 la Baie d'Hudson. Donc, elle peut faire ça, mais
7 c'est certain que si on nous donne plus de
8 ressources, il va y en avoir plus qu'ils vont le
9 faire. Ça, c'est certain.

10 **Me CHRISTINE RENAUD:**

11 Euh...

12 **LE COMMISSAIRE:**

13 Au niveau de faire connaître et d'expliquer...

14 **Me NATHALIE SAMSON:**

15 Oui?

16 **LE COMMISSAIRE:**

17 Quand on parle de « buddy-buddy » ou des choses
18 comme ça, moi, je me souviens, dans mon autre vie,
19 quand j'ai commencé à présider des assises au
20 Nunavik, à Kuujuuarapik, puis ensuite à Kuujjuaq, à
21 la suggestion des maires, je suis allé à la radio
22 communautaire expliquer avec mes interprètes de
23 quoi il s'agissait, qu'est-ce qu'était un procès
24 aux assises...

25 **Me NATHALIE SAMSON:**

1 Um-hum.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Le rôle des jurés, le rôle du juge et je me demande
4 est-ce qu'il y aurait pas une possibilité que vous
5 le fassiez, vous...

6 **Me NATHALIE SAMSON :**

7 Me Neptune...

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 ... le DPCP, l'aide juridique?

10 **Me NATHALIE SAMSON :**

11 Oui.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Aller à la radio communautaire expliquer...

14 **Me NATHALIE SAMSON :**

15 C'est dans...

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Le rôle et...?

18 **Me NATHALIE SAMSON :**

19 C'est dans nos cartons, ça...

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Oui?

22 **Me NATHALIE SAMSON :**

23 Oui, effectivement.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Et ce qu'on entendait comme « buddy-buddy », bien,

1 peut-être leur expliquer les relations qui...

2 **Me NATHALIE SAMSON:**

3 Um-hum.

4 **LE COMMISSAIRE:**

5 Qui ont lieu entre le DPCP et l'aide juridique, les
6 voyages? Peut-être que ça démystifierait des
7 choses et que ça pourrait aider?

8 **Me NATHALIE SAMSON:**

9 Effectivement.

10 **LE COMMISSAIRE:**

11 Et il faut que les gens connaissent mieux le système
12 judiciaire et pour qu'ils le connaissent mieux, bien
13 il faut leur expliquer.

14 **Me NATHALIE SAMSON:**

15 Oui, tout à fait. Je sais que Me Neptune a fait
16 beaucoup de radio communautaire dans les
17 communautés...

18 **LE COMMISSAIRE:**

19 Um-hum.

20 **Me NATHALIE SAMSON:**

21 Cependant, je crois que les sujets étaient plus au
22 niveau des services. Ça pourrait être une
23 suggestion qu'on prenne en ligne de compte, là,
24 de... d'expliquer leurs relations avec la Couronne,
25 mais je sais que les... la radio communautaire, ça

1 l'a... été fait en grande partie par (inaudible).

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Et d'ailleurs, le nouveau maire de Kuujjuaq, qui va
4 être assermenté aujourd'hui, était le maire la
5 première fois que je suis venu à Kuujjuarapik au
6 début des années quatre-vingt-dix ('90) et c'est
7 lui qui m'avait suggéré d'aller à la radio
8 communautaire.

9 **Me NATHALIE SAMSON :**

10 Um-hum.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Ou peut-être que...

13 **Me NATHALIE SAMSON :**

14 C'est un bel outil.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Ah...!

17 **Me NATHALIE SAMSON :**

18 Effectivement.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Il serait peut-être ouvert à ce que vous le fassiez?

21 **Me NATHALIE SAMSON :**

22 Bien, comme activité aussi, je le sais que... parce
23 que je viens de... d'avoir un flash, notre avocate
24 de Kuujjuaq travaille beaucoup, fait de la radio
25 communautaire et va beaucoup dans les écoles et

1 organise, là, des activités avec les jeunes pour
2 leur expliquer c'est quoi, la Cour, comment ça
3 fonctionne. Je le sais que ça s'est fait à
4 Kuuujuaq.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Bon. Je pensais tout haut comme ça.

7 **Me CHRISTINE RENAUD :**

8 Je sais que Pierre Cousteau, qui est venu témoigner
9 devant la Commission, qui a été procureur de la
10 Couronne au Québec dans les années quatre-vingts
11 ('80), début des années quatre-vingt-dix ('90),
12 puis ensuite il a été Directeur des poursuites
13 criminelles au Nunavut, puis ensuite aux
14 Territoires du Nord-Ouest et Yellowknife. Selon
15 lui, il mentionnait, là, que t'sé, parfois des
16 formations en salle peuvent avoir leurs liens, puis
17 pour sa part, il avait senti que pour que ses
18 procureurs comprennent vraiment les peuples avec
19 lesquels ils travaillaient, il trouvait ça
20 important qu'ils se retrouvent dans des situations
21 où ils allaient avoir à se faire une idée par les
22 Nations avec lesquelles ils travaillaient. Puis
23 les procureurs étaient restés quelques jours dans
24 des familles différentes près de Yellowknife, puis
25 ils ont fait des activités traditionnelles avec les

1 populations locales, se sont fait raconter par les
2 Aînés l'environnement dans lequel ils habitaient et
3 que ça avait participé à tisser des liens avec la
4 communauté.

5 Est-ce que vous pensez que ça pourrait être le
6 genre d'initiatives qui pourraient être... ou est-
7 ce que ç'a déjà été fait? Ou sinon est-ce que vous
8 pensez que ça pourrait être quelque chose qui
9 pourrait être intéressant de développer...

10 **Me NATHALIE SAMSON:**

11 Pour notre part...

12 **Me CHRISTINE RENAUD:**

13 ... (inaudible)?

14 **Me NATHALIE SAMSON:**

15 Ç'a jamais été fait. C'est super intéressant.
16 C'est sûr qu'on serait intéressés, mais encore là
17 il faudrait avoir les ressources parce qu'on
18 n'aurait pas le temps de... d'aller trois jours
19 dans une famille avec le travail qu'on a.

20 **Me CHRISTINE RENAUD:**

21 Est-ce que vous vouliez ajouter quelque chose?

22 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

23 Non, la question avait été posée à la Directrice la
24 dernière fois et elle y avait répondu.

25 **Me CHRISTINE RENAUD:**

1 Parfait. Merci.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Oh, et pour compléter, quand je parlais de radio
4 communautaire, il faut ajouter une ligne ouverte,
5 là, que les gens puissent appeler et poser des
6 questions, et que vous répondez.

7 **Me NATHALIE SAMSON :**

8 Um-hum.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Ça allait jusque-là.

11 **Me NATHALIE SAMSON :**

12 Um-hum.

13 **Me CHRISTINE RENAUD :**

14 Oui. Donc, depuis ce matin, depuis presque trois
15 heures (3 h), on a comme des échanges entre nous,
16 un ancien juge de la Cour itinérante, mais vous, le
17 DPCP et le Centre communautaire juridique, est-ce
18 que c'est quelque chose que vous avez
19 régulièrement, des moments d'échanges dans le
20 but...

21 Je comprends que vous avez une charge de
22 travail très grande, que vous parlez beaucoup des
23 dossiers qui vous occupent précisément, mais est-ce
24 que d'une part, vous avez du temps ou une
25 plateforme pour échanger des enjeux de la pratique

1 juridique au Nord du Québec, de la pratique de la
2 Cour itinérante? Puis sinon, est-ce que vous
3 considérez que ce serait souhaitable d'avoir plus
4 de temps ou une meilleure plateforme pour échanger
5 ces enjeux-là? Le tout dans une perspective
6 d'amélioration, là, des services juridiques.

7 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

8 En fait, la seule chose qu'on a c'est... qui nous
9 rassemble, c'est le comité de liaison Cour du
10 Québec-Barreau qui a été mis en place il y a de
11 cela plusieurs années. Il y a minimalement une
12 rencontre par année qui est toujours lors de la
13 rentrée judiciaire et il y a un... ça dure sur une
14 journée. C'est avec, évidemment, la Cour du
15 Québec. La Cour supérieure n'y est pas? Non. Les
16 avocats de pratique privée, les avocats d'aide
17 juridique, Protection de la Jeunesse aussi, parce
18 que dépendamment, là, de quels sujets on traite.
19 Il y a le civil aussi qui est traité et à tour de
20 rôle, on va parler de la Cour dans le Sud là, le
21 Sud étant notre Abitibi-Témiscamingue pour nous, la
22 Cour dans le Nord, la Protection de la Jeunesse
23 dans le Nord, le criminel dans le Nord, donc il y a
24 ce moment-là pour échanger. Sinon, il y a toujours
25 possibilité pour nous de discuter.

1 **Me NATHALIE SAMSON:**

2 Effectivement. Au niveau des activités, je sais
3 qu'il y a un comité du Barreau, là, le Comité
4 Nord...

5 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

6 Le Comité, oui.

7 **Me NATHALIE SAMSON:**

8 Pour lequel c'est des avocats de terrain qui
9 sont... Me Neptune y est, puis le témoin, il y a
10 le procureur, ses adjoints et c'est attribué,
11 affecté à la Cour itinérante qui participe
12 également aux travaux de ce comité-là.

13 **Me CHRISTINE RENAUD:**

14 Très bien. Merci. Est-ce que vous croyez que ce
15 serait... Est-ce que vous souhaiteriez avoir plus
16 de plateformes pour discuter? Croyez-vous que ça
17 pourrait être bénéfique pour votre travail, là,
18 pour tout un et chacune?

19 **Me NATHALIE SAMSON:**

20 Moi, je crois qu'au niveau provincial, peut-être
21 que ça pourrait être intéressant. On pourrait
22 avoir des idées, voir si je veux regarder les... ce
23 qui avait été fait à la Commission, je me
24 questionnais, puis j'ai regardé ce qui se passe sur
25 la Côte-Nord, essayer de prendre les meilleures

1 idées. On pourrait prendre nos meilleures idées.

2 Je pense...

3 **Me CHRISTINE RENAUD:**

4 Um-hum.

5 **Me NATHALIE SAMSON:**

6 Je pense que... puis je pense qu'il y aurait
7 quelque chose à faire avec ça, là, apprendre les
8 uns des autres, là. Oui, effectivement.

9 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

10 Oui, tout à fait.

11 **Me CHRISTINE RENAUD:**

12 On vient de soulever, depuis ce matin, plusieurs
13 enjeux qui sont liés à l'offre de service juridique
14 au Nord du Québec. Vous en avez soulevé plusieurs.
15 La lecture de nombreuses déclarations faites par
16 les gens du Nunavik, certains témoins qu'on a
17 entendus nous a permis de constater, à l'occasion,
18 un certain détachement par rapport aux services, au
19 système de justice, comme si on subissait le
20 système et ses impacts plutôt que réellement le
21 comprendre, là, l'intégrer pour pouvoir l'accepter.

22 J'aimerais juste, peut-être en question
23 préliminaire, est-ce que c'est un détachement que
24 vous avez vous aussi pu remarquer? Est-ce que ça
25 peut être un enjeu de votre côté, ce manque de

1 compréhension du système, ce détachement par
2 rapport au système? Est-ce que vous considérez que
3 c'est avoir un... vous faites face à vos relations
4 avec les accusés et les victimes, un manque de
5 crédibilité du système de la justice auprès des
6 justiciables du Nunavik?

7 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

8 C'est l'adhésion des victimes et des témoins au
9 système de justice et c'est un défi aussi qu'on a
10 quotidiennement dans les dossiers allochtone, donc
11 ce n'est pas typiquement Autochtone. Est-ce que il
12 y a une difficulté de plus? Probablement. Je
13 serais portée à être d'accord avec votre énoncé.

14 **Me NATHALIE SAMSON:**

15 Je dirais que oui, j'ai discuté avec notre avocate
16 de Baie d'Ungava, Kuujjuaq et ce qu'elle me...
17 m'expliquait, ce qu'elle me transmettait comme
18 informations, c'est que souvent leur culture est
19 différente et pour eux ils ont de la difficulté à
20 comprendre... de ce que j'ai compris là, des propos
21 de mon avocate, c'est qu'ils ont de la difficulté à
22 comprendre le système de défense.

23 Donc pour eux, quand ils vont arriver, aller
24 voir l'avocat de la défense, ils vont aller dire
25 oui, je l'ai fait, j'ai fait ça. Mais là,

1 l'avocat, il essaie de lui expliquer - mais c'est
2 parce que tu pourrais avoir une défense - mais à
3 quoi ça sert? Je l'ai fait. Et tout ça part de
4 là. Pour eux ils vont s'être excusés auprès de la
5 victime pour avoir sûrement eu des mesures, si on
6 peut dire, là, de la communauté et là quand ils
7 arrivent à la Cour, bien ils comprennent pas qu'ils
8 ont encore un dossier juridique, parce que pour eux
9 c'est réglé. Donc, il y a toute cette association-
10 là que je pense qui est difficile pour eux, là, de
11 comprendre ce qu'on fait là. Effectivement.

12 **Me CHRISTINE RENAUD:**

13 Oui. Vous le... c'était... on l'a mentionné depuis
14 ce matin, on a entendu plusieurs citoyens à cet
15 égard, on a eu plusieurs déclarations de citoyens à
16 cet égard. C'est... puis ils ont parfois
17 l'impression que la justice dans le Nord est un peu
18 une justice offerte par des Blancs à une population
19 Inuite. Elle est pas offerte dans leur langue,
20 elle fait pas nécessairement partie de la culture,
21 vous le mentionnez. Les concepts même de justice
22 criminelle sont étrangers à plusieurs personnes de
23 la région.

24 Le système de justice a été... on pourrait le
25 considérer imposé. Il avait pas été demandé. Les

1 concepts de justice sont très éloignés. Les lois
2 québécoises, canadiennes sont souvent étrangères et
3 inconnues parfois même de la population locale,
4 tout comme les procédures judiciaires les
5 entourant.

6 Jobie Tukkiapik, qui est l'ancien président de
7 la Corporation Makivik, en juin deux mille dix-sept
8 (2017), lors de son témoignage à la Commission, a
9 mentionné que les gens brisent parfois des lois,
10 mais ils savent même pas qu'ils ont brisé une loi,
11 puis ils se retrouvent en prison par méconnaissance
12 des lois québécoises et canadiennes.

13 Hier, le témoin, monsieur Perty Tookalook,
14 nous a parlé de son rêve, de sa vision d'un...
15 d'une justice qui serait entièrement locale avec
16 des juges, des avocats de la région. Il
17 considérait être bien loin de ça, mais pour lui
18 c'était le rêve ultime d'avoir une justice à son
19 image.

20 Et en question, là, finale pour ma part,
21 j'aimerais comprendre, vous discutez de quelles
22 démarches, puis jusqu'où vous êtes prêtes à aller
23 pour pousser la réflexion avec les Inuits sur la
24 justice dans le Nord pour que les gens aient peut-
25 être une meilleure confiance en elle? Qu'elle soit

1 plus à leur image, puis qu'elle ait un sens pour
2 eux ultimement?

3 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

4 Je pense qu'on peut démontrer, on a fait la
5 démonstration qu'on était très ouverts, que il y a
6 un changement, là, qui peut être opéré au fil des
7 ans, là. Je reviens sur le fait que je suis là
8 depuis quatre-vingt-quinze (95). Le discours de
9 quatre-vingt-quinze (95), puis le discours
10 d'aujourd'hui - et là, je parle pas du discours
11 DPCP, là, je parle du discours général *at large*, il
12 est fort différent et je pense qu'on est à une
13 étape où tout le monde est conscient qu'on... il
14 faut s'asseoir et se parler et s'écouter, mais pas
15 juste se parler... et s'écouter également. Alors,
16 si c'était la... une question à savoir si nous, on
17 était ouverts? Effectivement.

18 **Me NATHALIE SAMSON:**

19 La même réponse. Là, c'est certain qu'on est
20 ouverts. Je pense que ça l'a été un peu posé la
21 question, là, à Me Niquette au niveau de la
22 Commission des services...

23 **Me CHRISTINE RENAUD:**

24 Oui.

25 **Me NATHALIE SAMSON:**

1 ... juridiques là... En tout cas, ça touchait
2 brièvement les mêmes sujets et ce qu'on disait,
3 c'est que depuis le départ, nous, ce qu'on
4 voudrait, c'est bien sûr travailler avec eux,
5 travailler en collaboration avec eux. Souvent,
6 c'est sûr que ça, on va le faire. Si en plus on
7 peut avoir des avocats Inuits, tout ça, c'est tous
8 des points qu'on regarde, mais c'est difficile, là,
9 à trouver, là, comme on le mentionnait, là, c'est
10 au niveau des ressources.

11 **Me CHRISTINE RENAUD:**

12 Puis pour ma part, j'ai plus d'autres questions...

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 Oui?

15 **Me CHRISTINE RENAUD:**

16 ... pour les témoins.

17 **LE COMMISSAIRE:**

18 Me Laganière, est-ce que vous avez des questions?

19 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

20 J'aurai aucune question, Monsieur le Commissaire.

21 **LE COMMISSAIRE:**

22 Me Boucher?

23 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

24 J'aurai pas de questions, merci beaucoup.

25 **LE COMMISSAIRE:**

1 Me Robillard?

2 **Me DENISE ROBILLARD:**

3 Aucune, merci.

4 **LE COMMISSAIRE:**

5 Non?

6 Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez
7 ajouter avant que je vous remercie?

8 **Me NATHALIE SAMSON:**

9 Bien, merci.

10 **Me MARIE-CHANTAL BRASSARD:**

11 Um-hum.

12 **Me NATHALIE SAMSON:**

13 Merci de nous avoir pris le temps de nous écouter.

14 **LE COMMISSAIRE:**

15 Bien, merci beaucoup d'avoir accepté de venir
16 partager avec nous ici au Nunavik, à Kuuujjuarapik.
17 J'ai compris que vous avez à coeur de...
18 d'améliorer les choses. Je pense que vous
19 comprenez aussi que les gens ici ne sont pas
20 familiers avec le système de justice dans la
21 population en général, malgré que ça fait quand
22 même plusieurs années que la Cour itinérante vient
23 ici.

24 Et je mentionnais tout à l'heure que la
25 première fois que j'étais venu présider des assises

1 ici, le maire m'avait suggéré d'aller expliquer ce
2 qu'est un procès avec jury, le rôle des juges, le
3 rôle des jurés, qui décide et de faire une ligne
4 ouverte pour permettre aux gens de poser des
5 questions, et j'étais allé avec deux interprètes.
6 C'était Anthony et Tachal(?) qui (inaudible).

7 Maintenant, à Kuujuaq, le maire de l'époque,
8 Johnny Adam, m'avait suggéré la même chose et
9 j'étais allé le faire avec une ligne ouverte aussi.
10 Et ma réflexion, c'est si j'ai pu faire ça dans...
11 soit fin quatre-vingt-onze ('91), début quatre-
12 vingt-douze ('92), peut-être que les gens à la...
13 au DPCP, à l'aide juridique et pourquoi pas les
14 juges de la Cour du Québec aussi qui viennent
15 beaucoup plus souvent que les juges de la Cour
16 supérieure ici, ils président pas d'assises, mais
17 qui peuvent peut-être expliquer leurs rôles et le
18 système de justice? Ce serait peut-être une bonne
19 idée?

20 Quand on arrive en quelque part, peut-être que
21 c'est une bonne chose de se faire connaître, de se
22 présenter. De présenter ce qu'on fait, comment on
23 le fait, pourquoi on le fait et donner l'occasion
24 aux gens de poser des questions sur leurs
25 interrogations. Puis Me Samson disait « Travailler

1 avec. » Travailler avec, c'est une expression que
2 je trouve importante depuis le début des travaux de
3 la Commission. Et travailler avec, bien c'est de
4 se rapprocher des gens. Et quand je vous dis allez
5 vous présenter, offrir aux autorités des villages
6 nordiques où vous allez, l'occasion de vous
7 présenter soit via la radio communautaire, vous
8 pouvez rejoindre le monde. Vous faites ça en début
9 de soirée, là, alors que les gens sont pas au
10 travail. Bon, pas tous, mais qu'il y en a moins au
11 travail qui peuvent poser des questions puis ça
12 suscite... Bon, c'est une suggestion que je vous
13 fais, mais ça vous dispense pas de faire toutes les
14 bonnes choses que vous souhaitez faire aussi pour
15 améliorer les services. C'est important. C'est
16 important, puis faire avec. Je le dirai jamais
17 assez.

18 Il faut voir avec les gens qu'est-ce qui peut
19 être amélioré et voir comment eux le souhaitent.
20 Et évidemment on avait le souhait hier d'avoir un
21 système de justice qui soit propre aux gens du
22 Nunavik avec des procureurs, des juges, et cetera,
23 mais évidemment, pour ça, il faut donner
24 l'opportunité aux gens, pas les forcer à aller...
25 et c'est souhaitable qu'éventuellement, il puisse y

1 avoir des avocats de... d'ici, des juges, pourquoi
2 pas? Hein? Il y a des postes créés pour le Nord,
3 ce serait intéressant si quelqu'un du Nord pouvait
4 l'occuper. Bien, on n'est pas là. On n'est pas
5 là, mais il y a moyen d'avancer, de progresser,
6 mais j'insisterai jamais assez sur le fait qu'il
7 faut communiquer puis il faut expliquer notre
8 système qui est pas le leur, il faut l'expliquer.

9 Évidemment, on vit dans un pays ici, une
10 province, on peut pas avoir cinquante systèmes
11 juridiques, mais on peut peut être adapter le
12 système aux réalités qui sont peut-être un peu
13 différentes, parfois beaucoup différentes. Il faut
14 penser que les gens au Nunavik, là, en l'espace de
15 peu de temps, ont vécu des changements
16 considérables, pas rien qu'au niveau des langues,
17 hein?

18 Il s'est passé des étapes, puis c'est drôle,
19 on a parfois l'impression qu'on a commencé à
20 s'occuper d'eux, parce que c'était utile de venir
21 le faire, mais il faut s'adapter. Il faut faire
22 les efforts pour s'adapter.

23 On parle ici de justice ce matin, bien, posez
24 des gestes qui font que ce soit compris, puis que
25 cette fois-ci, on a parlé de mesures de rechange,

1 on a parlé de solutions, on a parlé des
2 emprisonnements, des délais, des... Il y a
3 beaucoup de sujets sur lesquels on peut améliorer.

4 Vous nous donnez de l'espoir. Vous leur
5 donnez de l'espoir et j'espère que ça va se
6 concrétiser. Alors, je vous souhaite de continuer
7 dans ce sens-là, puis oubliez pas qu'on peut aller
8 se présenter, puis expliquer ce qu'on fait.

9 Alors, merci beaucoup et avant de terminer, je
10 veux simplement répéter que tout le monde est
11 invité à venir luncher à la Coop. La Commission
12 vous invite.

13 **Me CHRISTINE RENAUD:**

14 On a juste un petit témoignage rapporté.

15 SUSPENSION

16 -----

17 REPRISE

18 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE:**

19 La Commission reprend.

20 **LE COMMISSAIRE:**

21 So, welcome back. Me Elassal, you're representing
22 the Enquiry Commission now...

23 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

24 Yes.

25 **LE COMMISSAIRE:**

1 ... as counsel. And the other counsels are the
2 same. You will present your next witness?

3 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

4 Yes, we do have with us, Mr. Commissioner,
5 investigative agent Marie-Hélène Francoeur-Malouin.
6 We were supposed to have this afternoon, Mr. the
7 Commissioner, Mrs Elizabeth Williams.
8 Unfortunately, she could not be here with us today
9 to share her story regarding her mom and health
10 services that she received in Inukjuak. So we're
11 going to hear her story through the investigative
12 agent who will read her declaration.

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 Okay.

15 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

16 So maybe before we start, I could ask the clerk to
17 swear you in?

18 -----

19

20

21

22

23

24

25

1 Marie-Hélène Francoeur-Malouin
2 Rapporteure de la déclaration d'Elizabeth Williams
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

6 Thank you.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 So, welcome.

9 **MME MARIE-HÉLÈNE FRANCOEUR-MALOUIN :**

10 Thank you.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 We'll listen to you.

13 **MME MARIE-HÉLÈNE FRANCOEUR-MALOUIN :**

14 Perfect.

15 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

16 So maybe before you start reading the declaration,
17 you could say a little bit of context regarding the
18 sharing of Mrs Williams?

19 **MME MARIE-HÉLÈNE FRANCOEUR-MALOUIN :**

20 Yes. So, it was my colleague, Marie-Andrée Roy, who
21 met with her in Inukjuak on June eighteen (18), two
22 thousand eighteen (2018). She recorded the story of
23 Mrs Williams. So, I'm going to read the written
24 version of the statement she shared with my
25 colleague. Okay.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 And this is... was signed by the witness?

3 **MME MARIE-HÉLÈNE FRANCOEUR-MALOUIN :**

4 Um... no.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 No?

7 **MME MARIE-HÉLÈNE FRANCOEUR-MALOUIN :**

8 No.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 But...

11 **MME MARIE-HÉLÈNE FRANCOEUR-MALOUIN :**

12 But she was (inaudible) when she... we called her
13 to... invite her to the hearings, that if there was
14 a problem with the (inaudible), we will read the
15 statement.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Okay.

18 **MME MARIE-HÉLÈNE FRANCOEUR-MALOUIN :**

19 Okay? Okay. So:

20 "I, Elizabeth Williams, I do solemnly
21 declare that I was born in Iqaluit, back
22 then Frobisher Bay, to my mother Kiti
23 Itsuliak(?) Williams.

24 I'm going to talk about my mother who
25 died from cancer, colon cancer, three

1 years ago.

2 I was with my mother all the time when
3 she went to nursing, because she was
4 having a lot of pain in her belly,
5 abdominal pains.

6 At first, she went to nursing whenever
7 she had pain in her abdomen and then, in
8 the last few months of her diagnosis of
9 having colon cancer.

10 Prior to that, about a year and a half
11 before that, before she was diagnosed, we
12 went to nursing every other week or every
13 week so she could be seen, but she always
14 ended up having Pantoloc only for her
15 abdominal pains. Nothing else. She was
16 never given anything else. She was never
17 diagnosed with anything.

18 Two and a half years before her death,
19 she was always complaining about
20 abdominal pain. She was always given
21 Pantoloc, and (inaudible) Pepto-Bismol
22 all the time for her abdominal pain.
23 She didn't know what she had and we
24 started going every two weeks when it was
25 too painful. We started going to nursing

1 monthly, and then two weeks, and then
2 weekly. And then, almost every day.
3 Finally, in August two thousand fourteen
4 (2014), we went to nursing. All that
5 time, she was having a problem with
6 abdominal pain.
7 In August two thousand fourteen (2014),
8 the reason why I know the date, and the
9 year is that we went to the meeting here
10 when there was North Plan. At that time,
11 there was North Plan meetings here. We
12 went there to listen, and then, she said
13 I have to go.
14 So, we went home and when she went into
15 the washroom she screamed, screamed,
16 screamed Ouch! Ahhhh! A scared
17 screaming, really in pain. She showed me
18 her stool, it was bloody. It never
19 really turned into (inaudible), it was
20 (inaudible), but it went out of her
21 vagina instead of her anus.
22 She said I need help. So, we went to
23 nursing, but still, they gave her
24 Pantoloc, and nothing else. This went on
25 for six (6) months weekly going to

1 nursing, and finally she talked to my
2 brother who was an interpreter at that
3 time at the nursing.
4 She had always said I have pain, I have
5 pain. In this area, I always have pain.
6 My brother asked when this... did this
7 happen? And she said August two thousand
8 fourteen (2014), but this was in February
9 of two thousand fifteen (2015).
10 All this time, from August to two
11 thousand fifteen (2015), she was crying
12 almost every day, going to nursing in
13 pain all the time. From August to
14 February, they didn't give her anything
15 whatsoever, but we still went almost
16 every day.
17 Finally, she told Jackie, my brother who
18 was interpreter at the time - Look, I'm
19 like this. My body is not good. I have
20 stool through my vagina.
21 Then, Jackie immediately went to the
22 doctor and the doctor said give her
23 Pantoloc, and so and so. We can go, and
24 check if she has a problem with her
25 colon.

1 Then finally, in June, they sent her to
2 Montreal to be checked up but by that
3 time, it was too late. Her intestines
4 were rotting and she didn't have stool
5 through her anus, only through her
6 vagina. It was too late for her to be
7 treated or to have an operation.
8 Since two thousand thirteen (2013), she
9 knew... I knew she was in pain. We went
10 to nursing together. I was with her
11 whenever she had to go, but doctors or
12 nurses didn't check up on her, just
13 saying that she had the flu or a virus.
14 Finally, in June, when we went down to
15 Montreal, the doctors asked my mother why
16 she didn't come to have her colon
17 checked, but she was never informed to
18 have any kind of more investigation up to
19 the point it was too late to take care of
20 her.
21 They tried to have an operation, but they
22 just said it's better to have chemo or
23 pills that try to reduce the cancer. It
24 was way too late.
25 She finally lost it to cancer in July two

1 thousand fifteen (2015). She was only
2 diagnosed with cancer in June two
3 thousand fourteen (2014), but it was
4 already too late. It got through her
5 intestines, through her vagina, it was
6 already rotten or it couldn't be fixed
7 anymore. So, they put her in
8 (inaudible)to make it easier for her.
9 We went to nursing almost daily before
10 she was sent to Montreal to get more
11 investigation, but it was already too
12 late for her to be treated or be taken
13 care of. And then she was deteriorating
14 very fast to her death.
15 All those two years, she was only given
16 Pantoloc or Tylenols, and that was it,
17 nothing else. No investigation, no
18 nothing, but pills. She was always in
19 pain.
20 If she went to nursing, all they did was
21 - you have a flu... all you have is a
22 virus. And that was it. Nothing else,
23 no investigation, no nothing until it was
24 too late.
25 She was going to nursing constantly, and

1 they never gave her anything, but
2 Pantoloc. I think in the nursing, all
3 the nurses that were taking care of her
4 right after she was diagnosed with
5 cancer, they all disappeared. I think
6 they knew what could have been done or
7 not.
8 We kept pushing and pushing, but they
9 never did anything other than tiny pills,
10 yellow pills, that's it. I don't know
11 how else I can explain it more.
12 A health care worker said to her at one
13 time that just to be seen by a specialist
14 costs a lot... cost a lot, so we're
15 trying to save money and not letting
16 people to go for medical check-ups.
17 That's what they kept saying. Just to
18 save up for something else which never...
19 I don't think that saved something...
20 except let my mom die.
21 From the beginning right to her death, I
22 was always there for her. We pushed, and
23 pushed, and pushed, but all the doctors
24 or the nurses, they just don't want to go
25 South for nothing to save money. To save

1 money for what? I don't know. That's
2 what they... they did that to my mother.
3 We can't do anything, we can't send
4 you... but still, she was in pain. They
5 couldn't even... it was obvious that she
6 was coming almost daily before being sent
7 to the point where she couldn't go shit
8 in her anus.

9 "Q: From the time she had her first symptoms
10 until the visit at the clinic when she
11 was sent to Montreal, how many times did
12 she meet with the doctor?

13 A: No doctors, only nurses.

14 Q: Only nurses? So, it was only when your
15 brother was involved that finally, the
16 doctor met with her once, and sent her to
17 Montreal?

18 A: Yes, and it was too late.

19 Q: And that travel to Montreal is when she
20 received her diagnosis? It was in June
21 two...

22 A: Two thousand fourteen (2014). Two
23 thousand and fourteen (2014), okay. And
24 she died July two thousand fifteen
25 (2015). Never saw a doctor, not once,

1 only by nurses. She was never
2 recommended to see a doctor.

3 Q: What is your mother's name, and date of
4 birth?

5 A: My mother's maiden name was Kiti
6 Itsuliak. Marry to my father (Inaudible)
7 Williams. Her date of birth is May five
8 (5), nineteen forty-six (1946).

9 Q: Have you ever made a complaint regarding
10 that situation?

11 A: I don't know how. I don't know where to
12 go. I don't know who to turn to. If I
13 complain to the Nursing Care Committee,
14 all they do is meet and help talk with
15 nurses. That was it. The committee, and
16 the nurses, when I tried to complain, it
17 was just a cycle, just in and out of
18 here.

19 Q: So, no formal written complaint has ever
20 been done?

21 A: I don't know who to go to. I didn't know
22 where to go. I didn't know how to deal
23 with health people. I mailed... I mean
24 health administration. I know there
25 (inaudible) in Puvirnitug, but from

1 there, who do I go? I didn't know.
2 Where do I go to complain about what was
3 happening to my mother? I was just lost.
4 The doctor and nurses here were from two
5 thousand twelve (2012) to two thousand
6 sixteen (2016), I don't know. Someone
7 prior... someone, somewhere prior when
8 the doctor was here. She was in saving
9 mode, not sending people down South for
10 medical check-ups until it was too late.
11 She was saving money for someone, but not
12 saving life until it was too late. They
13 could have been treated, but they didn't
14 do anything until then, especially with
15 the doctor.

16 Question: You see the doctor that saw your
17 mother in two thousand fourteen (2014)?

18 A: Yes.

19 Q: Do you remember the name of the nurses
20 that your mother met with?

21 A: Yes.

22 Q: Can you give them to me?

23 A: Nurse number 1, nurse number 2, and nurse
24 number 3. One time, my mother met
25 another doctor. I don't know her last

1 name. She was the interim. I mean, she
2 was a doctor from here, but just to poke
3 around. That was when she saw my mother.
4 She was a regular doctor here too in
5 those years, two thousand twelve (2012)
6 to two thousand fifteen (2015).

7 Q: When did he meet your mother?

8 A: Just one time, just to poke around, and
9 that was it.

10 Q: After her diagnosis?

11 A: No.

12 Q: So, previous to the appointment with the
13 doctor?

14 A: In between. The doctor once saw my
15 mother and then send her at the very last
16 minute, but before she was sent, there
17 was another doctor, just to be sure that
18 she had to be sent away.

19 Q: Okay, almost the same time, the same day
20 she went to the clinic, she saw both?

21 A: Yes. And I think those are the main
22 nurses. She saw three nurses. They were
23 the main nurses who were here regularly.
24 There were other, but they were just
25 replacement, and I didn't get their name,

1 but those main three (3) were taking care
2 of my mother.

3 Q: So, all of those nurses saw your mother
4 many times? So, they all knew that she
5 was coming again, and again regarding the
6 same thing?

7 A: Yes.

8 Q: Who were they with your mother?

9 A: I mean, all they gave her was Pantoloc,
10 and that was it. Nothing else, no
11 diagnosis, nothing.

12 Q: No tests?

13 A: No tests, no nothing. They only talked
14 she had a bladder infection or some kind
15 of flu or something she ate or something
16 like that. That was the only diagnosis.

17 Q: Did they ever take a blood test?

18 A: No, nothing.

19 Q: Pressure? Did they ever take her
20 pressure?

21 A: They always take pressure.

22 Q: Temperature?

23 A: Yes. She was always shivering, she
24 always had fever or something, but still,
25 they gave her Pantoloc, and that was it.

1 They called it a virus, and that was it.
2 My mother would have... could have... I
3 mean, the doctor down there, when they
4 finally saw my mother, the oncologists,
5 they said she should have died August
6 two thousand fourteen (2014) when her
7 stool passed through her vagina.'

8 Q: When you heard her in the bathroom?

9 A: Yes, when I heard her in the bathroom,
10 that time, the oncologist said - you
11 should have died that day as soon as your
12 intestines go through from cancer.

13 Q: Just to be sure, I would like to make a
14 chronological timeline with you. So, in
15 February two thousand thirteen (2013),
16 she started to have symptoms, but you
17 knew it only on August two thousand
18 fourteen (2014) when it happened in the
19 bath... the washroom that you heard your
20 mother?

21 A: Yes. In between those, from two thousand
22 thirteen (2013) to two thousand and
23 fourteen (2014), we went to the nursing
24 regularly.

25 Q: So, you knew that she had pain in her

1 stomach, but it became worse?

2 A: Over the time, yes.

3 Q: Mostly on August two thousand fourteen

4 (2014) about your brother?

5 A: He started working in February two

6 thousand fourteen (2014).

7 Q: Okay. And he asked the doctor to meet

8 with your mother in February two thousand

9 fourteen (2014)?

10 A: Yes.

11 Q: In February, but she was sent to Montreal

12 in June?

13 A: Yes.

14 Q: From February to June?

15 A: They said waiting time, and saving money.

16 Q: In February?

17 A: Yes.

18 Q: So, they finally sent her in June, but

19 from February to June, how many times she

20 met with the doctor?

21 A: Only once.

22 Q: In February?

23 A: Yes.

24 Q: What happened in June for her to be sent

25 to Montreal?

1 A: The waiting period. They didn't have,
2 they said - you don't have a room, you
3 don't have an appointment until this
4 date.

5 Q: Okay, so, in February, they made a
6 request for her to see the specialist, so
7 they were able to see her in Montreal in
8 June?

9 A: Yes

10 Q: Okay, now, I understand.

11 A: Then in June, as soon as she went to
12 Montreal, she was diagnosed with colon
13 cancer and then we started seeing the
14 oncologist. Every three weeks, we went
15 down there to have her chemio, and
16 everything, but all that time, from here
17 in Inukjuak, she complained and
18 complained and complained and she was
19 having pain, but never really taken care
20 of. It was preventable. It was
21 preventable that when she first started
22 going to nursing, they have files... two
23 weeks ago, she was here... two weeks ago
24 she was here. And then seven days ago...
25 and then four days ago. It's there. The

1 papers are there. How come it was not
2 obvious for her to be sent in March or
3 April or May of two thousand thirteen
4 (2013)? It was so obvious, but they were
5 saving money, going to save money.
6 That's what they said, saving money, 'You
7 just want to go down to Montreal.'

8 Q: Who said that to you?

9 A: Nurses here, those nurses.

10 Q: Those three nurses were saying that you
11 wanted to go to Montreal, and that was
12 the reason why your mother...?

13 A: Yes. 'You just want to go to Montreal.
14 She has no problem, and you just want to
15 travel.' That's what they said. I was
16 always with my mother. I was always
17 (inaudible) for my mother. I was going
18 with her to nursing. That's what they
19 said.

20 Q: Do you think this whole situation would
21 have been treated differently if you were
22 not an I understand?"

23 A: Yes, very much.

24 Q: In which way?

25 A: When I see people who come to nursing

1 here, if they're White, their files are
2 right on top. They don't have waiting...
3 time like us. That's why we never see
4 them, only when they're coming in, and
5 out, that's it. As for us, we wait, and
6 wait, and wait, and wait. Not like White
7 people. I'm sorry, I know I'm not
8 racist.

9 Q: That's the reason why we are here to talk
10 about this through Native practice. We
11 don't have to apologize for that.

12 A: Because that's many, many, many, many,
13 many times. I've seen it one, I've seen
14 it with my own eyes that if a White
15 person, a police or anybody, a teacher,
16 they're always put on top. They're the
17 first priority, and we see nurses putting
18 files on their White people many times.
19 That's what I see, and that's why we
20 hardly see White people in the waiting
21 area, because some of them are taken care
22 of early in the morning, or in the
23 morning instead of the afternoon like us.
24 Why? I don't know. I'm tired, I'm
25 tired, I'm really tired.

1 Q: Do you want to stop it?

2 A: I think I'm finished with what I have to
3 say. Thank you very much."

4 **LE COMMISSAIRE:**

5 Thank you.

6 **MME MARIE-HÉLÈNE FRANCOEUR-MALOUIN:**

7 Thank you.

8 **LE COMMISSAIRE:**

9 I have the feeling it's a sad story. It should not
10 happen that people feel that their file is in the
11 bottom and other files for police officers,
12 teachers, White people, and that goes on the top.
13 And the idea that the witness feels that the health
14 centre wants to save money before saving lives,
15 this is sad also, very sad.

16 The people in the health centre should act in
17 a way that nobody feels that they are
18 discriminated. It should not happen. Maybe you
19 will talk with the witness?

20 **MME MARIE-HÉLÈNE FRANCOEUR-MALOUIN:**

21 (Inaudible).

22 **LE COMMISSAIRE:**

23 Thank you for the... say "thank you" to her for
24 myself, and maybe she will hear us...

25 **MME MARIE-HÉLÈNE FRANCOEUR-MALOUIN:**

1 Yes, I will say.

2 **LE COMMISSAIRE:**

3 ... later on the Website of the Inquiry Commission.

4 So, thank you very much for having accepted to

5 share with us.

6 **MME MARIE-HÉLÈNE FRANCOEUR-MALOUIN:**

7 Thank you.

8 **LE COMMISSAIRE:**

9 Now, we will adjourn until one thirty (1 h 30), and
10 everybody is invited to lunch at the Coop.

11 SUSPENSION

12 -----

13 REPRISE

14 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE:**

15 La Commission reprend.

16 **LE COMMISSAIRE:**

17 So, welcome back this afternoon in Nunavik.

18 Me Elassal, will you present the next witnesses?

19 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

20 Yes, I will. We have the great honor to receive
21 Mary Pirti Kumarluk, who is in the middle and her
22 daughter, Siasi Kumarluk, along with Eva Deer, who
23 is there as support for Mrs Kumarluk. They wish to
24 share a story regarding the... their son, and their
25 brother, Davey Pirti Kumarluk, who died last year.

1 So, that's going to be a subject related to
2 health services. So, before we start, I will ask
3 the clerk to swear you in.

4 -----

5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

1 Siasi Kumarluk
2 Témoin citoyen
3 Assermentation

4 -----
5 Mary Pirti Kumarluk
6 Témoin citoyen
7 Assermentation

8 -----

9 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

10 Thank you.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Welcome, both of you. Thank you for sharing with
13 us.

14 **MME MARY PIRTI KUMARLUK :**

15 Thank you.

16 **MME SIASI KUMARLUK :**

17 Thank you.

18 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

19 And maybe I could mention that Siasi Kumarluk
20 expresses the wish to testify in English.

21 **MME SIASI KUMARLUK :**

22 Yes, it's alright.

23 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

24 Yes. And Mary Pirti Kumarluk will testify in
25 Inuktitut.

26 **LE COMMISSAIRE :**

27 Okay.

28 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

1 So, maybe before starting, I could ask you to
2 present a bit yourselves, where you're from, and if
3 you wish to speak about your family, about your
4 brother, your son, that could be a good way to
5 start.

6 **MME SIASI KUMARLUK:**

7 Um-hum.

8 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

9 Yes.

10 **MME SIASI KUMARLUK:**

11 My name is Siasi Kumarluk. I live in Inukjuak.
12 I'm the eldest from my parents. I believe I was
13 second. She had two children, I am one. I have
14 another brother, a brother and some sister, and I
15 was working at the social services to a Chair as a
16 social aid, but I moved to another job.

17 **MME MARY PIRTI KUMARLUK:**

18 Alors, je suis d'Inukjuak. Mon fils, son nom était
19 Levy Hittite Kumarluk. Alors, c'était le plus
20 vieux... le deuxième plus vieux de mes fils, il est
21 mort l'an dernier. Il a un fils et une fille. Mes
22 enfants, je les ai laissés dans la communauté, je
23 suis heureux d'être... heureuse d'être ici, je suis
24 contente d'avoir été invitée et de pouvoir partager
25 ici. Merci.

1 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

2 Nakurmiik.

3 **MME SIASI KUMARLUK:**

4 That's a picture of my brother, my late brother.

5 That's Levy, he used to be a hunter. So, I'm going
6 to start by a letter. On June the third (3rd), in
7 two thousand seventeen (2017) at eleven ten P.M.
8 (23 h 10), my mother informed me that my brother
9 Levy (inaudible) Kumarluk got hit by ATV four-
10 wheeler while he was running.

11 I rushed to go see him at the nursing. My mom
12 Mary, my aunt (inaudible) were there. Levy was at
13 the emergency room. He was... he only wanted to
14 lie down on his right side. He had a big bump on
15 his back of his head, a cut on his right knee which
16 was bleeding non-stop. He had a swollen right
17 ankle. He wasn't comfortable on his chest and
18 there was bruises all over his body.

19 He had some on his head and mouth, but they
20 didn't give him water. My mother and I decided to
21 give him water, because he... even his voice was
22 too low and dry because he was thirsty.

23 And when the nurse checked his blood pressure
24 he was taken off, because they got more painful,
25 and uncomfortable on his head. The nurse was

1 trying to put (inaudible), but Levy got more
2 uncomfortable, because of this big bump on his
3 head.

4 Levy felt that he was about to have a seizure,
5 but he didn't have it. He have a history that he
6 has seizure back in nineteen ninety-five (1995),
7 but they were even... they weren't even concerned
8 about it.

9 The doctor asked me and my mother if he's
10 always like that, but we told him he changed. The
11 doctor requested for a Medevac for my brother, but
12 the plane Medevac had to go Sunday first.

13 My mother and I went to go pack his clothing,
14 but my... well, while they're waiting for the plane
15 in Inuktitut. Inuktitut got so *falky*, and my
16 mother, and I went home to get some sleep at one...
17 no, two a.m. (2 h).

18 I woke up at seven fifty a.m. (7 h 50), I
19 called the nurse if my brother Levy left, but she
20 said Levy is still here and getting much better.
21 Around nine fifteen a.m. (9 h 15), I went back to
22 the emergency room, and Levy was sleeping. He woke
23 up around nine thirty a.m. (9 h 30), Aal of a
24 sudden his big bump on his head was gone.

25 My mother tried to tell the nurse to be more

1 concerned, but the nurse just told her that Levy is
2 getting better. But Levy wasn't... comfortable
3 with his chair. The nurse told him to get dressed.

4 So, my mother helped him... they told us that
5 he will go to Puvirnitug for the X-rays through a
6 regular jet(?) flight. And that morning we knew
7 that someone else worked at Medevac and we tried to
8 ask if he could go on that Medevac, because my mom
9 and I knew that he was not comfortable, but the
10 nurse say he's strong enough, he's a tough guy.

11 (Crying)

12 They even moved him to nursing room not the
13 operation room. They gave him crutches not a wheel
14 chair. When he tried to walk he was in pain on his
15 chest. I even tried to tell the nurse that he have
16 to go through (inaudible), but she kept telling us
17 that he will be fine.

18 The nurse asked my mom if he was driving and
19 my mom said I'm driving a ATV four-wheeler.

20 (Crying) And then she told my mom to bring my
21 brother to airport for the check-in, but my mom say
22 no way, and there's the driver. We tried to tell
23 them again that he have to go through Medevac, but
24 they keep saying he's strong enough, he's holding
25 up, but he was barely walking with crutches.

1 While he was still in the nursing room, they
2 asked him if he's willing to go transit after X-ray
3 in Puvirnitug. He replied - maybe I could. I
4 could try.

5 When he was sitting on the chair, the nurse
6 checked his blood pressure. Levy complained about
7 his chest, but the nurse saying: "You'll be fine.
8 You're holding up." When the nurse say that, he
9 tried his best to be strong. *Exceptly* when he
10 tried to go up.

11 Around lunchtime, the driver showed up and
12 picked up my brother to go check in. He was barely
13 walking and having the pain on his chest. My mom
14 and I begged the nurse to let him go through
15 Medevac, but the same thing was said: "He's strong
16 enough... he can do it... he'll be fine."

17 He didn't even have a... an escort. My mother
18 really wanted to go with him, but the nurse say:
19 "There's no seat for you." And I got so pissed
20 off, because they were so hard on us. And I know
21 my sibling is in pain, because I'm the oldest and I
22 knew my brother was in such a pain. (Crying)

23 After checking at the airport, he went to my
24 mother's place to wait for the plane, but he was
25 sleeping when the driver picked him up. Levy tried

1 his best to get up, and it took him more than ten
2 (10) minutes, because of his chest pain.

3 Levy went to Puvirnitug by a regular jet
4 flight for the X-ray, but he collapsed in the X-ray
5 waiting room and he died at four o' six p.m.
6 (16 h 06) in August one (1), two thousand seventeen
7 (2017).

8 It was terrifying news, because nurses and
9 doctors were telling us that he will be fine...
10 he's strong enough... he's holding up... he's a
11 tough guy. Why does Nunavik has so poor... has a
12 poor service, has some (inaudible) making more than
13 one Medevac plane and we need a doctor that really
14 respects their clients and their job.

15 My brother Levy (inaudible) Kumarluk might
16 still be with us if he wasn't treated like a trash.
17 Thank you.

18 **LE COMMISSAIRE:**

19 Do you have questions?

20 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

21 Um, maybe, Mrs... well, first of all thank you,
22 nakurmiik, for the sharing.

23 **MME SIASI KUMARLUK:**

24 Yes.

25 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

1 Mrs Pirti Kumarluk, would you wish to say a few
2 words regarding the event?

3 **MME MARY PIRTI KUMARLUK:**

4 (Inuktitut to French)

5 (Pleurs) Ma fille, elle vient de vous décrire la
6 situation dans laquelle on a... on s'est... on a
7 vécu, on s'est retrouvés. J'aimerais dire que...
8 parce que j'ai vraiment fait de mon mieux à essayer
9 qu'il puisse embarquer dans le... sur le vol
10 Medevac, parce que ça aurait été plus vite de se
11 rendre à l'hôpital à Purvi et je me pose encore la
12 question, même à ce jour, pourquoi est-ce qu'ils
13 m'ont pas écoutée? Pourquoi est-ce qu'ils l'ont
14 pas mis sur le vol Medevac?

15 Si il aurait été sur ce vol, il se serait
16 rendu à un traitement plus rapidement. Mais il n'a
17 pas reçu ce traitement, il a dû attendre, parce que
18 il a dû prendre un vol régulier, un vol normal.

19 Je voulais aller avec lui, parce que je le
20 sais qu'il était très inconfortable et il avait...
21 il était dans une situation très inconfortable.

22 J'ai vraiment fait de mon mieux, parce que je
23 suis la mère et j'ai fait de mon mieux en tant que
24 mère. Je voulais aller avec lui et les infirmières
25 et les docteurs étaient très durs. Ils étaient en

1 fait très têtus à travailler avec. Ils étaient
2 très têtus envers nous. Ça, c'est ma question:
3 Pourquoi y a-t-il... pourquoi on l'a pas envoyé à
4 l'hôpital avec un Medevac?

5 Je le sais que maintenant mon fils est dans
6 une meilleure place aujourd'hui, mais la question
7 qui me revient tout le temps et que je me répète
8 tout le temps, c'est pourquoi? Pourquoi est-ce
9 qu'il a été mis sur un vol normal? Pourquoi est-ce
10 qu'on l'a mis dans une situation si douloureuse?

11 Oui, on a des ambulances. Pourquoi est-ce
12 que... pourquoi on l'a utilisé les (inaudible) de
13 Medevac ou les ambulances ou... t'sé, quand ils
14 étaient disponibles?

15 Il avait beaucoup de douleur au torse, il se
16 plaignait beaucoup de cette douleur.

17 **MME SIASI KUMARLUK:**

18 That's a picture of his head. There's a big bump
19 on his head, but it disappeared the next day.

20 Can I read also my brother and my sister?

21 That's my other brother letter, Bobby Kumarluk.

22 "Hi. First of all, thanks for being
23 there for people who need help. And if I
24 have a right to say something, I want to
25 say in my own words that came out in my

1 mind, but actually, I saw my brother Levy
2 who was in pain, bearely like, very ugly.
3 Even barely walking, that I saw with my
4 own eyes, because I still ask myself why,
5 if he wasn't even on a stretcher, or at
6 least, on emergency. He even take a
7 regular flight, because doctor or a nurse
8 sees him as a normal person that is not
9 in pain, (inaudible) next day after he
10 got struck by ATV. Big question to
11 doctors, and nurses who are on
12 (inaudible), and they're doctors, and
13 nurses who on their shift, were... they
14 (?) right or did they have... didn't they
15 have a clue? Thank you."

16 And that's my sister (inaudible) Kumarluk
17 driving.

18 "On the July thirty-first (31st), two
19 thousand seventeen (2017) at eleven
20 thirty p.m. (11 h 30), I heard my brother
21 Levy (inaudible) Kumarluk got hit by a
22 ATV Honda. I really wanted to go see
23 him. On August first (1st), when I heard
24 he was still at the nursing station in
25 the morning, so, I went to go see him to

1 check around him. I could see his face
2 all in pain. I saw his right knee
3 swollen, right knee ankle swollen and
4 then I saw a big bump on the back of his
5 head. He told me that he had a pain on
6 his chest. He had a hard time moving
7 around and when he had one, he had to
8 move around, he groaned much. When they
9 had to move him to the different room,
10 the nurse gave him crutches all in pain,
11 and I hugged him. He groaned much again.
12 I was so shocked when they put him on the
13 regular flight to the Dash-8. They used
14 the medical plane trade order was
15 planning to leave around the same time,
16 but all he had was crutches. So, I was
17 so shocked when they didn't even put him
18 on the stretcher all this... with all his
19 injuries. In the late afternoon he
20 collapsed while waiting for another
21 patient in X-ray hall and died. He
22 should have been the first priority of
23 patients. (Inaudible). Thank you."

24 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

25 Nakurmiik. Is it okay if I ask you some questions

1 regarding the story you shared?

2 **MME SIASI KUMARLUK:**

3 Yes.

4 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

5 Yes? You said, Mary, that you wanted to escort
6 your son aboard on the commercial flight, and that
7 you were not allowed to? How come, how... what did
8 you receive as information for... regarding that
9 specific question?

10 **MME MARY PIRTI KUMARLUK:**

11 When I want to escort, they just told me that
12 there's no other seat, there's no more seat for me.
13 So, what can we do? Like, even if we watching him
14 in pain that he needs help, he needs extra hand. I
15 tried my best, because I wanted to follow him...

16 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

17 Um-hum.

18 **MME MARY PIRTI KUMARLUK:**

19 ... when he can't go through Medevac.

20 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

21 Um-hum.

22 **MME MARY PIRTI KUMARLUK:**

23 It was hard.

24 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

25 Um-hum. Who told you that? Was it at the health

1 centre that you received that information?

2 **MME MARY PIRTI KUMARLUK:**

3 What do you mean?

4 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

5 The nurses or...?

6 **MME MARY PIRTI KUMARLUK:**

7 It was the nurse, it was the nurse.

8 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

9 Okay. I understand your son was the brother that
10 brought you to groom(?) for X-rays? So, I
11 understand there's no X-rays offers within the Innu
12 community in Inukjuak?

13 **MME MARY PIRTI KUMARLUK:**

14 There's no X-ray.

15 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

16 Okay.

17 **MME MARY PIRTI KUMARLUK:**

18 (Inaudible).

19 **MME SIASI KUMARLUK:**

20 They always say they have a problem with the X-ray
21 technician. There are not much people that could
22 have a X-ray.

23 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

24 Okay.

25 **MME SIASI KUMARLUK:**

1 So, we have to travel to Puvirnitug to get a X-ray
2 or ultrasound.

3 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

4 Um-hum. So, if your brother would have been
5 Medevaced, I understand he, first, would have needed
6 to go to Puvirnitug?

7 **MME SIASI KUMARLUK:**

8 Yes.

9 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

10 You cannot go directly from Inukjuak to Montreal?

11 **MME SIASI KUMARLUK:**

12 No. We don't.

13 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

14 Okay.

15 **MME SIASI KUMARLUK:**

16 If he took that Medevac back in that night, he would
17 have make it for sure, because he didn't die after,
18 right after. He was breathing fifteen hours (15 h).

19 And also, when we tried to ask for the autopsy
20 result, they told me that they were... I was going
21 to have it in about six months, so, March, February,
22 I tried to ask for autopsy result at Puvirnitug
23 archives. They told me that I'm not allowed to ask,
24 only my mother could ask. They only could send it
25 to my mother.

1 So, I write a letter and I'm at her side,
2 because I really wanted to get a autopsy result. I
3 really wanted to know what caused him to death.

4 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

5 Um-hum.

6 **MME SIASI KUMARLUK:**

7 So, they said that they haven't received the autopsy
8 result, so we waited, and last week, when I go see a
9 doctor, because ever since I lost my brother, I've
10 been on sick leave on and off, like a couple of
11 times. I had a follow-up with the doctor about my
12 sick leave and then he asked if he get a result and
13 I said no, we're still waiting.

14 Then, he said let's... he was going to ask.
15 Then he got them, so we finally got the autopsy
16 results last week. We understand what caused his
17 death.

18 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

19 Um-hum. And the autopsy report that was provided
20 to you, in which language was it provided?

21 **MME SIASI KUMARLUK:**

22 They were in French. They were... I don't speak
23 French. I cannot read French. So I asked them, I
24 asked him that I want them to be translated into
25 Innu, and English.

1 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

2 English?

3 **MME SIASI KUMARLUK:**

4 So, they translated and gave it to me after almost
5 a week after.

6 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

7 Okay. So I understand you had conversation with
8 the doctor from Inukjuak health centre?

9 **MME SIASI KUMARLUK:**

10 Yes, I did.

11 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

12 Did you get any communication with the coroner's
13 office regarding the death of your brother?

14 **MME SIASI KUMARLUK:**

15 No.

16 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

17 No?

18 **MME SIASI KUMARLUK:**

19 No.

20 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

21 Okay. Do you have medical transportation, let's
22 say, like from a health centre to the airport?
23 Because I understand that they asked you, Mrs Mary,
24 to go get your son by ATV, and you spoke about an
25 ambulance as well? Could you give us...

1 **MME SIASI KUMARLUK:**

2 There for transportation.

3 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

4 Yes.

5 **MME SIASI KUMARLUK:**

6 The van, and also, there's a ambulance.

7 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

8 Okay.

9 **MME SIASI KUMARLUK:**

10 But the...

11 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

12 So...

13 **MME SIASI KUMARLUK:**

14 But the nurse told my mom to bring my brother to
15 airport.

16 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

17 Okay.

18 **MME SIASI KUMARLUK:**

19 Yes.

20 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

21 What are your expectations for the future so that
22 this situation you went through did not occur
23 again?

24 **MME SIASI KUMARLUK:**

25 We have to be treated well. I don't want anybody

1 to be treated like that anymore, because it was
2 very hard trying to beg to have a Medevac. And
3 most of all, I hate the words that the doctor
4 said... he's coming back tomorrow, don't worry.
5 But he came back not breathing anymore so we had to
6 bury him.

7 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

8 As an Inuk person, do you feel that... we heard
9 earlier this morning that Inuit would not, you
10 know, be considered as quickly as White people when
11 people go to the Health Center in Inukjuak. So,
12 how is your feeling regarding that? Do you think
13 that if your brother was not an Inuk, maybe this
14 situation would not have happened?

15 **MME SIASI KUMARLUK:**

16 Yeah. If he was (inaudible), he would still be
17 breathing by now, that I know.

18 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

19 Um-hum.

20 **MME SIASI KUMARLUK:**

21 Because he was really treated like a trash or a dog
22 or anything. A stupid animal.

23 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

24 And maybe as a last question, did you receive any
25 help, support, social support from your community,

1 yourself or maybe the children of your son, after
2 the... this event?

3 **MME SIASI KUMARLUK:**

4 Not quite, but I was working at the social
5 services. I had a colleague who was supporting me,
6 but it's been a while that I haven't talked to her.
7 It's like two or three months...

8 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

9 Um-hum.

10 **MME SIASI KUMARLUK:**

11 But lack of... when my parents (inaudible), no,
12 they never got a support.

13 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

14 Um-hum. So. Nakurmiik.

15 **MME SIASI KUMARLUK:**

16 Thank you.

17 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

18 Nakurmiik.

19 **LE COMMISSAIRE:**

20 Nakurmiik.

21 Will you have some questions, Me Laganière?

22 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

23 No questions.

24 **LE COMMISSAIRE:**

25 Me Boucher?

1 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

2 I don't have any questions. Thank you for your
3 (inaudible).

4 **LE COMMISSAIRE:**

5 Me Robillard?

6 **Me DENISE ROBILLARD:**

7 No questions, thank you.

8 **LE COMMISSAIRE:**

9 So, nakurmiik for sharing with us this sad, very,
10 very sad story. It's too bad something like that
11 happened. It should not happen again, it should not
12 have happened. If I was told: "You're a tough guy,
13 you're strong." I understand he was a hunter, and
14 he was strong before he was hurt.

15 **MME SIASI KUMARLUK:**

16 Yeah.

17 **LE COMMISSAIRE:**

18 After being hurt, he was in pain, he needed help,
19 needing be treated like a human being, having good
20 care and I understand it didn't happen. They keep
21 telling him: "You're strong, you're a tough guy."
22 He was, but he wasn't anymore.

23 **MME SIASI KUMARLUK:**

24 He wasn't anymore.

25 **LE COMMISSAIRE:**

1 You thought just he should have been Medevaced as
2 soon as possible, it was an emergency. The bump
3 resumed, but the pain in the chest was still there.

4 **MME SIASI KUMARLUK:**

5 Yes.

6 **LE COMMISSAIRE:**

7 He was hurt from the knee, ankle.

8 **MME SIASI KUMARLUK:**

9 He had a... yes, broke some ankle, broke some hip.
10 You know, I forgot how to say, in the heart, you
11 know... the heart are open, what do you call that?

12 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

13 The...

14 **LE COMMISSAIRE:**

15 (Inaudible).

16 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

17 The aortic, aorta?

18 **MME SIASI KUMARLUK:**

19 Yes. Um-hum, it was really damaged.

20 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

21 Ah, and I forgot to ask you if you wish...

22 **LE COMMISSAIRE:**

23 Um-hum.

24 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

25 To tell more about what you learned after regarding

1 the cause of the death?

2 **MME SIASI KUMARLUK:**

3 Yes, we got the autopsy result. But I was... I
4 would like to read.

5 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

6 Would you...?

7 **MME SIASI KUMARLUK:**

8 We got it.

9 **LE COMMISSAIRE:**

10 Is the read? This is the report?

11 **MME SIASI KUMARLUK:**

12 That's the autopsy report.

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 The autopsy...

15 **MME SIASI KUMARLUK:**

16 Yes.

17 **LE COMMISSAIRE:**

18 What was the cause of the death? Of this?

19 **MME SIASI KUMARLUK:**

20 I'll read a little of this.

21 "On July thirty-one (31), two thousand
22 seventeen (2017), around ten forty p.m.
23 (22 h 40), Mr. Kumarkuk Pirti was struck
24 by a Honda ATV new near house number 297
25 in Inukjuak. He fell to the ground, but

1 he was able to speak. The ATV driver
2 called 9-1-1. Ambulance technicians
3 arrived at the scene at eleven p.m.
4 (23 h) and transported Mr. Kumarluk
5 directly to the local clinic where he was
6 taken into charge at eleven twenty p.m.
7 (23 h 20). He was suffering from chest
8 pain."

9 I don't know how to say this. And would you like
10 to read those?

11 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

12 Yes, thank you.

13 **MME SIASI KUMARLUK:**

14 (Inaudible).

15 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

16 "He was suffering from chest pain,
17 abrasions and laceration to the right
18 knee, and the left occipital hematoma as
19 well as a fracture right ankle was
20 suspected."

21 Would you like me to continue or... you want to
22 continue?

23 "On August first (1st), two thousand
24 seventeen (2017), Mr. Kumarluk Pirti was
25 transferred by plane to the Puvirnitug

1 Health Center for X-rays. At three 0'
2 two p.m. (15 h 02), while sitting in the
3 waiting room, he complained of a severe
4 chest pain and collapsed in cardio-
5 pulmonary arrest. CPR was immediately
6 performed. A chest tube was inserted at
7 three twenty-three p.m. (15 h 23), and
8 eight hundred cc (800 cc) of blood was
9 drained on the left side, and one twenty
10 cc (120 cc) on the right side. Despite
11 the efforts of the medical personnel, it
12 was not possible to resuscitate Mr.
13 Kumarluk Pirti, and mister was pronounced
14 dead at two o' six p.m. (14 h 06) at the
15 Puvirnituq Health Center.
16 External examination autopsy and
17 toxicological analysis and external
18 examination was completed at the
19 Laboratoire de sciences judiciaires et de
20 médecine légale in Montreal on August
21 third (3rd), two thousand seventeen
22 (2017). No injury that contributed to
23 the death were observed."

24 And then after that, we know more about what
25 happened exactly.

1 "An autopsy was performed at the same
2 location on the same day. In his report
3 the pathologist noted a left hemothorax
4 secondary to an almost complete rupture
5 of the descending thoracic aorta."

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Don't go too fast with medical terms.

8 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

9 Ah, okay.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 You see, we have...

12 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

13 I'm sorry.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 ... translators.

16 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

17 I'm sorry for the interpreter.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Don't...

20 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

21 Maybe he will...

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Don't go too fast...

24 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

25 So...

1 **LE COMMISSAIRE:**

2 Give them a chance.

3 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

4 So, I'll say it one more time. It should not be...

5 So:

6 "An autopsy was performed at the same
7 location on the same day. In his report,
8 the pathologist noted a left hemothorax
9 secondary to an almost complete rupture
10 of the descending thoracic aorta. No
11 other injury that contributed to the
12 death was noted."

13 So, that's the... if I could say, the result of the
14 autopsy of your brother?

15 **MME SIASI KUMARLUK:**

16 Yes.

17 **LE COMMISSAIRE:**

18 Would you like to say something else?

19 **MME SIASI KUMARLUK:**

20 I think I said everything that I wanted to say.

21 **LE COMMISSAIRE:**

22 Yes?

23 **MME SIASI KUMARLUK:**

24 Thank you.

25 **LE COMMISSAIRE:**

1 So, nakurmiik. I will say again that I have the
2 feeling it's a very sad story that should not
3 happen.

4 **MME SIASI KUMARLUK:**

5 Yes.

6 **LE COMMISSAIRE:**

7 It should not have happened and it should not
8 happen anymore in the future.

9 **MME SIASI KUMARLUK:**

10 Um-hum, yes.

11 **LE COMMISSAIRE:**

12 I hope people are listening to what you're telling
13 today and make sure that some... when somebody is
14 in pain, take what's necessary to take care of this
15 person to help. When you're strong, and you're not
16 strong anymore after being hurt...

17 **MME SIASI KUMARLUK:**

18 Yes.

19 **LE COMMISSAIRE:**

20 Because something is wrong, something is going bad.

21 **MME SIASI KUMARLUK:**

22 Yes.

23 **LE COMMISSAIRE:**

24 It's an emergency (inaudible) a little bit. So,
25 thank you very much for sharing with us.

1 Nakurmiik.

2 **MME SIASI KUMARLUK:**

3 Thank you.

4 **LE COMMISSAIRE:**

5 And I wish it will never happen again.

6 **MME SIASI KUMARLUK:**

7 Yes.

8 **LE COMMISSAIRE:**

9 Yes.

10 **MME MARY PIRTI KUMARLUK:**

11 Thank you very much.

12 **LE COMMISSAIRE:**

13 We'll suspend, and then...

14 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

15 Yes.

16 **LE COMMISSAIRE:**

17 ... go with the next witness?

18 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

19 Yes, that's perfect...

20 **LE COMMISSAIRE:**

21 Yes?

22 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL:**

23 Nakurmiik.

24 SUSPENSION

25 -----

1 REPRISE

2 La Commission reprend.

3 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

4 So, welcome. Welcome again. Me Renaud?

5 **Me CHRISTINE RENAUD :**

6 Yes.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 You will present the next witness?

9 **Me CHRISTINE RENAUD :**

10 Yes. So...

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Um-hum.

13 **Me CHRISTINE RENAUD :**

14 Mr. Commissioner, we have the chance to have Miss
15 Barbara Northrup this afternoon with us. Miss
16 Northrup is a retired - I don't know if you ever
17 retired or are still the social worker that worked
18 for a fairly long period of time in Nunavik. So, I
19 think we can swear in the witness.

20 -----

21

22

23

24

25

1 Barabara Northrup
2 Témoin citoyen
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

6 Thank you.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Welcome.

9 **MME BARBARA NORTHRUP :**

10 Thank you.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Thank you for accepting to share with us your
13 experience.

14 Me Renaud?

15 **Me CHRISTINE RENAUD :**

16 Yes. So, Miss Northrup has a lot to say, and has a
17 very structured way of telling her things. So,
18 what we've agreed to do is that she'll tell her
19 story and structured the way she feels is best for
20 us to hear. And if I have questions throughout her
21 testimony, I will ask her the questions. And if
22 you do have questions as well, I'm sure you will
23 ask for the questions that might come up.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Um-hum. Okay.

26 **MME BARBARA NORTHRUP :**

1 Well, first of all I want to thank you for inviting
2 me. It's always very special for me to come to
3 Nunavik, and I thank the people of Kuuujuaq for the
4 warm welcome that I've received.

5 I want to make it clear that I represent only
6 myself. I take full responsibility for my thoughts
7 and my ideas. At one point, when I met with a
8 group of employees at... in Puvirnituk, I find
9 myself in as an expert. I asked the group if that
10 was okay, and everybody said: "Oh yes, you can be
11 an expert", but I am far from being an expert. I
12 have some experience, and... but I take this really
13 as being an honor and a responsibility and I feel
14 very humbled to be able to be asked to speak about
15 my experience in Nunavik.

16 When we met with... I have a *blanc de mémoire*,
17 Benoît, it was in a group setting and I started to
18 cry, which set another social worker off, so we had
19 a little nervous breakdown, everybody was crying,
20 and carrying on, so we had to take a pause. I want
21 to assure you that if I start crying, I'm perfectly
22 okay, but I do feel quite emotional about some of
23 my experiences and when I think about my
24 experiences in Nunavik, I feel not always very
25 proud and that sometimes brings tears, but really,

1 you don't worry about me, I'm fine. I'm an old
2 lady, I can do it.

3 Very briefly, I want to just, you know, do a
4 little resume of my experience. I was hired as the
5 only non-Inuit social worker for Inukjuak in May
6 nineteen ninety-seven (1997) and by the time I came
7 to Nunavik, I'd already had a experience in a
8 variety of settings. I'd worked in Youth
9 Protection, I worked in residential care, I had
10 worked in a hospital setting with AIDS patients. I
11 had experience in private practice, I had worked in
12 a CLSC. So I thought I was a perfect candidate to
13 be a social worker in Nunavik, and frankly, I did
14 expect that there would be a red carpet rolled out,
15 because I had the education and the experience, and
16 obviously, I was going to make everything better.

17 It didn't happen, there was no red carpet. I
18 had very rapidly learned that my toolbox didn't
19 really kind of work. The community workers, there
20 were three local workers who had been working for
21 some time, didn't like me, and I didn't like them
22 back. I found them very rude and they hadn't
23 rolled out the red carpet.

24 If I look back now, I think that they quite
25 rightly read that I was going to try to make them

1 different, that I was going to try to be the boss,
2 but luckily for me, they resisted that very
3 strongly and so I had to adapt to them.

4 It took me a full year before I felt that I
5 had... that I really wanted to stay in Inukjuak.
6 Every time I left and came back, it was kind of a
7 battle thinking... gee, do I really want to go back
8 there? But by that time, over the course of the
9 year, I started to understand something about the
10 process of the community workers and they also
11 started to understand something about the
12 philosophy, the mission and the philosophy as it was
13 explained to me of Inuit and the Health Center,
14 which basically says the services are offered to
15 Inuit, taking into account culture and tradition.
16 And it is the responsibility of all non-Inuit
17 employees to pass along what they know to the
18 Inuit, that training and nurturing and supporting
19 and mentoring and bringing along Inuit employees in
20 the service of their people was a crucial part of
21 the job of all of us people from the South.

22 It also took the community workers some time
23 to realize that maybe, I had something to offer
24 them, that I could also support them in what they
25 wanted to do.

1 For example, I could find out exactly where
2 the girlfriend of Mr. E had been buried back in the
3 sixties ('60s) when she had been Medevaced and then
4 died in Montreal. And together we could arrange
5 for him to go and visit her grave, which was
6 something that he had expressed a wish to do for
7 many years.

8 If we had to write a report for any reason, I
9 would sit with the community worker, mostly Cathy
10 Williams, who would give me the information, I
11 would turn it into social "workese", I would
12 structure the report so that it met the kind of
13 requirement of the system. But we both sign the
14 report as equal partners. It wasn't my report or
15 her report, it was our report.

16 And as I went along, I... people would say
17 well, you know, I want to have more... I want to do
18 more than just my job. I want to have a reason for
19 being here. And they would come up with, you know,
20 they wanted to do different projects, they
21 wanted... came up with all kinds of ideas. I
22 realized that my goal was to try to make the life
23 of my work colleagues as easy as possible so that
24 they could continue to serve their community for a
25 long, long, long, long time. And that took

1 different forms.

2 For quite a while, I did the on-calls every
3 week-end, because the community workers needed to
4 get out on the land, they needed to go hunting,
5 they needed to go fishing, they needed to go berry-
6 picking to be able to *ressourcer* themselves. I got
7 (inaudible) a year. I... you know, giving up a
8 week-end or giving up several week-ends is really
9 not a big deal for me.

10 After five years of working *terrain* with these
11 incredible women, I was recruited to be the
12 assistant to Monty Wallinga(?) who is a coordinator
13 at the CRC social services. We worked together for
14 about eleven years. Subsequently, I spent three
15 years as the assistant to Annie Pituluak(?), who
16 was the Director of community services, and I just
17 want to say that Annie is a fearless woman of
18 fierce intelligence and it was a privilege for me
19 to be able to work with her.

20 What I tried to do as a manager was to
21 continue what I had experienced as a line worker in
22 Inukjuak, which was we're doing a partnership. I'm
23 not the boss of anybody., I can only learn and
24 continue to learn, I can only offer tools that I
25 know that maybe work in this context or maybe not.

1 I was very insistent that it might just (be)
2 possible that when a position was created, it
3 couldn't be just a White position on its own, that
4 every position needed to be... mostly needed to be
5 true. They needed to be at perhaps a professional,
6 but also a local person so that the *attirance* to
7 the mission of the Inuit so that it could be
8 respected.

9 As the organizations got more and more
10 complex, more and more... technical with the
11 regime, opening protective supervision orders with
12 the Public Curator. And those kinds of activities
13 are... were simply... a), the community workers
14 were not allowed to do that kind of things. They
15 didn't particularly wanted to do that kind of
16 thing, but it was also a reserved act for social
17 workers.

18 But that, the word did become more and more
19 technical as we went along, whether it was entering
20 statistics, no longer doing statistics by hand but
21 doing statistics on the computer. The demand that
22 progress notes be... conform to the demand of the
23 Order of social workers. Doing suicide risk
24 evaluations by computer and keeping statistics
25 about suicide by computer.

1 All of those things created conditions in
2 which it was more and more difficult for doing
3 things the Inuit way, that there was more and more
4 demand that the community workers become social
5 workers, not people who were connected to their
6 community - well, they were supposed to be
7 connected to their communities, and they were
8 supposed to be able to do things the Inuit way, but
9 on top of that, they should also be like people
10 like me who had six years of education, and twenty
11 years of experience.

12 So, as we went along, it seemed it was more
13 and more difficult to maintain the focus on the
14 mission and the philosophy as expressed to me when
15 I first went up North. There were more and more
16 demands of, as I say, of technological... mastering
17 technology. There were more and more ideas that
18 the social workers should be teaching the community
19 workers. The community workers who were older and
20 more experienced got older and retired and were
21 replaced by younger people who did not have the
22 same kind of strength, the same kind of experience,
23 the same kind of ability to have a profile in the
24 community that engendered respect.

25 And that's one of the things that I feel

1 very badly about as I look back over the time that
2 I was a manager, that somehow we did not managed to
3 keep our focus. We didn't stay true to our mission
4 and the philosophy. I think there are a lot of
5 different reasons for that. Some of them are that
6 transcultural worker, intercultural work, it's...
7 if you're really doing that, if you're really doing
8 intercultural work, it's long, it takes time, it's
9 messy. There are a lot of ups, and downs, there
10 are a lot of barriers and it doesn't look good on
11 the spreadsheet. It doesn't fit very well to the
12 demands of a rational and well-organized business
13 model that more and more the health and social
14 services centre is required to be.

15 It takes a determination and a focus to say
16 that, yes, this is really central, it's not just
17 about creating more services, it's not look... it's
18 not about looking good in the annual report, it's
19 not about looking good to Quebec, it's not
20 looking... you know, having a high profile anywhere
21 else, except at home where we are doing what we
22 really need to do to connect with the community.

23 I wanted to reflect a little bit on what Siasi
24 and her mom Mary spoke about. At the very end, the
25 avocate asked if... did they receive... I think the

1 word was - did they receive support or did they
2 receive services? And they both answered - no.

3 For different reasons, last year was really
4 difficult for Inukjuak. There were a lot of deaths
5 of Elders, natural deaths for... of Elders, but
6 there were also unexpected deaths like Siasi's
7 brother, Mary's son. There was a very respected
8 woman who died of botulism, which was devastating
9 for everyone. There were some suicides, there were
10 accidental deaths, there was a murder of a fourteen
11 year-old girl.

12 And in this context of really extraordinary
13 loss, the municipal council contacted Inuit so they
14 can request assistance, because I had known the
15 community quite well and it returned over the time,
16 I was working out of Purvi, I did go back to
17 Inukjuak several times, so they asked me if I would
18 be willing to go to offer support for the
19 community.

20 So, I know from the inside what was offered.
21 Listening to Siasi and her mom, it became... it
22 becomes clear that the services that were offered
23 were not perceived as being present or being
24 helpful. And I'm not just talking about myself,
25 because there was also at least two visits by

1 people from the Inuit values, the Parliament of the
2 Regional Board, they are (inaudible), they know
3 natural helpers who offer support services Inuit-
4 style.

5 Inulatuviik(?) also sent natural helpers to
6 Inukjuak. I was there for one month the full time,
7 and then, went back for another two-week period. I
8 know that the social services did reach out to
9 various families that were in distress.
10 So, the services were there. Maybe there weren't
11 enough services, but the services were there, but
12 again it's clear, listening to Siasi and Mary, that
13 somehow we didn't connect. Somehow, the effort of
14 offering support and offering a kind of therapeutic
15 intervention didn't click somehow and was not be...
16 was not perceived as being present.

17 And I think that that happens a lot with
18 social services. Just this morning I met an old
19 friend who shared with me that she had experienced
20 a loss in her life and she was having a hard time
21 coping with it, so I said well, you know, have you
22 reached out to social services? And she shook her
23 head no, like, no, I haven't and no, I'm not going
24 to.

25 There are two social workers in the community,

1 but at least one community worker in Kuujjuarapik.
2 Somehow, those services are not perceived by...
3 it's only in... she is only and of one, but I
4 suspect that that kind of reaction is something
5 that you would get if you spoke to different
6 community members. I don't know what the problem
7 is. The problem is not that... maybe that the
8 services are not enough? But even the services
9 that are there, somehow don't click with the
10 population in the way that we intended them to
11 click and the way that we should be clicking.

12 The kind of crisis that Siasi's family lived
13 through in Inukjuak and the other families that
14 were involved in the loss, as well as the rash of
15 suicides in Nunavik over the last few months, I
16 think highlights that crises... When they are
17 crises like that, there's an urge to do something
18 about, you know... we have to do something about
19 it. But I strongly believe that unless there is a
20 really solid existing, pre-existing joint cultural
21 approach that... When there's a crisis it leads to
22 the idea that, well a), we have to find solutions,
23 and we have to find solutions right now, and b),
24 that the solution is probably a White expert.

25 You know, I hear a lot, you know, there's no

1 psychologist and why aren't there psychologist?
2 And we should be sending psychologists that they
3 will solve the crises. I am a strong supporter of
4 psychologists and psychology, but at the same time,
5 when once a crisis is ended, even if you put in a
6 massive team of psychologists, the crisis may be
7 resolved, the... those experts are going to go home
8 and what will be left are the exposed problems that
9 are pre-existing.

10 Honestly, what happens frequently is that the
11 team, the expert team will go home, but before
12 their last stop, before getting on the plane, it's
13 to deliver a stack of referrals to social services
14 that the existing services can never ever respond
15 to. So, there's kind of uncovering of the stress
16 that really overwhelms the capacity of ongoing
17 services.

18 The other problem with the crisis intervention
19 model, I think, is that it tends to be seen as an
20 individual's problems, you know? With the suicide
21 crisis in Nunavik, we tend to focus on the
22 individuals who have made suicidal gestures or
23 committed suicide and tend to look at that as being
24 an individual problem.

25 And of course, part of the issue is an

1 individual problem. Of course, people who are
2 living that kind of distress are living their own
3 experience, but they're also living their
4 experience in a context, in a pre-existing context
5 that does not lend itself to a quick fix of having
6 a bunch of psychologists go into a village and try
7 to deal with the individual distress.

8 There's also a tendency when there are crises,
9 to... with very good intentions, but we know that
10 the road to hell is paved with good intentions.
11 With very good intentions there tends to be a lot
12 of money thrown at the problem.

13 The example that comes to mind for me, is the
14 reaction to the Human rights Commission report on
15 Youth Protection of several years ago. There was a
16 lot of money invested in Nunavik, there was a lot
17 of money invested in Youth Protection, There were
18 vehicles purchased because the workers needed to
19 transport children, they needed to be able to get
20 around. There was money for housing so that social
21 workers could be hired and have a place to live.
22 There was money to hire to social workers.

23 So, there were... was a huge building
24 constructed in Puvirnituq which was going to be the
25 Youth Centre. So, all of that money was spent, all

1 of those services was developed, there was a lot of
2 time and energy put into discussing what needed to
3 be done and how to do it, but it was only after the
4 fact that people kind of stopped, and said - well,
5 gee, wait a minute, that's like, second line and in
6 the meantime, where's the first line services?
7 Where are the people who are going to try to
8 prevent situations becoming Youth Protection
9 situations?

10 And I think, if you spoke to many people now
11 who were involved in that process, including
12 myself, we would acknowledge that we got... put the
13 cart before the horse and that in the desperation
14 of wanting to do good, and wanting to do good and
15 trying to do good and spending money to do good, we
16 ended up creating situations that didn't really fix
17 the problems that were identified in the Human
18 Rights Commission report and more importantly, did
19 not really address the needs of families and kids
20 in Nunavik.

21 When we talk about when we're in crisis mode,
22 I think it stops us from looking at what the
23 Commission is doing, which is really looking at a
24 whole historical suite, the relations among
25 different sections or different departments of the

1 government, the kinds of relationships that need to
2 be developed.

3 But if we don't take the time to try to
4 examine the needs for community development, you
5 know, it's not just about individuals, it's about
6 communities. It's involving people in the process,
7 trying to build a collective action to generate
8 solutions, not the quick fix, but to do the hard
9 and painful work towards community well-being.
10 Improving economic conditions, social help,
11 re-enforcement of culture, doing all of the things
12 that make up a healthy community, because I think
13 at this point, I'll speak only for myself, I see so
14 much... it's sometimes hard to find help depart for
15 the community that are really working the way they
16 should. And I'm not pointing the finger and saying
17 - ah, it's all because you're not doing what you're
18 supposed to be doing.

19 Part of that is, I think, an unintended
20 consequence of non-Inuit taking up too much space.
21 And it's... I think it must be very hard for
22 Inuit... I think it must be hard for Inuit to...
23 well, as Siasi was saying, you know, they were
24 having a disagreement with the nurse. (Inaudible)
25 said I would like to accompany my son... and oh...

1 there's no place for you... So, maybe she said it
2 again, but how hard is that? Your son is depending
3 on this nurse, doctor, whoever else is there, to
4 stay alive. You don't want to make those people
5 angry, you don't want to piss them off, they're the
6 people that you're going to go to when you're in
7 need. It must be really difficult for Inuit to
8 stand up and to speak the truth to White people,
9 because we come across like we know everything and
10 we talk too much, like I'm doing now, and we talk,
11 and talk, and we have all the ideas and we can...
12 structure our thinking in a way that sells well
13 with our White colleagues around the table.

14 At the same time, it makes me feel very sad
15 that people who are putting themselves front, and
16 center for the good of their community, like the
17 community workers that I know and love on the
18 Hudson Bay coast, the communities often are not
19 very supportive of them. Community workers have
20 told me that at different times they have been
21 called out on the FM by people who didn't like the
22 intervention that they did.

23 And overall, it seems like social services is
24 viewed as having limited value, and I don't...
25 again I don't know why. I don't know if it's

1 this... we're not offering what... we're offering
2 something, but obviously it's either not being
3 accepted or it's not understood or it's not wanted,
4 but we're not getting enough facts so we can figure
5 it out, how to change those services.

6 And I contrast the kind of support or lack of
7 support that the community workers get in their
8 villages to that of the midwives, which are very,
9 you know, we, of all the services in the Health
10 Centers, the midwifery department resembles the
11 most to me to the social services where it really
12 is a partnership where midwives can have on the job
13 training as well as some formal training to be able
14 to become a midwife.

15 So, I contrast the kind of support and
16 appreciation that the midwives get the... from
17 community members, from the Board of Directors,
18 upper management and where they are, the midwives
19 are offered real support and real recognition,
20 celebrating the anniversary of the inauguration of
21 midwifery in different villages where it's, you
22 know, upper management will go.

23 I, in my time, there was never a celebration
24 of the inauguration of social services on the
25 Hudson Bay coast. So, this is not the case, it's

1 not the case for the community workers either in
2 social services or frankly, for Youth... the Youth
3 Protection staff, where they get, the kind of
4 recognition and support that they need to be able
5 to feel good about what they're doing.

6 One of the problems that we've had over the
7 years is that... I titled this section "Benefits";
8 everybody is equal, but not really. All the
9 employees, all the unionized employees are governed
10 by the same collective agreement. So in a way,
11 everybody is equal, however, there's not equity.

12 The collective agreement doesn't take into
13 account that I, as a single person, can very easily
14 accumulate... back in the day, I could very easily
15 accumulate enough overtime to be able to then take
16 a paid month every sixteen (16) weeks paid time
17 down South. It doesn't take into account that my
18 colleague has a family, maybe has six kids, is
19 lucky if she ends up with some vacation time at the
20 end of the year because her kid was sick a lot over
21 the school year. Unfortunately, her mother got
22 cancer, so she had to escort her mom for treatment
23 all the time. So she ends up the year without
24 vacation time, because she's had her real life up
25 North with parents, with kids, with a husband.

1 So, although maybe everybody is treated
2 equally, there seems to me that there's a lack of
3 equity. Because of that, social services does
4 not... is not able to recruit the brightest, and
5 best where, you know, the salary scale isn't that
6 great, we really don't get very many benefits. You
7 see your White colleagues leaving every nine weeks
8 for four weeks.

9 When I was first up North over twenty years
10 ago, the request from the community workers is it
11 they couldn't at least have one trip paid, not even
12 to Montreal, they wouldn't even say that. A lot of
13 people had no interest in travelling to Montreal,
14 they wanted one trip maybe to go and visit
15 relatives.

16 So, in twenty years, the community workers had
17 said - please, one trip. And so far, the answer is
18 it's not in the Collective Agreement.

19 One of the problems that I identified, and I
20 know it because I participated in it myself was...
21 is that for new employees from the South, the
22 history of Nunavik begins when they step off the
23 plane. We're all pretty egocentric. There is an
24 orientation given at this point down South, I think
25 it's two and a half days and there is an exposition

1 of the history of the Inuit, and I think that that
2 is a good first step.

3 But you don't really get it unless, until
4 you're in the North and there is not built in
5 further information giving, training for their
6 orientation during which those... that... those
7 historical facts get put into perspective about
8 what you're doing as a social worker, you see? How
9 does the fact that Inuit from Inukjuak were
10 transported to the High Arctic, and all the, you
11 know, all that that meant, how do you integrate
12 that knowledge into how you intervene with people,
13 how you welcome people... the kind of approach that
14 you might take.

15 In the same way, there's not a historical
16 memory for the organization. I don't know how many
17 times, when I was a manager, a new social worker
18 would start, and say - I'm going to do this
19 project. You know, it sounded really great to that
20 person, but didn't know that it already tried and
21 failed a dozen times in the past.

22 And it's a bit this that I think contributed
23 to the... not putting aside the mission and
24 philosophy. The mission and philosophy of Inuit,
25 as far as I know, has not been changed, but because

1 of that lack of continuity and organizational
2 continuity, it got lost in the shuffle and got lost
3 in the rationalisation of the organization so that
4 it would function better. So it had better
5 policies and procedures so that the budget was
6 balanced. All of those things are important, but
7 somehow, in that process, this part of the ark(?)
8 of the organization, it didn't get lost exactly,
9 but it got put on a shelf.

10 So that over time, when I was first in
11 Puvirnitug you would never, ever, ever go to a
12 meeting and have only White people around the
13 table. By the time I took my retirement in two
14 thousand and sixteen (2016), that happened all the
15 time. It was very easy to have meetings in... all
16 in English or all in French, because the... our
17 Inuit partners simply weren't there.

18 Again, I don't put all of the responsibility
19 on non-Inuit for those difficulties. There has,
20 over time, been... as they said, retirement of the
21 older community workers, older workers who were
22 very stable in the job, knew the job well, worked
23 very well, they're replaced by young people and the
24 problem with alcohol has become very obvious. It's
25 hard to be a steady worker, to show up on time, to

1 be able to be present when you need to be present.
2 It's hard to do that if alcohol gets too big a
3 place in your life.

4 I think that there's a very complex
5 relationship between Nunavik, and the rest of
6 Quebec. I think that I believe that I, myself
7 perhaps, bit I think also Inuit feel somewhat
8 ambivalent about their place in Quebec. I have
9 heard a very respected Elder who said - you know,
10 don't tell me, you know, don't talk to me about the
11 good old, federal days, because the housing is so
12 much better now since Quebec took over. And you
13 know, I think that there is a lot that is...
14 there's a lot that is appreciated and that Inuit
15 do, by and large, want to be considered part of...
16 they're very proud to be Inuit and proud to be part
17 of Nunavik, but there is also a clear sense that
18 we're also part of Quebec and we want to be
19 Quebecers like everybody else.

20 At the same time, there's a recognition that
21 things don't always go their way, and that
22 they're... they frequently experience racism from
23 us White people who come up North, mostly
24 Québécois, Québécoises, and they speak openly
25 about, well, they can't speak openly about some of

1 the racism that they experience in day-to-day life.
2 But that also, the acknowledge that Nunavik is part
3 of Quebec also plays a role in the choice of
4 programs so that the... having a program that is
5 affected in the South of Quebec, being proposed for
6 Nunavik, tends to get... tends to be accepted quite
7 quickly. Again, in the sense that, well, it's...
8 we're part of Quebec, this is a Quebec program, why
9 not? We want to go with that program.

10 The problem is that the programs that are
11 proposed are not necessarily... they don't
12 necessarily fit with Inuit reality. They're not
13 critically evaluated from within... with a... an
14 optic, an eye of Inuit in Quebec. They're not
15 evaluated in terms of their ability to cross
16 cultural linguistic divide.

17 So, I'd like to give a little example. When I
18 was last in Puvirnitug, a program was going to be
19 implemented called "CAFE", it's "Crise Ado Famille
20 Enfant", so "Crisis Adolescent the Family and
21 Child". And anybody that I spoke to, I don't...
22 didn't know the program myself. Anybody I spoke to
23 said it's a fantastic program, it works really
24 well. It's... I said okay, fine. So, we're going
25 ahead, and working towards implementing that

1 program.

2 When I stopped to talk to somebody who is
3 really an expert in the program, and this person
4 explained to me step by step how the program
5 worked, I was not alarmed, but I felt some degree
6 of distress. The program starts with a complex
7 questionnaire that is administered to the members
8 of the family, so father, mother, let's say it's an
9 adolescent boy who is having difficulties. So
10 everybody answers this questionnaire.

11 I assume that the questionnaire will be in
12 English. I don't know very many Inuit who respond
13 well to questionnaires that go on forever. I don't
14 know how adapted those questions are to be able
15 to... even if this questionnaire is translated into
16 Inuktitut, it's not just the words, right, it's
17 also the sense of what the question is about and
18 are those... is it possible to turn that
19 questionnaire into a real Inuit questionnaire. And
20 is there any point in it, because what I understood
21 was that the questionnaires are completed and then,
22 are, based on the results of the questionnaire, the
23 intervener has a portrait of the family dynamic.

24 So, does the family dynamic revealed by this
25 questionnaire reflect Inuit families? Inuit

1 families are not exactly like families, White
2 families down South. So how... since the idea of
3 that is to have a... to reveal the family dynamic
4 that then guides the intervention, what are you
5 revealing and how are you guiding the intervention?
6 And how does that program take into account other
7 factors in Inuit families?

8 Like, the grandmother who is the person who is
9 the boss of the family, you know... is somebody
10 going to know that she should also be doing the
11 questionnaire?

12 I ended up feeling just so puzzled about
13 how... maybe the program can work. Maybe all of my
14 hesitations and questions can be responded to,
15 though I must say the person that I was talking to,
16 the expert in this program, kind of said: "Oh yeah,
17 I... yeah, it's true", like. So... but that
18 program is going to be implemented. The money is
19 there, it has to be done now, there was pressure to
20 hire somebody yesterday because we're going to do
21 this program. And I think about many other
22 programs that have come down the pike, and without
23 the evaluation as to the meaning, whether or not
24 these are meaningful to Inuit just doesn't seem to
25 come on the table.

1 I'm not sure, you know, I am way too old to
2 think that there is magic solutions to anything,
3 but it does seem to me that the tendency to always
4 look to the South and to look to Quebec as being
5 the only sort of good programs is maybe shortsided.
6 And I'm not saying that there aren't, you know,
7 programs elsewhere either the circumpolar area,
8 Nunavut, wherever, I'm sure they have more than
9 their share of programs that limp along, but if we
10 only focus on programs that... like "CAFE", which
11 is really good down South, but man... I have my
12 doubts about their ability to actually be effective
13 up North. So, is something is better than nothing,
14 or will this CAFE program be a bit the response of
15 Siasi, and her mom of... No, we didn't get help or
16 we didn't get support.

17 I'm concerned that it's harder, and harder for
18 Inuit to feel... I believe that Inuit are stuck in
19 a hostile dependant relationship with many
20 services, including nursing, including social
21 services.

22 For instance, if I've heard it once, I've
23 heard it five hundred times of non-Inuit saying to
24 the Inuit "I'm only here to help." And of course,
25 that's not true. We're not... I did not go to

1 Nunavik only to help, I went because it was an
2 adventure, because it was a lifelong dream, because
3 I was going to make money, because I was going to
4 have, I mean a zillion and a one reasons. The
5 only... it was not "I'm only here to help."

6 But I think that it makes hearing that over,
7 and over and over again, it must be really
8 difficult for Inuit who are then having to be
9 forever grateful for our presence on their
10 territory, because after all, "We're only here to
11 help."

12 But it's difficult to maintain a grateful
13 attitude, particularly when there's a great deal of
14 resentment about the money that non-Inuit earn,
15 about the working conditions that non-Inuit have,
16 the fact that as soon as you come up North, you
17 have a very nice house. The fact that you have
18 holidays sixteen weeks of the year. And we get all
19 that just kind of for showing up.

20 I know that many Inuit... I feel grateful
21 that Inuit have sometimes shared with me that
22 they're aware of those kinds of conflicts, and that
23 they kind of feel that there's been a non-Inuit
24 invasion of their territory, and at least one
25 person said to me - don't worry about it, because

1 we'll still be here when they go.

2 I'm a bit concerned that Inuit don't realize
3 that blizzards do pass, but the non-Inuit invasion
4 isn't going anywhere any time soon. Over the
5 almost twenty years that I worked up North, the
6 non-Inuit population at the Health Center
7 skyrocketted, and that's only the Health Center.

8 So yes, I know Inuit are tough, I know they
9 can wait out a lot, but I'm not sure that that is a
10 strategy of dealing with the tendency of non-Inuit
11 to... with the best of intentions again, but the
12 road to hell is paved with good intentions, I'm not
13 sure that Inuit can withstand the good intentions
14 that we bring and the kind of imposition that non-
15 Inuit do, again, with the best of intentions.

16 But it makes me worry that the situation will
17 continue to deteriorate unless there is a really
18 clear and dramatic and dedicated commitment to
19 reorient services to Inuit. Not to our needs, not
20 to our need to feel good, not to respond to the
21 budget demands, but really to reorient services to
22 Inuit, to take the time that's needed to do that
23 and to rebuild a strong intercultural approach to
24 the problems that Nunavik is facing.

25 Of course, the solution would be for Inuit to

1 go off and get formal education, and become doctors
2 and nurses and social workers and you know, take
3 over the main professions, but there seems to be a
4 lot of barriers to that.

5 So, in the meantime, we're not going to hold
6 our breath, and say - oh well, tomorrow, they'll
7 be... probably won't exist, because Inuit will take
8 over. In the meantime, at least the social
9 service, doing the hard work and the messy work of
10 making sure that Inuit are closely involved in the
11 loop of social services, that we relax on the
12 technology stuff, that we encourage Inuit ways of
13 doing things even if it doesn't look so good to
14 White eyes. To relax on progress notes and the
15 technicalities, that maybe we just need to allow
16 Inuit to be more Inuit and that we be there to help
17 them do their jobs, not say to them - you're here
18 to help me doing my job.

19 I can't feel happy when I look back over the
20 time that I was in a small management position. I
21 think despite best intentions, things didn't
22 progress in a way that I would have wished and I
23 have to take responsibility that belongs to me,
24 whether it was not seen clearly, or I mean, there
25 could be a million and one reasons.

1 Like most non-Inuit, I think my heart was in
2 the right place, but that doesn't necessarily mean
3 that I did the kind of work that needed to be done
4 to make sure that Inuit remain central to our
5 preoccupations.

6 At the same time I'm not such a big ego that I
7 think it's all about me, it's all because of me,
8 but I do feel sad, I feel sad that there are so
9 many suicides. I feel sad that... when there are
10 murders... I feel terribly sad when there are
11 accidental deaths, when there are accidents that
12 cause traumatic brain injury. And I feel terrible
13 about the family dislocation and the pain that's
14 caused by alcohol abuse.

15 If I have one wish it is really that a very
16 clear partnership between Inuit and non-Inuit be
17 renewed and strengthened and that the services be
18 delivered in a way so that Siasi and her mom will
19 be able to feel that they received services, that
20 they'll be able to come before you and said - yes,
21 we received services in the tragedy that we lived
22 last year.

23 And that we refocus from individual
24 intervention and focus on communities, because I
25 truly believe that individuals who are living and

1 working and participating in healthy communities
2 will be healthier and happier. Thank you.

3 **LE COMMISSAIRE:**

4 Thank you very much.

5 Do you have questions?

6 **Me CHRISTINE RENAUD:**

7 I don't think I have any questions. For me it felt
8 very complete and yeah, I think it offered a
9 different perspective of the other side of the
10 declarations we've been hearing from citizens
11 about... how they receive and perceive social
12 services and any other services in Nunavik. So I
13 will not have any further questions.

14 **LE COMMISSAIRE:**

15 Me Laganière?

16 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

17 No questions, thank you very much.

18 **LE COMMISSAIRE:**

19 Me Boucher?

20 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

21 I won't have any questions. Thank you very much.

22 **LE COMMISSAIRE:**

23 Me Robillard?

24 **Me DENISE ROBILLARD:**

25 No questions, thank you.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 It seems obvious that... we're clear enough, so
3 everybody understood what you wanted to tell us.
4 So it's interesting. Your experience with Inuit
5 people, the way... the humble way you relate
6 everything, relate your arrival, the way to behave
7 with people, it's important that we go along with
8 them and take in consideration what they will like
9 ask us to do, to avoid the fact that we arrive and
10 be the person who will tell them how to be. They
11 are what... they are who they are, and we have to
12 live with them, and to help them to go along the
13 way they wish to.

14 We have a way to think, a way to be, to behave
15 and they have their own way. And I understand that
16 it's important to respect that and I understand you
17 live it. Ah...! And your... the message you're
18 leaving everybody, every one of us is to do the
19 same, to try to go along the way they will like us
20 to let them go with help.

21 You see, with... I understand that we have to
22 work together. We are in the same province, we
23 have history behind us. The way it has happened,
24 is happening because something else happened before
25 and we have to consider how it is, how it can be

1 improved and doing this together, seeing what will
2 be needed, what they may ask us to do to help.

3 There's very much to do, it has to be
4 improved. We realise, we're listening to stories
5 since the beginning of the Inquiry. Now, we are in
6 Nunavik, we had some testimonies in Montreal and
7 Val-d'Or, some people of Nunavik, but now we are in
8 Nunavik...

9 **MME BARBARA NORTHRUP:**

10 Um-hum.

11 **LE COMMISSAIRE:**

12 And starting to listen to what's going on here and
13 we have the feeling it's not easy. You were there,
14 you're here today and you realize what we heard.
15 It's hard. It's sad stories. I hope everybody
16 will understand that we can do much, much more and
17 much better.

18 So, thank you again. I wish you can be
19 helpful to them for a long time.

20 **MME BARBARA NORTHRUP:**

21 Thank you very much.

22 **LE COMMISSAIRE:**

23 Thank you for sharing with us.

24 **MME BARBARA NORTHRUP:**

25 Thank you.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Yes. We'll suspend a few minutes?

3 **Me CHRISTINE RENAUD :**

4 Yes.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 We'll go with your next witness?

7 **Me CHRISTINE RENAUD :**

8 I will be Me Martel who has been...

9 SUSPENSION

10 -----

11 REPRISE

12 La Commission reprend.

13 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

14 So, welcome. Welcome back. Me Martel, you will
15 present the next witness?

16 **Me ARIANNE MARTEL,**

17 **PROCUREURE POUR LA COMMISSION VIENS :**

18 Yes. So, good afternoon. The next witness is
19 Sarah Tuckatuck Bennett, an Elder. She has also
20 been an interpreter and a teacher in her life for
21 many years. Here today, she's here to speak about
22 police services, health services, correctional
23 services, but also the justice system.

24 She will also speak about the general problems
25 and parts of history and the parts of problems that

1 were brought with colonisation.

2 So first, I would like to swear in Mrs Tuckatuck

3 Bennett, please.

4 -----

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Sarah Tuckatuck Bennett
2 Témoin citoyen
3 Assermentation sur la bible
4 -----

5 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

6 Put your right hand on the Bible. Do you swear to
7 tell the truth? Say I do.

8 **MME SARAH TUCKATUCK BENNETT ,**

9 **TÉMOIN CITOYEN :**

10 I do.

11 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

12 And your name?

13 **MME SARAH TUCKATUCK BENNETT :**

14 Sarah Tuckatuck Bennett.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Welcome.

17 **MME SARAH TUCKATUCK BENNETT :**

18 Nakurmiik.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 I'm happy to receive you, and thank you for
21 accepting to share with us your experience.

22 **MME SARAH TUCKATUCK BENNETT :**

23 Well, thank you.

24 **Me ARIANNE MARTEL :**

25 So, thank you very much to be here with us today.

26 So, we will listen to you.

27 **MME SARAH TUCKATUCK BENNETT :**

1 (Inuktitut to French)

2 Je crois que c'est une prière. Alors, pas de
3 traduction.

4 First of all, I'd like to make it clear that I
5 will be speaking in English. I think they have
6 more people who understand English, but we have
7 interpreters in Inuktitut and French. So, I'll
8 speak in English.

9 First of all, I want to thank all of you, Your
10 Honor yourself and all the people involved in this
11 great thing that is happening in Nunavik with the
12 help of our Inuit who are part, and leading part of
13 leading this inquiry. (Inaudible) interpreters.
14 Thank you from Elders. Nakurmiik.

15 I have a lot to say, like an Elder said
16 yesterday, but I'll try to make it brief, but what
17 is not brief is the life that I have lived. I'm
18 happy to have my in-law Jeanie and my cousin to be
19 here, they're here because I want them to hear the
20 part of my story.

21 I've been through a lot. I'm proud to say I'm
22 from Kuujjuarapik, I was born here, just a few
23 yards from here, near the church, in a tent in
24 June, in beautiful... on a beautiful day. My
25 grandmother told me once that I was born in June

1 in... on a beautiful day, not too far from here.

2 My grandmother was (inaudible), she lived to
3 be one hundred three (103) years old. She was one
4 of the women Elders in the community when this
5 community was created. It was not by the
6 government, it wasn't through the way we make the
7 systems today. That the systems were done in
8 consensus. There was not one higher than the
9 other, but they had a leader who we all... they all
10 knew could be reliable and wise and honest and I
11 say that today, who had a lot of love, courage,
12 honesty, humility. That was the leader the way my
13 grandmother used to explain it to me. And that's
14 how she led the community.

15 She was a single mother after her husband
16 died. And so, and my mother was the baby of the
17 family. So, she always wanted to stay with my
18 mother, because she was the baby of the family.
19 She taught me a lot of stuff, a lot of things. She
20 taught me a lot about courage, humble, being
21 humble. I've been in the system since I was five
22 (5) years old. In the Alunak(?) system, for fifty-
23 five (55) years now, and it's always been a boxed
24 limit, no alternative sometimes and it's been hard.

25 We're not close anymore as a family, we hardly

1 see each other as a family. We had a rich culture.
2 I was part of that for five years, the first five
3 years of my life. I think that's why I had
4 stability because of the first five years. I
5 believe that because I'm a teacher. You need
6 stability for the first five years before you go
7 into the world. That's what's really important.
8 And that's why I've stood this long, but I'm no
9 longer standing. I'm not taking the box anymore.
10 We believe in the start continuous, there's no end.
11 The people you have been seeing in the inquiries
12 are resilient people who have endured so much and
13 they don't believe in the system anymore. I've
14 seen it.

15 The family unit, it's not there anymore. It
16 was... I was... I grew up with my aunt. My cousins
17 were like my sisters and brothers. We slept
18 together in the same bed. We ate together, we
19 survived. I had(was) a happy child for five years.

20 I will tell you about my background a little
21 bit more so you can understand. When I was five
22 (5) years old I stayed with my aunt and she was...
23 she, and her husband were residents managers for
24 Beltra(?) Island. Student who used to come here to
25 go to school. It was the hostel.

1 So, I stayed with them for a few months so
2 that they can test me in school. My family still
3 lived out in the land. They didn't live in this
4 community, although we came here for supplies, to
5 change fur trade. And the government decided that
6 I shouldn't be out on the land after testing me in
7 kindergarten and that I should be going to school.

8 They took me from my family who were still out
9 in the land when I was six (6) or seven (7), I
10 don't have that date, but I started living with my
11 aunt Myna(?). They lived in the community, but at
12 that time the alcohol started coming in. They
13 were, my uncle and my aunt drink when they had
14 alcohol. And they drink until it was done, when...
15 until all the alcohol and I lived with that.

16 I used to try to tell my mother that I was
17 living in those conditions. (Crying) The government
18 threatened to stop my allowance, my brother's
19 allowance. That's the little money they got... if
20 I didn't go to school.

21 I just want to tell you about my background a
22 little bit more so that you can understand the
23 cycle. I want you to understand the cycle. At
24 this age my mom was a stranger to my community, and
25 I'll tell you why.

1 First of all, I want to talk about language.
2 How a decision that is made by foreign outsider can
3 affect... has affected me. I'm going to talk about
4 myself. I'll give you a little history lesson.
5 I'm a teacher by the way, um-hum.

6 In the nineteen thirties (1930s) when there
7 was the Depression, our Inuit people were affected
8 by that, Ganya(?), they used to call, and we were
9 starving. My mother was sage and older, I was
10 curious student and I would ask them what do you
11 remember about your life? All they talked about
12 was hunger, that age group. And at that time, the
13 government, the federal government asked the Quebec
14 government to give us welfare, and care at that
15 time. The federal government, no, the Quebec
16 government refused.

17 So, we had the federal system in this
18 community. I went to federal day school. Our
19 services were from federal government and that is
20 why I don't speak French. I feel small about that.
21 What is decided for the future affects anybody,
22 good or bad, and I am hesitant when it comes to
23 following new directions now.

24 I've been, like I said, I've been under the
25 system for fifty-five (55) years. I turned sixty

1 (60) this year, and like one of the speakers said,
2 it has deteriorated and it's still deteriorating.
3 The public services, I hope the public services
4 that we're talking about are going to be sensitive,
5 and understand us.

6 I think as Inuit, the James Bay and Northern
7 Quebec Agreement kind of saved us, but it was done
8 wrong. It's wrong. My father said it was wrong.
9 Why? It was not about our culture, it was not
10 about our language. And like one of the Elders
11 said, I'm not hired because I'm a unilingual and I
12 feel that right now. I'm not hired because I don't
13 speak French. We are suffering, I am suffering
14 still, and the James Bay Agreement, it's basically
15 what every Canadian enjoys: education, health,
16 municipal services. You know what? Those services
17 are enjoyed by every Canadian, but we lost our
18 Indigenous rights forthose. Our culture, our
19 language, it's like in the corner, it's not even in
20 the Agreement. Our (?) cultural is like on his
21 own, trying to survive. Even our communications,
22 the media. And that's what I want you to
23 understand. Every education, health, municipal
24 services is given without condition in other medium
25 area. We paid by losing our interest in this

1 right. That's what my father understood and he
2 explained that to me. I have to work with the
3 James Bay Agreement, I had to work with the James
4 Bay Agreement.

5 My... the Elder talked about losing dogs that
6 were killed, it affects me directly, directly,
7 because my... because I went to school, my father,
8 and mother with my siblings, my brother, had to
9 come back to the community, because two years
10 later, after I've been taken, because my younger
11 brother of two years younger had to go to school.
12 They weren't about to give up two children.

13 So, they came back, they came to the
14 community. We lived with relatives and then
15 eventually got a house. One of the reasons why
16 they returned to the community also is that my
17 mother got sick. She inhaled something into her
18 lungs and she had to be sent away for many months.
19 She had a big surgery on her lungs to remove.

20 So, I was the eldest, I took care of my
21 siblings, my father, and my grandmother and I
22 was... I don't remember the time how long she was
23 gone, but I know that she was gone long enough to
24 have a baby. She had gone away pregnant. She had
25 surgery while she was pregnant and she returned

1 with a baby, my brother. I was twelve (12) years
2 old and when they arrived, because they missed home
3 so much, where from... her to live them South of
4 here. They would go on the week-end.

5 Earlier, in late sixties ('60s), our dog
6 teams, dogs were shot, and so my father had to buy
7 a ski-doo. And because they would go from Friday,
8 Saturday, Sunday, they've returned every day, but
9 they still loved the land.

10 One day they went out and in the month of May,
11 they went by ski-doo and my mother and my brother
12 drowned because our dogs were killed. You see the
13 connection? I lost my mother and my brother. That
14 really changed everything, because my brother, the
15 youngest brother, was only ten (10) months. I will
16 tell you a story about him quickly, because it's a
17 very long story.

18 We couldn't take care of him, I was only
19 twelve (12), my father was grieving. He took one
20 of my brothers, and the baby was sent to my family
21 members from house to house with no stability. He
22 didn't know love. He was, as a toddler, he was
23 already being physically abused, and I'm telling my
24 truth.

25 And my brother grew up, I tried to protect him

1 and at that time I had teen-age pregnancy. I was
2 one of the first in the community to have teen-age
3 pregnancy. I was fifteen (15). It was her
4 birthday yesterday, she turned forty-five (45)
5 yesterday. I had teen-age pregnancy and I had no
6 choice but to give for adoption. I was too young.
7 And... you know, my brother became... he had... he
8 learned his own survival skills. He became violent
9 as a young kid, the teachers did not like him.

10 By the time he was a teenager, he was sent to
11 Val-d'Or for boys juvenile centre. In the eighties
12 ('80s), the boys were sent there. By the time he
13 was eighteen (18), he was going to provincial...
14 jail, prison. And eventually, the federal system.

15 He has been incarcerated, the last sentence,
16 for seventeen (17) years. A few days ago, on
17 Friday, he came home after seventeen (17) years.
18 He finally saw his family, he didn't recognize most
19 of them. He was very emotional and I'll get to the
20 health part of it, why he came here, because he
21 came for my cousin's daughter who passed away in
22 July. I'll talk about health later on, but now,
23 I'd like to get into the justice system.

24 Like I said, I don't want to be in a box, I
25 want it circular where it's continuous. Inuit

1 people always believed that people can change.
2 Persons can change. We change for the better,
3 sometimes, most of the time. We believe that. We
4 have seen people who had homicide, they return to
5 the community, they become member of the community,
6 important community members. That is love.

7 And I want to talk about justice. Okay.
8 First of all, I said I was a teacher. I started
9 out in federal day school as teacher aid, because
10 at the end of the mandate of federal school, it was
11 that they want to teach our language. So, I was
12 teacher aid like my colleague here on federal day
13 school. We graduated in teacher training in
14 nineteen eighty-four (1984) as teachers. A
15 teacher's certificate.

16 And I started teaching now and then,
17 eventually in nineteen seventy-eight (1978), it was
18 under the James Bay and Northern Quebec Agreement.
19 And there I started, I was the teacher then, and I
20 was the teacher for kindergarten in my language,
21 and then I went into grade 3 as a English, as a
22 second language.

23 And then as we were teaching, we were trained.
24 It was a good system, we were learning as we were
25 going. We had no choice, we couldn't just go

1 ourselves. They wanted Inuktitut-speaking teachers
2 right away. That's one good thing about education,
3 they still want Inuktitut.

4 And eventually, I went into special education,
5 teacher training counsellor, helping teachers and I
6 went into educational administration in Montreal.
7 I was coordinator for language and culture. And
8 then I was taken as assistant of education
9 services, trained by (inaudible). Eventually, I
10 said I'm ready... I took over his place. It was
11 not pleasant, it was a horrible departure for him.

12 And I was there for fourteen (14) years as
13 administrator. The Commissioners of the School
14 Board decided that education services should be
15 moved to Kuujjuak and I was happy for that. I
16 planned with Commissioners and administrators the
17 eventual move to Kuujjuak. I was... I supported it
18 a hundred per cent, because I believed that any
19 entity or organization should be in Nunavik. That
20 is supposed to be with the Inuit, helping Inuit,
21 educating Inuit, but I did not move, because my
22 husband was also a teacher. I took severance pay,
23 and I pretty much started doing contractual work,
24 and one of the contractual work that I did was
25 interpreting for the Justice of Quebec. I did that

1 for ten years.

2 I worked for Correctional services of Canada
3 three years, but I was still interpreting for the
4 Court I made my terms clear that I still wanted to
5 go to Nunavik. So I interpreted, and I worked in
6 Correctional services and then eventually, I
7 worked... I couldn't work there. And then I was
8 hired by Avituk(?) cultural centre. We did survey
9 in our language, Inuktitut. We have a report. I
10 did that for three years. Again, I left and I
11 worked for Correctional services for three years.
12 Again, I left. What was wrong with that picture...
13 I said.

14 I was mad and I was angry of people oppressing
15 me, I was tired of that. People (inaudible)
16 oppressing me. (Crying) Even my own family,
17 they... became my oppressors. They oppressed
18 becomes oppressors. A lot of Inuit colleagues,
19 when you speak out they don't like it. Like
20 people, a lot of people don't know me. I was in
21 the system, I was working as a Director. A lot of
22 people don't know me. You know why? I was working
23 silently, and hard. I didn't... I did not yell
24 out, I did not force myself into the system or
25 force anybody. I did it silently. I resolved

1 things silently. And I tried to work with the
2 Commissioner who were decision-makers. And I tried
3 to work with (inaudible) decision-makers and
4 Correctional services, and Justice of Quebec. I
5 tried very hard, but I kept getting mad.

6 In the justice system of Quebec, I was lucky
7 that one of my friends from this community, who I
8 grew up with, said would you mind trying to be an
9 interpreter? And I said I can try. So I did. It
10 was hard. People see me as (inaudible), this
11 community. I had to work hard and within the
12 system, when I first went in there into the justice
13 system, nobody looked at you. You hardly had a
14 room in the community when you travelled. I was
15 lucky to have a family here, I came here. But in
16 the Courtroom, we didn't have space.

17 You know, when you're interpreting for
18 homicide or violent situations for the prosecutor
19 or the accused, for the defensive lawyer, and the
20 judge, we're human beings, we have feelings. We
21 needed, after interpreting those heavy situations,
22 we need alone time. That was not provided. We
23 didn't have a place to debrief. People look down
24 at us. We had fixed salary and it was always
25 questioned.

1 At one point we were only paid when we did our
2 job. Otherwise you're sitting at the back and
3 nobody needs interpretation, we were not paid, but
4 that changed. A lot of things in the justice
5 system need to change. I have observed prosecutors
6 and the guards making a bet about that inmate
7 whether he's going to be incarcerated or released.
8 They were betting.

9 The prosecutor or any of the defensive lawyers
10 don't look at you, you're not important. I have
11 colleagues here today that I work with, and the
12 interpreters are my colleagues, and they know.
13 They've seen it. We were left then... and that
14 eventually improved in time because people don't
15 usually like me because I speak out and we had the
16 same salary for many years.

17 And then with my colleague, we started writing
18 to our coordinator, and I we wrote down our man
19 what we wanted, what we wished for and eventually
20 the salaries were increased. When the... we asked
21 for better conditions, we asked for a room that we
22 can go into if we have to cry. We need space. We
23 need better conditions. We didn't see the people
24 who were... who we were negotiating with, it was
25 all done by e-mails. We only saw them once and

1 that was the final decision and they said this is
2 what we accept, this is what we don't accept.

3 Like I said at the beginning, it was a friend
4 of mine who asked if I can interpret with her in
5 the Court and she had been an interpreter for many
6 years. What has she got to show in terms of
7 being... having retirement, to have pension? She
8 interpreted, worked hard, cried for many years.
9 She doesn't have any support right now, she doesn't
10 have pension. All the money that she got until,
11 unless she saved it.

12 That's what we want, that's what we wanted,
13 security, space, respect. And after that final
14 agreement, today I don't know if it's really
15 agreement we've been (inaudible), but they agreed
16 to increase our salary, I was let go. They didn't
17 hire me back so I haven't be back.

18 After the salary was increased, I heard a lot
19 of interpreters were interested. And so they had a
20 few, because the salary had been increased, were
21 interested, but now, just recently, I heard there's
22 two left. After that salary increase, maybe it was
23 not enough. I think I've been away from
24 Correctional services for four years now, and in
25 those four years they had enough interpreters,

1 because the salary was increased, but now, they're
2 down to two.

3 And I've seen cases where the inmate did not
4 get proper hearing, proper treatment. The same
5 people who keep coming back are seen as again!
6 Again!... oh, him again! There's no support
7 system. Why does that person come back? A lot of
8 the cases that I saw are mental illness. If you
9 see any furniture outside homes today, they were
10 evicted in October, those people that you see, you
11 know, have mental illness. Mental illness is the
12 big factor. Me... ah... by the way, I forgot to
13 take my pill (laughter) I'm taking pills for my
14 depression.

15 So, I had to let go of everything. I'm not in
16 a box and I don't want to be in a box anymore.
17 It's... and I'm trying to go back to my roots... I
18 was a teacher before. Last week, I taught grade 1.
19 I'm trying to go back... beautiful children,
20 innocent children.

21 I'd like to talk about the systems of the...
22 because like I said, I was in the system for fifty-
23 five (55) years. It has become like... I don't
24 know how to explain it, it has become dog eat dog.
25 Only the privileged get hired. Only the... there's

1 a lot of nepotism, and oppressors are our own Inuit
2 oppressors who will shut you down in an instant.
3 There's no longer what are we here for? Why are we
4 here?

5 People who get elected continuously try to get
6 elected for that privilege in my community. I'm
7 not talking about other communities, this is about
8 the people, this is about the... this is about the
9 need. The committees and people who are in
10 decision-making have these good ideas, but
11 sometimes it just doesn't fit.

12 What else there is. They will be healing
13 sessions. Only the people who understand and also
14 are involved in the community will show up. It's
15 not the people who need it that come. Somehow we
16 have to get out of this system to reach people who
17 need it.

18 And I want to talk about a little bit about
19 police... policing and about social services. My
20 son is a police officer and he started out in this
21 community. And he's still a police officer, but in
22 Ottawa. He was a police officer here, and then he
23 moved and I said what's the difference now? He
24 said I don't have to arrest my family members. And
25 he would never go to (inaudible), Puvirnituk. He'd

1 never go there. He only wanted to come here...

2 "I've never... I'll never go to another community,
3 and I do not like to arrest my family members."

4 Social services. We have many McGill
5 graduates in social services, we see posted
6 (inaudible). Why aren't they the social workers?
7 Because they're dealing with their family. I would
8 never want to be in that situation. In fact, I'm
9 learning to shut up when I have to say something.

10 So, social services, the community worker, I
11 think can do the job, but we shouldn't let them
12 deal with their family. We have small communities
13 and this picture that I'd like to show, what I saw
14 this morning, I went to the lodge to get some help.
15 (Inaudible) is the manager, there's ten (10)
16 workers. We still want that, we still want to
17 function that way. We're not taking responsibility
18 as Inuit. Why? Why aren't we taking
19 responsibility? We have small communities.
20 Everybody is mocked when you make a mistake.
21 They're downgraded by the people. It's a sickness
22 that we see in every supporting organization, we
23 see it. Why aren't Elders being hired, the
24 unilingual? Why aren't I being hired now as an
25 Elder? I want to help. I think I've had enough

1 experience and education.

2 When I got my teaching degree with my
3 colleague, I started studying bachelors of
4 education. I got my bachelors degree in... when I
5 was forty-one (41). I worked hard for it and I'm
6 still educating myself every day. And I must say
7 that I love school. When I was a child I loved
8 school. It was challenging me.

9 For two years, the first year, I never missed
10 a day. The second year, I missed half a day,
11 because I was so sick and I ended up going to
12 school half a day. I was still stick. I loved
13 school.

14 We're all different, we have all different
15 needs. Mental ill, the starving, we have starving
16 people here, malnutrition. If you went to the Coop
17 or Northern, you'll see the prices. Why do you
18 think there's crime? People are starving. The
19 functional families are trying hard and they
20 function, but I must say, as a young parent and
21 they're doing a much better job than I did. Much,
22 much better, those who are trying hard. And we
23 live in a monetary world... you've got to survive,
24 you've got to pay rent, you've got to eat, you've
25 got to pay daycare. People are in isolated units

1 more and more. Why do you think there's crime?
2 Why do you think people are mentally ill? It is
3 very hard.

4 Like I said, I'm trying to go back to my
5 roots, and I see it, housing. I'm staying with my
6 cousin, and it's two bedrooms, and we have teen-
7 agers, they need their space. They're creative
8 with their space, though. They have to be. Space.

9 All my life I've been looked down at. You can
10 have the best education in the world, but still,
11 (inaudible) will never believe or respect that. In
12 fact, I was more educated than one of the
13 (inaudible), but still, he was hired.

14 This is... I have dark skin and I'm proud of
15 it. You know what? I'm celebrating. I live in
16 L'Orignal, I don't know how to pronounce it really
17 well, but it's "a moose" in French, in Ontario,
18 that's where my house is and I think the younger
19 generation in Alunak world are starting to
20 understand, I believe that, because for the first
21 time, two weeks ago, someone said "Hello" to me on
22 the street. I said wow... People don't even look
23 at me when they're serving me. I'm very lucky to
24 also have professionals like doctors who respect
25 me. People like you, people who are professionals,

1 and understand me. It's very important for me and
2 I think people deserve that. They need a little
3 bit more understanding.

4 And I think the difference is our leader in
5 Canada. He's speaking more about Indigenous
6 people, that helped. What doesn't help in Quebec
7 is with the new foreigners coming in and being not
8 welcomed, it affects us too as Aboriginal people,
9 because then, they think you're from other
10 countries.

11 And right at the border of Ontario and Quebec,
12 I go to Quebec every day. I don't speak French,
13 but I go there and I'm hardly served because I
14 don't speak French.

15 When I lived here, I used to get
16 correspondence from Quebec and it was all in
17 French. At one point I wrote in Inuktitut to the
18 government and they didn't respond, because they
19 didn't understand it, they didn't understand me.
20 We need understanding. And look at our... history.
21 Our history, I taught programs at Correctional
22 services for the inmates and I taught history. My
23 grandmother, who died from tuberculosis, is buried
24 in Hamilton and it affected my father, it affected
25 the siblings, cousins. They never wanted to see a

1 doctor or a nurse. They died without being
2 treated.

3 Our history, dog killing. Our dogs, our
4 survival for animal, for our food, were killed.
5 Our history of education... and as I was going to
6 speak about the policing, I personally experienced
7 that I call the police for help and he didn't come.
8 The second incident was that I called and they
9 didn't answer the phone call. That's my personal
10 experience. It was not serious, but what if it was
11 serious?

12 And police, like anywhere else in the world,
13 we have good and bad. We have good people. We
14 have good, but disrespecting, and not honouring or
15 calling or saying "Hello", and I'm always happy. I
16 ask, I'm not now to being the first person to say
17 "Hello", when somebody says "Hello" to me, I
18 welcome it. It's not right, but that's the world I
19 live in.

20 And the last thing I want to speak about is
21 health. Like I said, this hearing, I heard about
22 it when I was in Kuujjuaq. I taught, I still teach
23 for McGill as a Inuk teacher training, and they
24 were in Kuujjuaq and they had a hearing, and I said
25 I'm going to write, but as a grandmother, you don't

1 get to have a choice and your privacy isn't
2 driving, and... (laughter) I love them. And...

3 When my brother came, that was one reason why
4 I came. One reason. The other reason is to be
5 with my cousin. That's my (inaudible - crying)...
6 of her daughter Angela, she was twenty-seven (27)
7 years old. I've known her since she was a baby.
8 She's my family. We love her very much like we do
9 with our family members, we love them very much,
10 but because I travel here quite often for different
11 reasons, I know that she was sick. She would have
12 sore back, she would be coughing and that was
13 (inaudible). And she would complain, she couldn't
14 work sometimes because of her back, and she's a...
15 one of those fews that never stopped. She was
16 involved in the community, she was elected
17 representative of the youths. She worked very...
18 her... the youth that you can look up to, and
19 sometimes think, you know, what didn't go right
20 with her? She was brought up by her grandmother
21 and that grandmother did a good job.

22 She died in July. We thought she was going to
23 get up, get back, we expected her to get well, but
24 by the time I was there after my travel she was
25 pretty sick. What happened was she had been going

1 to nursing station for many months about complaint.
2 She was only given Tylenol or Advil. And even her
3 friend would go to nursing with her and they did
4 nothing. Nothing was done.

5 And I have seen to you cases like that. Her
6 own biological mother almost died too because of
7 the health system. She was not sent anywhere for
8 evaluation all those few years that she was sick.
9 The first last few months of her life, she got
10 sicker and she was still working and she was going
11 to nursing with her friend. She was not treated.

12 And finally, she became very sick and the
13 nurses finally took notice because she was very
14 sick. What usually happens in this community, even
15 if it is serious case, because it is the rule of
16 health system that a person from Kuujjuarapik be
17 sent to Puvirnitug, which is almost more than
18 halfway to Montreal or less than halfway to
19 Montreal, about there. Three hundred kilometers
20 (300 km). Maybe one third (1/3). No. Okay.

21 **LE COMMISSAIRE:**

22 It's a long way.

23 **MME SARAH TUCKATUCK BENNETT:**

24 Yes.

25 **LE COMMISSAIRE:**

1 Ah...!

2 **MME SARAH TUCKATUCK BENNETT:**

3 They always, even if it's a serious case, they're
4 sent to Puvirnitug. And the doctors themselves,
5 they're general doctors, they don't have
6 specialists. The doctor has to see that person,
7 and say - Oh! you're sick enough, then to
8 Montreal! And she was very sick, so she was sent
9 to Montreal.

10 Like I said, by the time I got there from my
11 trip she was pretty much in a coma, although she
12 could hear us. She was sitting up talking with her
13 little boy, the member of our family member. We
14 thought she was going to get well and come home.
15 We expected that so much that it was so hard that
16 she died... we expected her home... (crying)... we
17 expected her home and she expected to be home.

18 You know what she said to that little boy?
19 She said - right, finally, they're going to get to
20 the bottom of it, because she was in Montreal, but
21 she was too sick. They didn't get to the bottom of
22 it. She went into a coma and her heart didn't work
23 well anymore. She had a heart attack and she was
24 on machines, so the family decided that she had to
25 go.

1 I've seen a few like that, but that's the
2 story of my family and one of the family members
3 almost died too, she had appendix. We've had a few
4 appendix explosions in their body and fortunately,
5 sometimes, when they go to Montreal, they're able
6 to be resuscitated and they manage to get all the
7 poison out. There's (inaudible).

8 One of our members in this community is young,
9 it affected, I believe, affected her brain, but a
10 lot can be... there are many things that could have
11 happened, but you complain about the pain, you're
12 given (inaudible) all the time.

13 We wonder about some deaths that could have
14 been prevented.

15 As a family, are we going to get better? I
16 think the reconciliation is being talked about,
17 it's not about (inaudible) and Inuit, it's within
18 our Inuit society first, our family first. We have
19 to get well as a family first. We have to be able
20 to stand and honor and start respecting.

21 I heard that in reconciliation talks and I
22 believe it. We have to start with our family.
23 Back to our roots. Can the governments help? Can
24 they stop this oppression and also calling the
25 shots? Can we determine our own path? I always

1 believed in that, that we should determine our own
2 path.

3 I was one of the paddlers going to New York
4 City to save our river in nineteen ninety (1990),
5 because I believed it. When it comes to me, I can
6 be stubborn, and... but I also respect people who
7 respect us. We had a speaker today who respected
8 us. We want that, we need that, but I've heard of
9 her, she said she's heard of me a thousand times,
10 but we never met, and we met today. We tried
11 working hard to maintain our grip, but we lost the
12 grip in organizations. I believe that. We are no
13 longer the decision-makers.

14 We've lost less Elders who are strong, who
15 guided us. When I worked for the School Board and
16 I got into the management, the Elders were
17 commissioners. The Elders were commissioners, but
18 as I was still working there it was the young
19 people who spoke English (inaudible).

20 Do you have questions?

21 **Me ARIANNE MARTEL:**

22 I won't have any questions, but...

23 **MME SARAH TUCKATUCK BENNETT:**

24 Okay.

25 **Me ARIANNE MARTEL:**

1 I want to thank you for sharing all your history,
2 your life with us. Thank you very much.

3 **MME SARAH TUCKATUCK BENNETT:**

4 Thank you.

5 **LE COMMISSAIRE:**

6 Nakurmiik, thank you very much.

7 **MME SARAH TUCKATUCK BENNETT:**

8 Yes.

9 **LE COMMISSAIRE:**

10 I will ask these other counsels if they have
11 questions? I'll offer to them.

12 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

13 I don't have...

14 **LE COMMISSAIRE:**

15 Me Laganière?

16 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

17 ... any question, thank you for your testimony.

18 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

19 I won't have any questions. Thank you for your
20 testimony today.

21 **Me DENISE ROBILLARD:**

22 Thank you, no questions. Thank you.

23 **LE COMMISSAIRE:**

24 So, I will thank you also for having accepted,
25 affirmed and accepted, both of them, to share with

1 us part of your life, part of what you feel is
2 wrong, should be improved. I understand it was not
3 always easy for you since young age through your
4 career as a teacher and working around the place,
5 Correctional services, interpreter, difficulties to
6 get good conditions as interpreter and as soon
7 conditions are improved, you're not there anymore.
8 It's... you feel put aside for speaking of
9 nepotism, discrimination. You find hard to realise
10 Inuit people put aside on many jobs in communities.
11 I think you're right that Inuit people should take
12 the lead not only as mayor or councillor, but in
13 jobs in the communities.

14 I think *representants* of public services
15 should sit with people in communities, and try to
16 work altogether, listen to people of communities to
17 know what they will want, what they like, what
18 should be improved and see with them what they can
19 do... done to help. I think it's nonsense to let
20 Inuit people - "Okay, get... do it alone" and
21 leave. It's not correct, but we need people in
22 public services, all those services, whether it's
23 police, justice, correctional, health, Youth
24 Protection, social services, all is important in
25 the communities, but it has to be done together,

1 look with people in communities what they need,
2 listen to them and see what... how it can be
3 improved.

4 It's... this is part of what should be done,
5 but much more has to be done. You see, we realise
6 that not too long ago, the government and public
7 services arrived in the North with new ways to do
8 their things, to manage and we thought asking
9 people around here what they will like, what they
10 will prefer. It was imposed, it was put there.
11 New languages, English first, and then French,
12 because the relation with the province of Quebec,
13 and people in the North have to live through all
14 those new way to live.

15 You're speaking of housing, people crowded in
16 house, difficulties. I hope that government people
17 are listening, that something has to be done to
18 improve. And you're feeling that it... there was
19 many change in family in the North. It's not the
20 same. You're speaking about monetary way of life.
21 Money, a hundred years ago was, I guess it was not
22 too important around here. Now, with the money,
23 it's more individual. Everyone has his own needs,
24 and needs money. It's quite expensive. I went to
25 the Coop to buy some things yesterday or the day

1 befor, I understand that for people in the North,
2 it's quite expensive. I didn't go to the Northern,
3 but I guess it may be the same.

4 So, I understand that. We have to start right
5 now. I guess it's going a little bit better, that
6 people start to understand that something has to be
7 done. It's already this, what's done, but
8 together. Not come here from the South and telling
9 people this is the way it has to be done... no.
10 It's necessary to sit with people here and see with
11 them what they will like to be done and how the
12 government may help them to do it.

13 So, I will thank you very much again for
14 sharing with us. I wish you the best. I
15 understand it was not easy in your life and you're
16 telling another story, a sad story concerning
17 health and care and the need to look at people
18 having health difficulties sooner, not to wait too
19 long. You're talking about the fact that people
20 from Kuujjuarapik will go first to Puvirnitug
21 (inaudible) something like three hundred kilometers
22 (300 km) North, and then go back to Montreal if a
23 Medevac is necessary. So, it's six hundred
24 kilometers (600 km) - click! - more than should
25 have been done. I'm not a doctor, I'm not a

1 hospital manager, but when I hear a story like this
2 it hurts. It's sad.

3 So, thank you again. Nakurmiik. I wish you
4 the best to you, and your family.

5 **MME SARAH TUCKATUCK BENNETT:**

6 Thank you. Thank you very much.

7 **LE COMMISSAIRE:**

8 Ah.

9 **MME SARAH TUCKATUCK BENNETT:**

10 Nakurmiik (In Inuktitut.)

11 SUSPENSION

12 -----

13 REPRISE

14 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE:**

15 La Commission reprend.

16 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE:**

17 Alors, so we are back. Me Martel, you will present
18 the next witness?

19 **Me ARIANNE MARTEL:**

20 Yes. So, the next witness is Ida Naluiyuk. She'll
21 be sharing with us today a story that happened to
22 her in link with the police, but also with the
23 health system of Puvirnitug, and also, the health
24 system in Montreal.

25 So, before we begin, I suggest that we swear in

1 Mrs Naluiyuk.
2 -----
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

1 Ida Naluiyuk
2 Témoin citoyen
3 Assermentation sur la bible

4 -----

5 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE:**

6 Thank you.

7 **LE COMMISSAIRE:**

8 Okay. So, welcome. Welcome.

9 Me Martel?

10 **Me ARIANNE MARTEL:**

11 Yes.

12 So, to begin, can you tell me a little bit about
13 you, where you're from?

14 **MME IDA NALUIYUK:**

15 I'm from Salluit, and (inaudible). Last year,
16 September twenty-seven (27), I go to Puvirnitug.

17 **Me ARIANNE MARTEL:**

18 If you prefer to speak in Inuktitut, it's okay
19 to...

20 **MME IDA NALUIYUK:**

21 It might help. Sorry.

22 (Inuktitut to French)

23 (L'interprète: J'attends la traduction. J'ai la
24 traduction... okay, bon.)

25 Quand elle... je me suis frappée, j'ai... je

1 me suis... elle a essayé de me battre, alors je me
2 suis sauvée pour aller dans une autre maison. J'ai
3 fait le tour de la maison. Je le savais pas qu'il
4 y avait une grande roche, car je courais pour me...
5 en me sauvant, j'ai glissé, j'ai tombé et j'ai
6 fait... j'ai blessé mon genou.

7 Alors, je suis allée à la clinique à onze
8 heures et demie (11 h 30) dans la soirée et ils
9 l'ont cousu sans le nettoyer. Cette infirmière,
10 quand elle a dit - je vais te revoir le quatorze
11 (14... et mon genou a commencé à... devenir
12 enflammé et j'avais de la misère à marcher.

13 La journée d'après, je suis retournée à la
14 clinique. Elle a dit - pourquoi est-ce que t'es
15 revenue? Elle a dit - je voulais juste te voir le
16 quatorze (14). C'est la même chose que la
17 personne a dit. Elle a dit... j'ai dit - t'es pas
18 capable de voir que j'ai de la misère à marcher?
19 Les pilules que vous m'avez données ne fonctionnent
20 pas du tout.

21 Je voulais aller à l'hôpital pour m'allonger
22 sur un lit dans un autre département. L'infirmière
23 qui travaillait sur mon cas, elle a dit - Non.
24 Elle a dit non... elle a dit toi, tu veux juste
25 gaspiller mon temps ici ou tu veux juste être ici

1 pour être ici. J'étais avec l'infirmière et le
2 docteur passait et le docteur a vu ma jambe, alors,
3 ils m'ont mis dans un autre département sur un...
4 dans un... sur un lit d'hôpital. C'est arrivé
5 septembre, le vingt-sept (27) et j'étais encore à
6 Puvirnitug à ce point-là.

7 Quand les infirmières à Puvirnitug étaient
8 incapables de rien faire en octobre le neuf (9),
9 ils m'ont envoyée à Montréal. Quand je suis
10 arrivée à Montréal, ils m'ont demandé c'est quoi
11 qui était arrivé. « Je suis allée à Puvirnitug,
12 parce que j'étais enceinte » et je leur ai dit que
13 je suis allée à Puvirnitug, parce que j'étais
14 enceinte et que je retournais toujours à la
15 clinique, parce que je m'étais fait mal en me
16 sauvant de la fille qui voulait me battre.

17 Alors, j'étais à l'hôpital Montreal General.
18 Il y avait deux infirmières et finalement il y
19 avait cinq docteurs, cinq docteurs qui sont venus.
20 La médication que je devais prendre était trop fort
21 pour mon bébé, pour ma grossesse, alors ils m'ont
22 donné un choix soit que je me fais avorter ou
23 qu'ils amputent ma jambe. (Pleurs)

24 Alors, j'ai... je me suis fait avorter. Je ne
25 voulais pas avoir de... je voulais pas me faire

1 avorter, mais j'ai pas eu le choix, c'était la
2 seule manière parce que ils étaient pour amputer ma
3 jambe. J'étais incapable de marcher pour au-dessus
4 d'un mois. J'ai même pas mis un pied à terre,
5 j'avais même pas une escorte jusqu'à tant que ils
6 m'ont fourni une escorte pour m'aider, mais malgré
7 tout, même si j'avais une escorte à ce moment-là,
8 j'ai passé un autre mois dans l'hôpital et à ce
9 moment-là, je voulais vraiment, vraiment aller à la
10 maison et mes parents étaient en train de déménager
11 à ce moment-là. Ils étaient... ils déménageaient à
12 Ivaluik(?) à partir... et de Salluit, alors, de
13 Salluit à Ivaluik.

14 Et moi j'étais... je me sentais très coupable,
15 parce que je les aidais pas et je voulais vraiment
16 rentrer à la maison, puis en plus c'était proche
17 d'être Noël, alors j'avais hâte d'être à la maison.
18 Malgré tout, même si j'étais pas obligée, j'étais
19 pas très heureuse avec l'infirmière, alors ils
20 m'ont envoyée à la maison immédiatement.

21 Ma jambe est maintenant... ma jambe est
22 toujours en douleur, parce que en gros, bien je
23 l'ai pas fait amputer. Je pense que c'est tout.
24 C'est ce que j'avais à dire. Je peux pas en dire
25 plus sur ce sujet, mais cette infirmière, je sais

1 pas vraiment c'est quoi je devrais faire avec ceci,
2 mais les gens m'ont dit de la... l'actionner parce
3 que elle n'était pas gentille avec moi. En fait,
4 la première fois que je suis allée, ils ont tout
5 simplement cousu la cicatrice sans l'avoir
6 nettoyée, alors ils ont mis des points de suture
7 sans l'avoir nettoyée.

8 Alors, les gens auxquels j'étais... je pouvais
9 me plaindre ou qu'une plainte, je suis allée à
10 Salluit. Les gens sont venus à Salluit et c'est...
11 j'avais hâte à cette journée pour enfin pouvoir
12 parler le bébé que j'avais avorté. Si je
13 l'aurais... je lui... Si il serait encore vivant
14 aujourd'hui, il aurait maintenant un an. Et je
15 pense que c'est tout pour l'instant.

16 **Me ARIANNE MARTEL:**

17 How did you feel when you went to the clinic first,
18 when the... when you met with the first nurse? And
19 then, how did you feel she treated you?

20 **MME IDA NALUIYUK:**

21 (Inuktitut to French)

22 Les pilules qui m'ont été données avaient aucune
23 utilité pour moi, parce que c'était tout de suite
24 devenu de plus en plus infecté.

25 Inaudible, aucune traduction.

1 Les pilules étaient trop faibles, alors je
2 retournais toujours à la clinique. C'était
3 vraiment, en fait, la seule chose que je pouvais
4 faire. Et ensuite...

5 ... *j'ai de la traduction en Inuktitut.*

6 En fait, j'ai... je suis allée trop vite avec
7 mon histoire. Octobre le cinq (5), je me suis
8 blessée octobre le cinq (5). Je suis retournée le
9 six (6) à la clinique et elle a dit- pourquoi est-
10 ce que t'es arrivée avant le... t'es revenue avant
11 le quatorze (14)? Et j'ai dit mais t'es pas
12 capable de voir que je suis pas capable de marcher?
13 Je suis pas capable de piler sur ma... de mettre de
14 la pression sur ma jambe, je fais juste la traîner
15 partout. Je voulais aller dans le lit de
16 l'hôpital pour que ça... jusqu'à tant... euh, oui,
17 dans le fond, c'est ça, ils ont refusé... c'est que
18 le docteur de famille a refusé.

19 **Me ARIANNE MARTEL:**

20 So, the first, when you came back to the hospital
21 too soon, the nurse told you you were too soon?
22 And before, why did you go back to the hospital?
23 Did anything happen in between the first time you
24 went to the hospital, and the second time with the
25 police?

1 **MME IDA NALUIYUK:**

2 (Inuktitut to French) Alors, je suis allée à
3 l'infirmierie pour la deuxième fois. J'étais en
4 train de prendre un verre malheureusement et je
5 visitais et j'ai commencé à boire. Alors, j'ai
6 commencé... j'ai voulu aller à la maison après ma
7 visite et j'ai été arrêtée par la police pendant
8 que j'avais de la douleur dans la jambe. Je me
9 suis fait botter, je me suis fait donner un coup de
10 pied par la police. J'ai été incarcérée par...
11 pour une soirée, parce que j'avais pas pris mes
12 médicaments comme il faut et je crois que
13 l'infection devenait pire.

14 **Me ARIANNE MARTEL:**

15 And do you know why you were arrested by the police
16 that day?

17 **L'INTERPRÈTE:**

18 Non, non non non, j'entends rien. Excusez, j'ai
19 manqué la question.

20 **MME IDA NALUIYUK:**

21 (Inuktitut to French)
22 Il a fallu que je retourne à la maison, parce que
23 ils arrêtent les gens qui sont soûls, mais même
24 quand ils sont... même quand ils se comportent
25 bien, ils... arrêtent les gens pareil. Alors, j'ai

1 été arrêtée.

2 **Me ARIANNE MARTEL:**

3 And then after the incident with the police, did
4 you knee still hurt?

5 **MME IDA NALUIYUK:**

6 Yes.

7 **Me ARIANNE MARTEL:**

8 And did the police tell you why they didn't bring
9 you to the hospital, even if you still hurt?

10 **MME IDA NALUIYUK:**

11 He's just laughing. I'm hurting, I kill her, I
12 kill him. I got (inaudible) on my...

13 (Inuktitut to French)

14 Je lui ai dit à lui j'ai mal... et que j'ai des
15 points de suture sur mon genou. Chaque personne
16 qui sont arrêtées, leur linge sont enlevés
17 généralement et après qu'ils ont enlevé mon linge,
18 ils ont ri de ma jambe, le monsieur en tant que
19 tel, le policier qui avait... qui m'a donné un coup
20 de pied sur mon genou.

21 **Me ARIANNE MARTEL:**

22 This is also why you came back to the hospital
23 before the nurse told you, right? She told you to
24 come back twelve (12) days later, and then, you
25 came back a little bit sooner because you were

1 hurt?

2 *Oh, put the headset, maybe?*

3 So, is this why you came back to the hospital a
4 second time? Because you went to the police, and
5 you were hurt there, and then, you went back to the
6 hospital, and the nurse once again told you why are
7 you here? You're too soon...

8 **MME IDA NALUIYUK:**

9 (Inuktitut to French)

10 Malgré le fait qu'ils me disaient ceci, j'ai décidé
11 de retourner à la clinique.

12 **Me ARIANNE MARTEL:**

13 And how would you like to be treated in that kind
14 of situation? What should have happened?

15 **MME IDA NALUIYUK:**

16 (Inuktitut to French)

17 Elle m'a vu que j'étais en douleur et elle m'a
18 demandée - pourquoi est-ce que t'es là? C'était
19 pas plaisant.

20 **Me ARIANNE MARTEL:**

21 You told me the doctor, when he saw your knee, it's
22 only him who said she has to go down South, because
23 it's too infected?

24 **MME IDA NALUIYUK:**

25 I stay in two days in Puvirnitug (inaudible), and

1 they cannot help anymore, so I go down South.

2 **Me ARIANNE MARTEL:**

3 And you said you didn't make any complaint?

4 **MME IDA NALUIYUK:**

5 I didn't.

6 **Me ARIANNE MARTEL:**

7 What could have been done to make it easier for you
8 to make a complaint in that kind of situation?

9 **MME IDA NALUIYUK:**

10 I don't know.

11 **LE COMMISSAIRE:**

12 Did you know it was possible to make a complaint?

13 **MME IDA NALUIYUK:**

14 (Inuktitut to French)

15 Mes gens dans le Sud, mes amis... mes... mon peuple
16 dans le Sud m'ont dit de écrire une plainte, parce
17 que cette infirmière a une réputation qu'elle n'est
18 pas une bonne infirmière. Je me suis fait dire de
19 faire ceci, mais je l'ai pas fait... et donc, de
20 mes amis Inuits, mes collègues Inuits.

21 **Me ARIANNE MARTEL:**

22 And why?

23 **MME IDA NALUIYUK:**

24 (Inuktitut to French)

25 Parce que j'avais peur que si j'allais être

1 amputée, mon... ma jambe, je... j'avais peur, donc
2 à cause de cette amputation. Je craignais.

3 **Me ARIANNE MARTEL:**

4 Thank you very much, Ida. Do you have anything
5 else you would like to share with us?

6 **MME IDA NALUIYUK:**

7 (Inuktitut to French)

8 Nous, je n'ai rien d'autre à dire.

9 **LE COMMISSAIRE:**

10 Do you have other questions? No?

11 **Me ARIANNE MARTEL:**

12 No. For me, it's all right.

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 Me Laganière?

15 I will ask other counsels if they have questions.

16 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

17 No question either. Thanks.

18 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

19 I won't have any questions, thank you.

20 **LE COMMISSAIRE:**

21 No?

22 **Me DENISE ROBILLARD:**

23 No question.

24 **LE COMMISSAIRE:**

25 Thank you.

1 I understand you will not have anything else to
2 add? The story is complete? Ah, it would be
3 better with the device, because I don't speak
4 Inuktitut.

5 **MME IDA NALUIYUK:**

6 Ha! Ha! Ha!

7 **LE COMMISSAIRE:**

8 Ha! Ha! Ha! Yes. I understand the story is
9 complete. You told what you wanted to let me know?

10 **MME IDA NALUIYUK:**

11 (Inuktitut to French)

12 Non, je n'ai rien d'autre à dire.

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 So, thank you very much. I will say Nakurmiik.
15 Thank you for sharing with us this sad story. It's
16 very sad. And I understand you have the feeling
17 that if you would have been treated correctly at
18 the beginning, maybe the situation would not have
19 been so difficult. Maybe it would not have been
20 necessary to go to Montreal and have the choice to
21 loose the leg or the baby. It was a difficult... I
22 understand and it's sad.

23 I wish you the best. I wish with your leg
24 going to be okay and you're still young. You have
25 all the life in front of you. I wish you to be

1 happy, to have a good life and take care. And
2 thank you very much for sharing with us. It may
3 help other people. It's necessary to tell those
4 stories if we want the situation to be stopped, so
5 people will be receiving better treatment, better
6 care, being treated correctly.

7 You know, health services is... are very
8 important, and people in Nunavik, in the North are
9 entitled to receive good services and I hope it
10 won't happen again.

11 So, thank you. Nakurmiik...

12 **MME IDA NALUIYUK:**

13 Nakurmiik OR (Inaudible).

14 **LE COMMISSAIRE:**

15 And good luck for the rest of your life.

16 **MME IDA NALUIYUK:**

17 Nakurmiik.

18 **LE COMMISSAIRE:**

19 We'll suspend now until tomorrow, nine (9)...

20 **Me ARIANNE MARTEL:**

21 Tomorrow, nine o'clock (9 h).

22 **LE COMMISSAIRE:**

23 Nine o'clock (9 h). Have a good evening,

24 everybody. See you tomorrow.

25 -----

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29

I, the undersigned, Monique J. Le Clerc, Official Bilingual Stenographer, hereby certify under my Oath of Office (89490-4) that the preceding pages are a faithful transcript of the recordings submitted, done out of my control and in accordance with the quality of said recordings, the whole in accordance with the law.

AND I HAVE SIGNED:



MONIQUE J LE CLERC, o.c.r.
Bilingual Court Reporter